

L'avantage essentiel

CAE est un chef de file mondial dans le domaine des solutions intégrées de formation et celui des technologies d'avant-garde de simulation et de contrôle-commande destinées au marché aéronautique civil, au marché militaire et au marché naval. Avec un chiffre d'affaires annuel dépassant le milliard de dollars et un effectif de plus de 6 000 personnes employées au Canada, aux États-Unis et dans le reste du monde, CAE est le premier fournisseur mondial de simulateurs de vol pour avions civils, le deuxième des fournisseurs indépendants de prestations de formation pour l'aviation civile, et la plus importante entreprise canadienne assurant des contrats pour la défense.

Simulation et formation
aéronautiques civiles

Grandes lignes



Régional



Affaires



Simulation militaire
et formation

Hélicoptères



Avions de transport



Avions rapides



Armée de terre



Contrôles navals

Navires de guerre



Sous-marins



Navires de croisière



Centrales
électriques



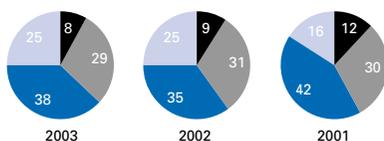
Points saillants financiers

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2003	2002 (retraités ¹)	2001 (retraités ¹)
Résultats d'exploitation			
Activités poursuivies			
Produits	1 130,5	1 126,5	891,4
Bénéfice	131,0	148,4	103,7
Bénéfice net	117,2	149,5	106,1
Situation financière			
Total de l'actif	2 356,5	2 378,4	1 366,8
Dette totale à long terme, déduction faite de l'encaisse	794,3	837,7	108,5
Par action			
Bénéfice tiré des activités poursuivies	0,60	0,68	0,48
Bénéfice net	0,53	0,69	0,49
Dividendes	0,12	0,11	0,10
Capitaux propres	3,42	2,81	2,13

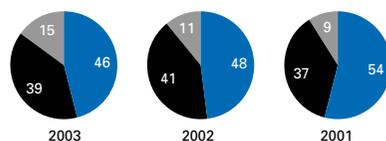
1 Le 1^{er} avril 2002, CAE a adopté avec effet rétroactif les nouvelles dispositions du chapitre 1650 « Conversion des devises étrangères » du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*, comme l'explique la note 1 (pages 58 et 59 du présent rapport).

Répartition géographique des produits



● Canada
● États-Unis
● Europe
● Autres

Produits par secteur d'activité



● Simulation et formation aéronautiques civiles
● Simulation militaire et formation
● Contrôles navals



Une bonne gouvernance, c'est essentiel

L.R. Wilson, président du
conseil d'administration

CAE a vécu l'exercice 2003 dans le changement. Un changement ordonné, pour ce qui est de la transformation stratégique de la Société en fournisseur de solutions intégrées de formation destinées aux clients civils et militaires. Mais aussi, un changement imprévisible, amené par les difficultés de survie des compagnies aériennes clientes et par les réactions des nations face à des menaces nouvelles.

En cette époque d'incertitude, une gouvernance de bon aloi est chose essentielle pour l'entreprise. Pour les avoir examinées par le menu, je connais à fond les politiques et pratiques de CAE, et je me réjouis de vous dire que les mandats dont les comités du conseil d'administration sont investis répondent intégralement aux dispositions de la réglementation nouvelle en matière de gouvernance.

Dans un souci de clarté du processus de vérification, nous avons chargé M. James Hankinson d'être l'expert financier du comité de vérification. Membre du conseil depuis 1995, M. Hankinson dispose, pour cette mission, d'une expérience, de connaissances et d'un jugement hors de pair. Tous les paiements faits sous forme d'actions seront par ailleurs constatés dans les états financiers par inscription des options d'achat d'actions au compte de charges à partir de l'exercice 2004. En outre, de manière à ménager également les intérêts du personnel-clé et ceux des actionnaires sans provoquer un effet de dilution du capital, CAE va mettre en place un plan de rémunération à long terme, fonctionnant par attribution d'unités qui seront liées à la performance et suivront les fluctuations du cours de l'action ordinaire.

CAE a été fondée en 1947 par M. Ken Patrick, qui en fut le premier président et chef de la direction. Peu de temps après, M. Fraser Elliott entamait avec CAE une association qui se poursuit à ce jour. Au début de cet exercice, M. Patrick est décédé. CAE est l'héritage qu'il nous a légué. En août, nous avons eu le plaisir de rendre hommage à M. Elliott pour sa remarquable contribution, en inaugurant, en partenariat avec deux établissements d'enseignement montréalais, le laboratoire de modélisation et de simulation qui porte son nom.

Comme l'explique Derek Burney, le président et chef de la direction, les temps sont durs pour CAE et toute la profession aéronautique. Le conseil n'en reste pas moins convaincu qu'en se transformant en fournisseur de solutions intégrées de formation, CAE a pris la direction qu'il fallait pour être créatrice de valeur quand l'économie redémarrera. Et cette conviction est étayée sur un fait maintes et maintes fois démontré : dans leur domaine, les professionnels de talent qui forment CAE sont les meilleurs du monde.

Le président du conseil d'administration,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L.R. Wilson', written over a white background.

L.R. Wilson



Une activité bien centrée, c'est essentiel

D.H. Burney, président
et chef de la direction

L'objet d'une entreprise est de procurer aux clients quelque chose qui présente pour eux une valeur. Chez CAE, depuis l'exercice 2000, tous les efforts tendent à fournir aux clients, civils et militaires, des produits et des services issus des technologies de simulation et de contrôle-commande qui sont le cœur de notre métier et qui ont fait notre réputation mondiale. Délaissant les activités étrangères à ce métier, nous nous sommes élevés dans la chaîne de valeur : du niveau de la production de matériel de haute technologie – héritage dont nous sommes très fiers –, nous avons accédé à celui de fournisseur de solutions intégrées de formation fondées sur nos technologies.

Dans quel but? Celui de procurer aux clients un avantage qui est pour eux essentiel :

- En sécurité, élément d'une importance capitale pour les gens de l'air;
- En préparation à l'action, état qui doit être permanent pour les forces armées;
- En efficacité des systèmes de conduite des navires, pour ceux qui naviguent en mer.

CAE, sur ses marchés mondiaux, joue une partie difficile. Les concurrents sont bons, les clients exigeants. Pour nous, le pouvoir de rivaliser et de l'emporter dans ces conditions réside dans l'avantage essentiel que constituent nos technologies de pointe et notre capital humain. Les 6 000 et quelques hommes et femmes qui forment le personnel de CAE sont des professionnels qui s'y connaissent en technologie, en formation et en relations avec les clients. Ils méritent la considération pour leur engagement et forcent le respect par leur compétence.

L'exercice 2003 a été très éprouvant, pour les raisons que l'on connaît : conséquences du 11 septembre, scandales financiers, faillites parmi les compagnies aériennes, guerres d'Afghanistan et d'Irak, et SRAS. Les passagers se faisant rares, les compagnies ont dû garer leurs avions et congédier les pilotes avec, pour CAE, la double conséquence d'une baisse brutale de la demande en simulateurs de vol et d'un ralentissement de l'activité de formation aéronautique. Côté militaire, les ventes ont pâti des décisions de repousser les approvisionnements face aux besoins opérationnels imprévus. Tout cela s'est joué sur fond de confiance réduite chez les investisseurs et de faiblesse des valeurs à la Bourse.

Une entreprise, pour fonctionner, doit faire du bénéfice. Le bénéfice, c'est l'oxygène de l'entreprise. En 2003, CAE a fait 60 cents de bénéfice par action et a dégagé une marge globale d'environ 20 pour cent, en grande partie grâce à de nouveaux gains de productivité. À ce résultat ont contribué de plus forts bénéfices réalisés par les secteurs Militaire et Naval et une rapide croissance de l'activité de formation dans le secteur Civil, croissance qui a partiellement compensé la baisse de moitié des commandes de simulateurs de vol.

CAE s'était lourdement endettée en 2002 pour financer la transformation qui l'a portée au deuxième rang mondial des fournisseurs indépendants de services de formation aéronautique. Un afflux de trésorerie, au quatrième trimestre de l'exercice qui vient de s'achever, a permis de réduire la dette, alors même que la taille du réseau de formation augmentait de moitié.

Que dire de l'avenir? Si la tournure prise par les événements en Irak a dissipé nos pires craintes, les marchés demeurent incertains. Il est clair, toutefois, que la demande pour nos produits et nos services dépendra du moment et de la vitesse auxquels se produiront trois choses : la première, au niveau d'ensemble, sera la reprise de l'économie des grands pays industrialisés; la seconde, plus près de nous, sera le redémarrage des compagnies aériennes au sortir de leur réorganisation; la troisième, enfin, sera la mise en branle des grands programmes militaires.

Comme ces évolutions sont du champ de la demande et dépendent donc de décisions que d'autres que nous prendront, nos efforts, chez CAE, sont mobilisés plus que jamais sur ce qui est de notre ressort : la recherche de l'excellence opérationnelle. Concrètement, cela veut dire réaliser de nouveaux gains de productivité dans la fabrication et faire évoluer sans cesse notre technologie, notamment en simulation visuelle, pour arriver à des produits et des services de plus haute qualité, que nous livrerons dans des délais plus courts et à un coût global plus bas. En somme, il s'agit de surpasser les attentes du client.

Tout en demeurant le chef de file des constructeurs de simulateurs de vol, notre secteur Civil s'emploie à porter la formation aéronautique à un niveau qui sera la nouvelle référence mondiale. Le Militaire est lancé à la conquête de sa pleine part des grands programmes nouveaux et s'efforce d'imposer ses logiciels de simulation comme outils pour la modélisation et les essais au stade de la décision d'acquisition des systèmes. Quant aux Contrôles navals, leur intention est de continuer sur la lancée des magnifiques résultats qu'ils obtiennent depuis plusieurs exercices.

Ces actions, nous en avons la conviction, sont la voie vers une croissance équilibrée et rentable, une croissance qu'accompagnera comme il se doit un renforcement de la situation financière de CAE, grâce à l'obtention soutenue de résultats probants. Ces pages décrivent dans son essence la stratégie que suit CAE pour équilibrer ses activités et ses marchés. Une stratégie que les turbulences sans précédent survenues depuis les événements du 11 septembre n'ont en rien dénaturée, et que l'évolution récente des marchés, à notre sens, n'a fait que conforter. Nous sommes intimement convaincus que CAE est en meilleure posture aujourd'hui, et qu'elle est promise à un meilleur avenir, du fait des mesures que nous avons prises, depuis l'exercice 2000, pour en faire un fournisseur de solutions intégrées de formation destinées aux marchés civil et militaire. Marier le réel avec notre idéal est un défi que nous relevons en composant avec le monde tel qu'il est, non tel que nous le souhaiterions. Nous avons la ferme détermination de réaliser notre plein potentiel dès que l'économie se redressera et que la demande se raffermira.

Le président et chef de la direction,



D.H. Burney

CAE s'est transformée
pour procurer à ses
clients et partenaires
l'avantage essentiel
en formation, en
préparation à l'action
et en efficacité.

shift

Faire jouer à fond nos
forces au travers d'une
stratégie d'entreprise
bien axée et équilibrée.

Tout axer sur notre vrai métier

L'essence même de la stratégie de CAE, c'est d'apporter aux clients de la valeur dans trois domaines dont l'entreprise est chef de file, et où elle exploite ses technologies d'avant-garde de simulation et de contrôle-commande. Le premier domaine est celui de la simulation et de la formation pour l'aéronautique civile (le Civil), le deuxième celui de la simulation et de la formation militaires (le Militaire), et le troisième, celui des systèmes navals (le Naval). D'autres actifs étrangers à ces domaines ont été vendus au cours de l'exercice 2003, dans le but de mieux centrer l'activité de l'entreprise et de libérer des capitaux à réinjecter dans les activités de simulation et de contrôle-commande. Normalement, les désinvestissements qui restent à faire seront réalisés au premier semestre de l'exercice 2004.





Monter dans la chaîne de valeur

Voici cinquante ans que CAE est chef de file de la construction des simulateurs de vol qui servent à former les pilotes. Valorisant sans cesse, depuis l'exercice 2000, sa technologie dans des solutions intégrées de formation créées pour l'aviation civile et les forces armées, CAE adapte aujourd'hui avec profit ses logiciels de modélisation et de simulation à d'autres applications. Parmi elles, l'utilisation de CAE STRIVE^{MC} (logiciel de développement de simulations) comme un outil d'expérimentation, de modélisation et de conception, dans le cadre de la planification et de l'acquisition des systèmes militaires distribués. La qualité de ces systèmes y gagne, et leur coût en est diminué.

Embrasser le marché de la formation civile

CAE est de longue date le premier fournisseur mondial de simulateurs à l'aviation civile, un marché où, annuellement, les ventes peuvent atteindre les 500 millions de dollars. Trois ans ont suffi à CAE pour devenir également le numéro deux mondial des fournisseurs indépendants de services de formation aéronautique. C'est un marché non seulement 15 à 20 fois plus grand, mais aussi plus stable, du fait de la réglementation rigoureuse qui l'enserme. Pour embrasser ce marché, CAE élargit le domaine couvert par ses produits et programmes de formation, de façon qu'en plus des pilotes, ils s'adressent aussi aux agents de bord et aux techniciens de maintenance des avions.



SINGAPORE



BRUXELS



DALLAS



MADRID



DALLAS



LONDON



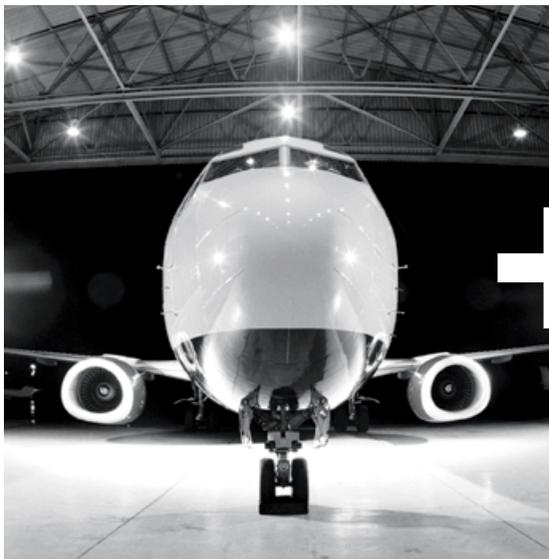
SAO PAULO



TORONTO

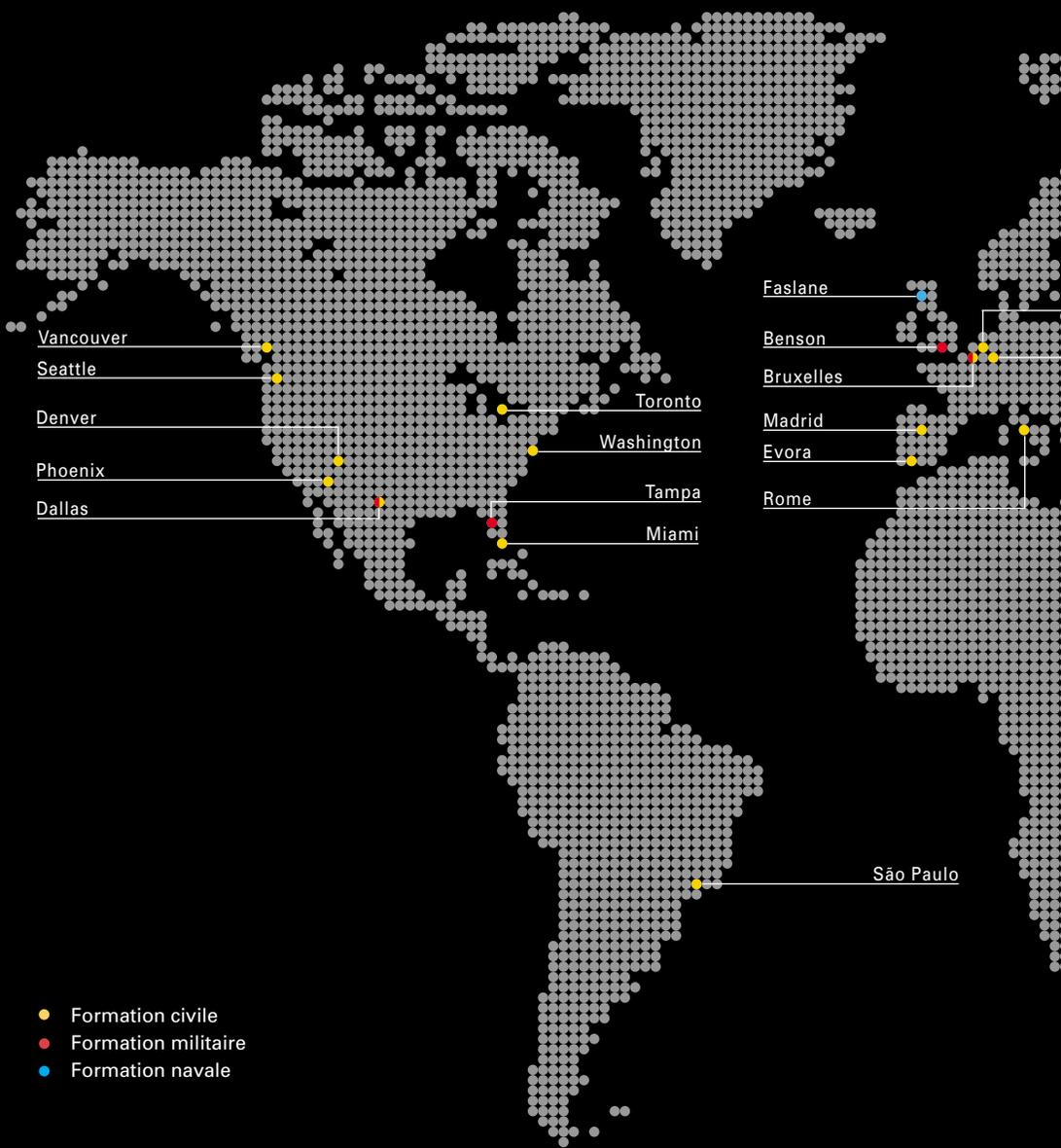


AMSTERDAM



S'assurer une croissance équilibrée

Dans un monde en proie à l'instabilité, le but de CAE est de s'assurer une croissance où s'équilibrent ventes de matériel et services de formation, marché civil et marché militaire. Globalement, en 2003, la formation a représenté 40 pour cent du chiffre d'affaires. Dans ce résultat, la formation aéronautique civile, en rapide croissance, a été épaulée par la formation des équipages de sous-marins et des pilotes d'hélicoptères et d'avions de transport, que CAE assure dans des centres ultramodernes en Grande-Bretagne et au Canada. En parts respectives, les activités des domaines civil et militaire sont pratiquement arrivées à égalité dans le chiffre d'affaires de 2003. À ce jour, plus de 30 nations dans le monde utilisent le matériel de simulation de CAE, et la présence de ses systèmes d'automatisation sur les navires et sous-marins de 18 marines nationales et sur plus de 450 navires de commerce a permis au secteur Naval de doubler de taille en l'espace de trois ans.



Développer un réseau de formation de dimension mondiale grâce à des alliances et des investissements stratégiques.



Michael Fedele, directeur général, Denver (Colorado)



Robin Pijnaker, directeur, Marketing et ventes – Europe / Moyen-Orient, Amsterdam (Pays-Bas)



Adenia Vasconcelos, directrice, Services à la clientèle, São Paulo (Brésil)



Dave Barette, directeur général, Dubaï (Émirats arabes unis)

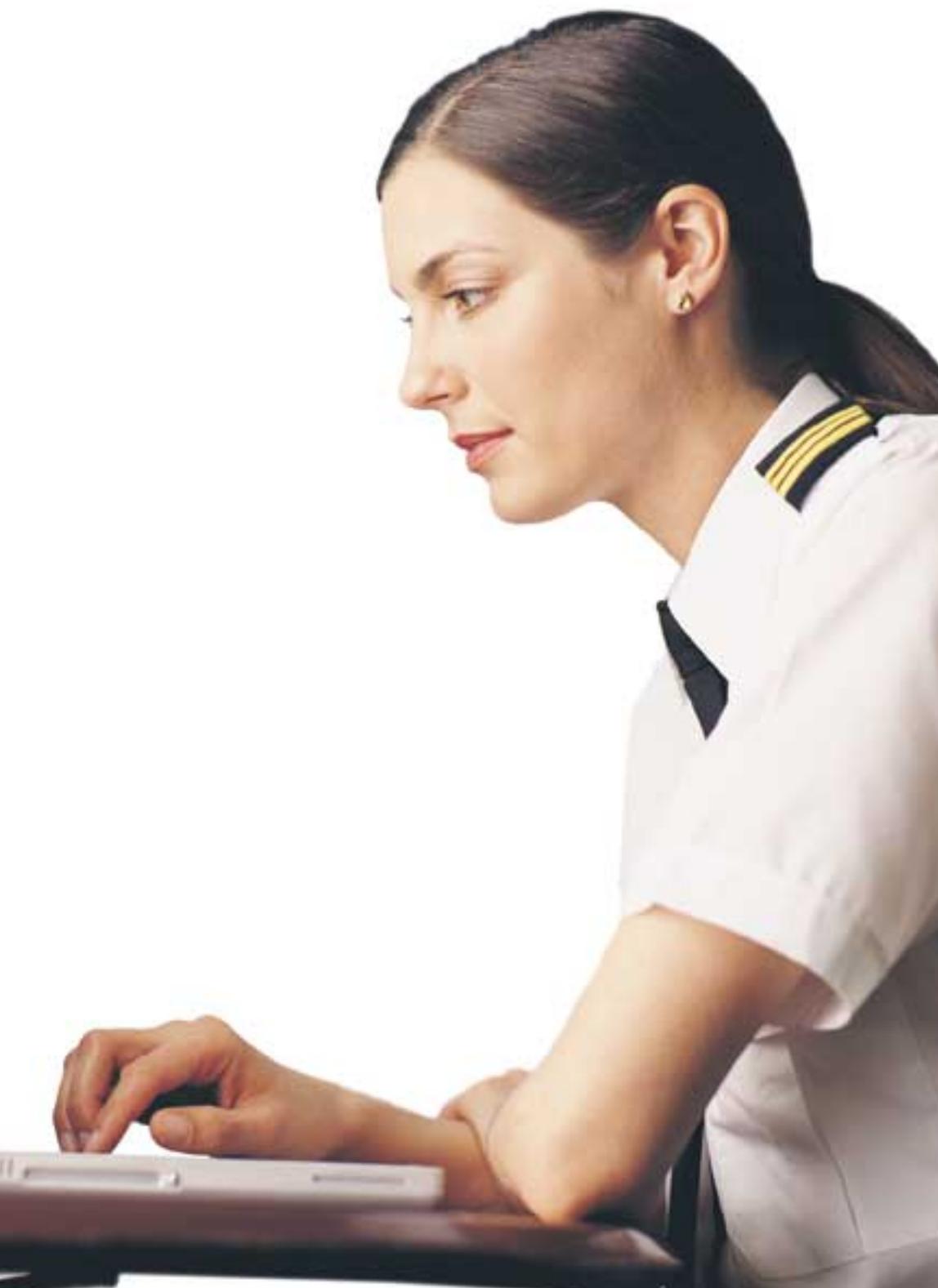


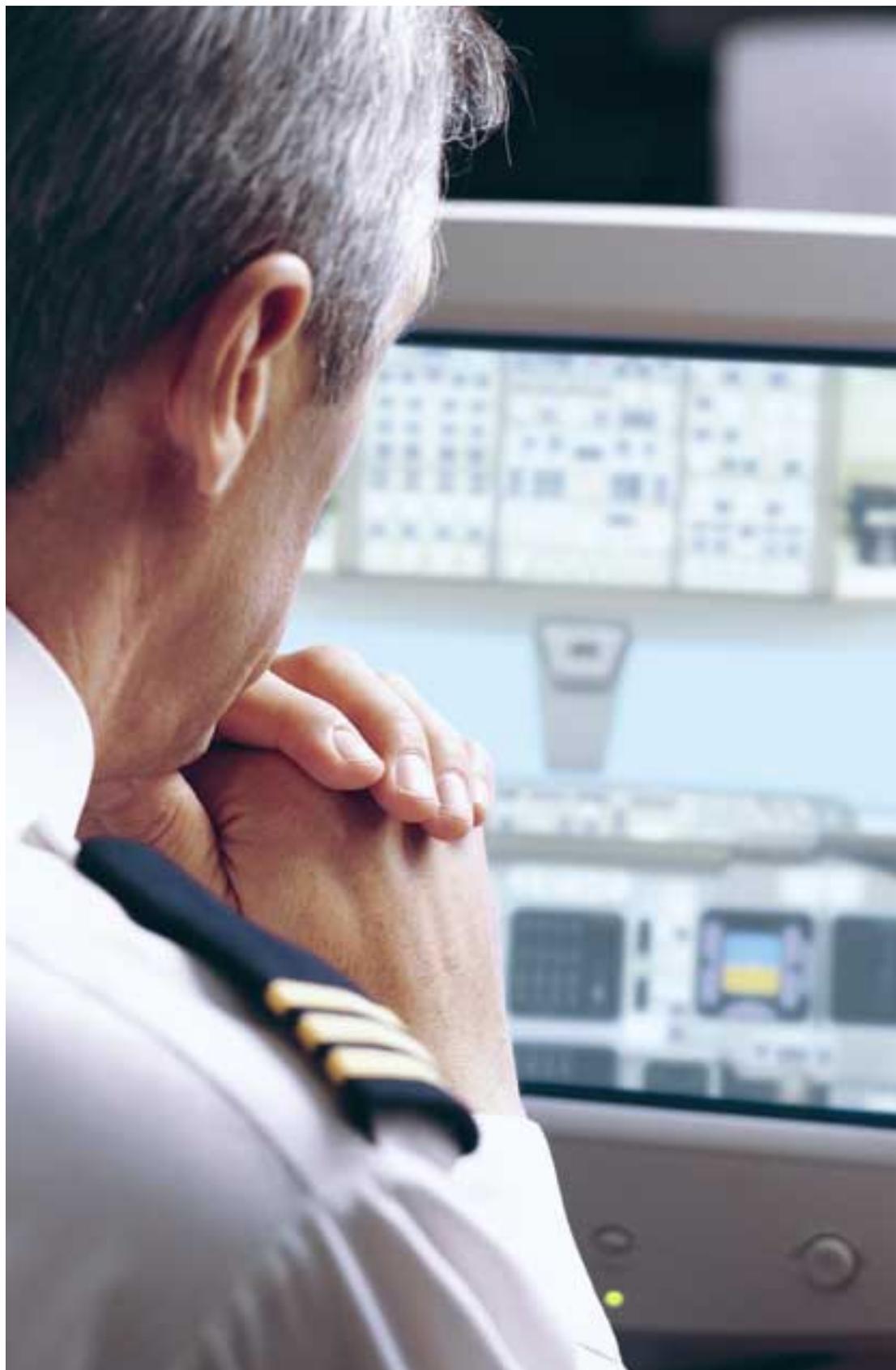
Devenir le plus exigeant de nos clients

En formation aéronautique, notre secteur Civil a un but : être la référence mondiale, grâce à une gamme complète de services adaptables sur mesure aux besoins précis des pilotes de ligne et d'affaires. Des services qui garantissent aux clients de bénéficier d'une même haute qualité de formation, qu'ils aient choisi de suivre cette formation en ligne, ou de la recevoir dans l'un des 20 centres que nous avons implantés en autant de points judicieusement choisis sur quatre des cinq continents. Nous « pensons client », et d'autant mieux que, par suite de la transformation stratégique de l'entreprise, l'activité de formation en pleine croissance de notre secteur Civil fait de lui le plus important, et le plus exigeant des clients pour le matériel de simulation de CAE.

Être le chef de file de la formation en ligne

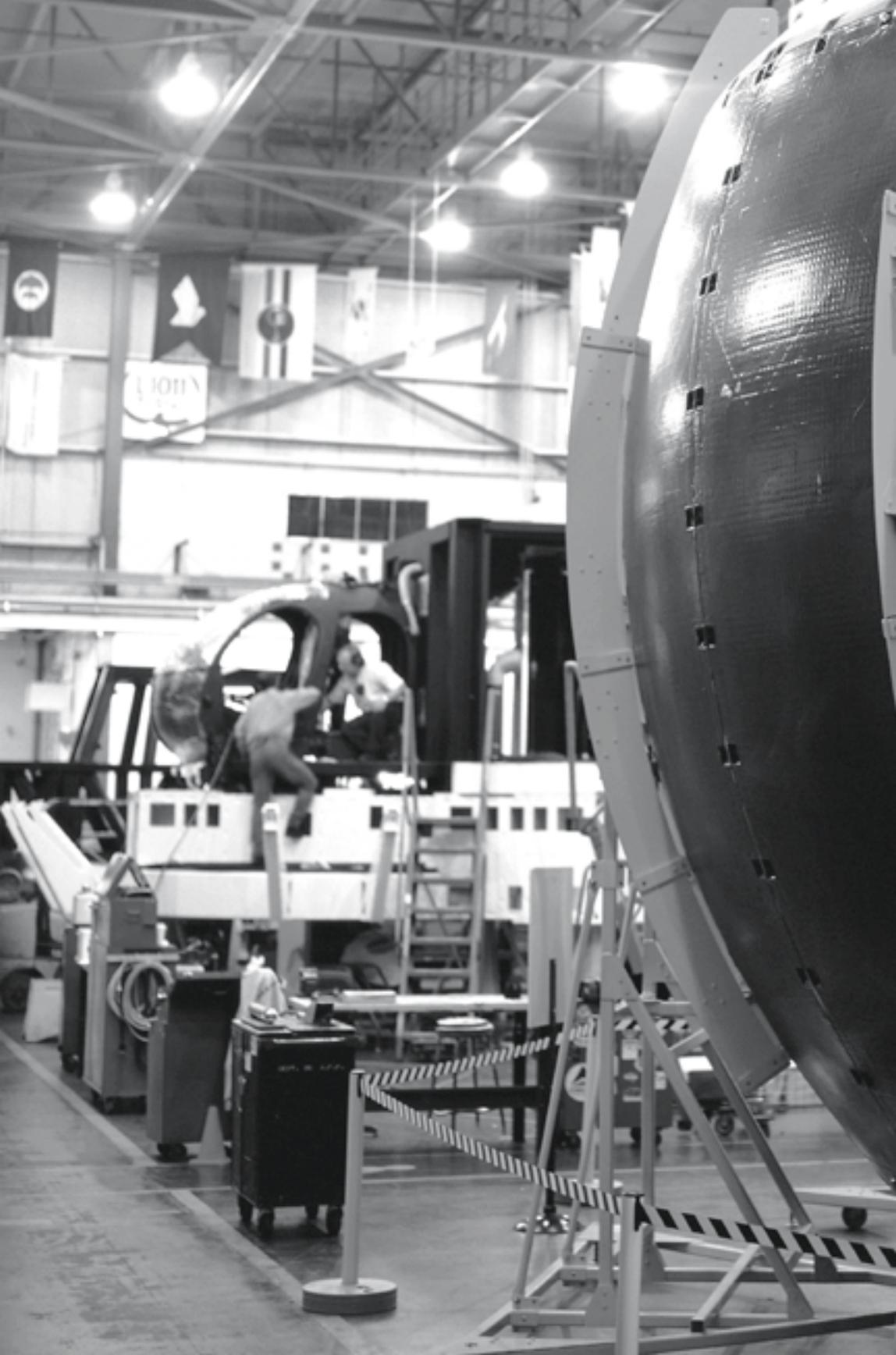
Dans un monde où temps égale argent, CAE fait gagner à ses clients un temps précieux, par l'implantation judicieuse de ses centres de formation, et par la mise en ligne de produits et services de haute qualité. Grâce aux outils d'assistance qui sont à leur disposition sur le Web, les clients réservent leurs stages de formation dans les meilleures conditions, et les propriétaires de simulateurs accèdent sans délai au service après-vente. À cela s'ajoute CAE Simfinity^{MC}, produit de pointe tournant sur PC, qui révolutionne l'enseignement collectif et permet de suivre à distance des programmes de formation agréés. Grâce à CAE Simfinity^{MC}, CAE compte voir le périmètre de son activité formation englober, aux côtés de la formation des pilotes, celle des spécialistes de la maintenance et du dépannage des avions.





Prendre de bons outils pour en faire de meilleurs

Dans le domaine de la réalité virtuelle, CAE doit sa position de chef de file à ses technologies d'avant-garde. En 2003, son simulateur CAE Sim XXI^{MC}, plus léger et plus performant, a effectué son « vol inaugural », tandis que CAE Medallion-S^{MC}, système visuel de nouvelle génération, faisait sur le marché militaire une entrée qui suivait de peu celle de son homologue CAE Tropos^{MC} sur le marché civil. CAE a été chargée d'une mise à niveau des simulateurs d'hélicoptères Apache de l'Armée de terre américaine. À la requête urgente, reçue fin mars dernier, lui demandant une simulation de la réduction de visibilité que le sable soulevé provoque lors d'un décollage ou d'un atterrissage dans le désert irakien, CAE a répondu avec brio par une adaptation du logiciel simulant le phénomène similaire qui se produit au-dessus de l'eau. En un clin d'œil, l'outil était prêt, et le 1^{er} avril, la formation débutait.



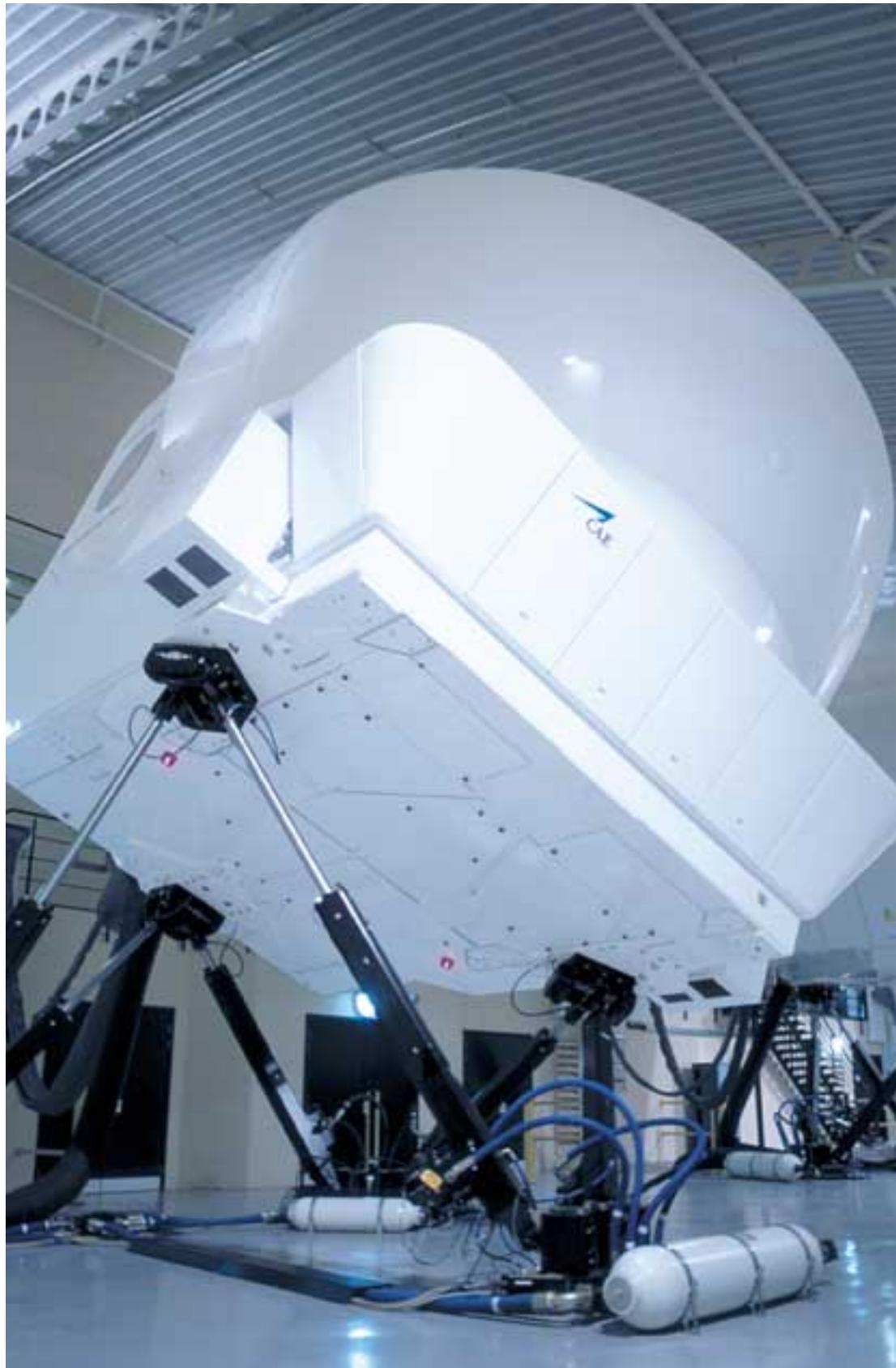


Travailler plus
intelligemment pour
gagner en productivité
et en efficacité.

Développer des technologies polyvalentes

Innover sans cesse pour donner « plus pour moins » demande un investissement soutenu en recherche et développement. Annuellement, chez CAE, environ 10 pour cent du chiffre d'affaires vont à la R&D. Pour rentabiliser au mieux cet investissement, CAE s'applique à développer des technologies de simulation et de contrôle-commande susceptibles d'applications multiples, aussi bien civiles que militaires. L'éventail des produits destinés aux marines civile et militaire s'élargit aussi. Par la combinaison des systèmes de navigation avec ceux qui assurent le contrôle-commande de la propulsion et de la machinerie des navires, CAE élabore des solutions intégrées, en visant à s'octroyer ainsi une plus grosse « part du bateau » et à rehausser sa notoriété en tant qu'intégrateur de systèmes.





Produire mieux, produire plus vite

Face à la concurrence et aux exigences des clients, gagner sans cesse en productivité est essentiel pour demeurer rentable. En concevant des produits plus modulaires et composés de moins de pièces, en améliorant également son processus de fabrication, CAE a spectaculairement raccourci les délais de production et réduit au minimum les risques d'imperfections. En outre, la réalisation de produits aux diverses finalités sur une plate-forme unifiée permet de tirer le meilleur parti possible des économies d'échelle. Ainsi, sur l'exercice 2003, la marge d'exploitation s'est globalement maintenue à un confortable taux de 20 pour cent, malgré le report dans le temps de programmes militaires qui devaient démarrer, et malgré une nette baisse des commandes de simulateurs de vol de la part des clients traditionnels de CAE, notamment les grandes compagnies aériennes nord-américaines, qui vivent des jours difficiles.

Encourager l'excellence et l'innovation

L'innovation, mère de l'amélioration des produits et des processus, est le fruit de l'ingéniosité et de la persévérance. CAE compte dans le monde plus de 6 000 employés compétents et dévoués, des gens de calibre international natifs de plus d'une soixantaine de pays, qui rendent la communication possible dans leur propre langue avec les clients originaires de plus d'une centaine de nations. Dans un monde où appartenances ethniques et religieuses alimentent tant de dissensions, l'unité de notre entreprise dans sa diversité est un trésor à soigneusement préserver. Après tout, les hommes et les femmes de CAE ne sont-ils pas son avantage essentiel?



1

2

3

4

5

6

Lauréats du Prix d'excellence du président

Sur la photo en page précédente :

- 1 **Terry Smith**
Chef de projets principal
Systèmes visuels civils
Montréal (Canada)
- 2 **Éric Simon**
Chef de service, Technologies principales
Simulation militaire et formation
Montréal (Canada)
- 3 **Keith Blanchet**
Chef de service, Marketing et ventes
Contrôles navals
Montréal (Canada)
- 4 **Rosa Gerardis**
Acheteur principal
Chaîne d'approvisionnement
Exploitation
Montréal (Canada)
- 5 **Martin Brailovsky**
Chef de service, Stratégie produits
Solutions intégrées de formation
Simulation et formation
aéronautiques civiles
Montréal (Canada)
- 6 **Sophie Poirier**
Chef de service, Affaires juridiques
Services juridiques
Montréal (Canada)

Absents sur la photo :

- Peter Redman**
Chef de service, Exploitation
Simulateur de vol et de mission
RAN S-70B-2
Simulation militaire et formation
HMAS Albatross, Nowra (Australie)
- Terry Cyr**
Chef de programmes, Amériques
Simulation militaire et formation
Montréal (Canada)
- Frank Bastone**
Chef de groupe, Publications techniques
Exploitation
Montréal (Canada)
- Kevin Kaiser**
Chef de service, Ingénierie logicielle,
Jets d'affaires/Système de pilote
automatique et de navigation
Exploitation
Montréal (Canada)
- Martin Zaruba**
Analyste technique/architecte
Affaires électroniques
Simulation et formation
aéronautiques civiles
Dallas (Texas) É.-U.
- Hugues Lachance**
Chef de groupe régional
Services à la clientèle, Amériques
Simulation et formation
aéronautiques civiles
Montréal (Canada)

Revue de l'exploitation et analyse par la direction

L'analyse par la direction des résultats financiers de l'exercice 2003 porte sur les grands secteurs d'activité de CAE Inc. : Simulation et formation aéronautiques civiles (le Civil), Simulation militaire et formation (le Militaire) et Contrôles navals (le Naval). Jusqu'à l'exercice précédent, les Contrôles navals étaient rattachés au Militaire et leurs résultats étaient englobés dans ceux de l'unité d'affaires Simulation militaire et Contrôles navals. Mais l'importance qu'ils ont prise justifie désormais la présentation de leurs résultats comme ceux d'un secteur d'activité distinct. La présente analyse, qui renferme une revue de l'exploitation de chaque secteur et de la situation financière de CAE, vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances, risques et incertitudes importants liés aux résultats d'exploitation de chaque secteur. Elle doit être lue à la lumière des états financiers vérifiés qui figurent aux pages 53 à 97. Sauf indication contraire, tous les montants cités sont exprimés en dollars canadiens.

La présente analyse contient des déclarations prospectives à propos de CAE et des activités de chaque secteur d'exploitation, fondées sur des hypothèses que CAE jugeait raisonnables au moment où elles ont été formulées. Ces déclarations prospectives comportent nécessairement, en raison de leur nature, des risques et des incertitudes qui pourraient causer d'importantes différences entre les résultats réels et ceux qui sont envisagés par les déclarations prospectives. CAE avertit le lecteur que les hypothèses concernant des événements futurs, dont un grand nombre sont indépendants de la volonté de CAE, pourraient se révéler en fin de compte inexactes. Les facteurs pouvant faire que les résultats ou événements réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles sont traités plus loin sous le titre « Risques et incertitudes ».

Résumé des résultats consolidés

Activités poursuivies

Bénéfice

Pour l'exercice, le bénéfice consolidé provenant des activités poursuivies a atteint 131,0 millions de dollars, soit 60 cents par action, contre 148,4 millions de dollars ou 0,68 \$ par action pour l'exercice précédent. Ce recul est attribuable à la baisse de la marge d'exploitation du Civil, que compensent en partie la croissance du Naval et l'accroissement important des marges du Militaire. Le repli des marges du Civil s'explique en grande partie par l'effondrement de la demande de simulateurs de vol complets (FFS) ainsi que par l'incidence de la comptabilisation des cessions-bail, qui fait entrer les redevances et la charge d'intérêts correspondante dans le calcul de la marge d'exploitation. La progression des résultats du Naval tient à la croissance organique de son activité dans le domaine des contrôles navals, laquelle s'est caractérisée par une plus forte contribution de la part de l'activité de formation des équipages des sous-marins Astute en Grande-Bretagne et des programmes concernant les patrouilleurs pour la Marine royale malaisienne, ainsi que par la contribution d'un exercice complet d'activité de CAE Valmarine, dans le domaine civil. La marge d'exploitation du Militaire a poursuivi sa tendance haussière : de 14 % qu'elle était en 2002, elle a atteint 17 % pour l'exercice 2003 en raison d'une combinaison de mesures en matière de productivité et de compression des coûts.

Globalement, la marge d'exploitation de l'exercice s'est élevée à 20 % en regard de 21 % pour l'exercice précédent. Le recul s'explique par la façon dont évolue l'activité – dans laquelle le Militaire et le Naval prennent une part plus grande, et le Civil prend une part plus petite –, et par l'amenuisement de la marge d'exploitation dégagée par le Civil.

D'autres facteurs ont également eu une incidence sur le bénéfice provenant des activités poursuivies pour l'exercice 2003. À compter de cet exercice, la période d'amortissement du matériel de simulation civil situé dans les divers centres de formation est passée de 20 à 25 ans. Cette nouvelle période, qui reflète mieux la durée approximative de vie utile des simulateurs, correspond aux pratiques du secteur et aux durées de certaines des ententes de financement à long terme conclues à ce jour à l'égard de tels actifs. La modification de la durée estimative de vie utile s'est traduite par une diminution de l'amortissement d'environ 3,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice, CAE a également ramené l'hypothèse du taux de rendement de l'actif des régimes de retraite à prestations déterminées de 9 % à 6,5 %. Ce changement a entraîné une hausse de la charge de retraite de l'exercice de 5,4 millions de dollars par rapport à l'exercice 2002. En dernier lieu, CAE a dû absorber le coût de ses émissions avortées d'actions et de débetures convertibles, soit 3,6 millions de dollars.

Les intérêts débiteurs de l'exercice se sont élevés à 30,4 millions de dollars, contre 22,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable au niveau d'endettement plus élevé pendant tout l'exercice par suite de la réalisation d'investissements stratégiques à divers moments pendant l'exercice 2002 et de la hausse des dépenses en immobilisations au cours de 2003 pour l'expansion des centres de formation du secteur Civil.

Produits

Les produits consolidés se sont élevés à 1,13 milliard de dollars pour l'exercice 2003, une légère hausse par rapport aux produits de l'exercice précédent. Les produits du Naval ont progressé de 40 % par rapport à ceux de 2002 pour atteindre 167,6 millions de dollars. Cette croissance résulte d'un solide carnet de commandes, qui comprend le contrat de formation à long terme pour les équipages des sous-marins britanniques de classe Astute. Les produits du Militaire ont reculé de 3 % comparativement à l'exercice précédent en raison du retard dans l'attribution de divers contrats. Les produits du Civil ont diminué de 5 % : la croissance significative des produits tirés de la formation, qui constituent tout près de 50 % des produits de ce secteur, a été plus qu'annulée par la chute des ventes de matériel et de services qui s'y rattachent.

Activités abandonnées

Pour l'exercice, CAE a enregistré une perte provenant des activités abandonnées de 13,8 millions de dollars, comparativement à un gain de 1,1 million de dollars pour l'exercice 2002. La majeure partie de la perte correspond à des régularisations postérieures à la clôture du désinvestissement de la division Pâtes et papiers du groupe Systèmes forestiers et à la vente de CAE Ransohoff et CAE Ultrasonics, qui se sont toutes deux réalisées au quatrième trimestre de l'exercice 2002.

Le solde de la perte est lié aux désinvestissements des entreprises restantes dans les secteurs Technologies de nettoyage et Systèmes forestiers. De ce solde, l'élément le plus important est la réduction prévue du produit de la cession du reliquat des actifs du secteur forestier par suite d'une baisse de rendement causée par la détérioration du marché pour leurs immobilisations. Au cours de l'exercice, CAE a conclu la vente de son entreprise britannique de technologies de nettoyage (le 28 juin 2002) ainsi que celle de l'entreprise de production de matériel pour scieries de son groupe forestier (le 16 août 2002). Après la fin de l'exercice, CAE a conclu la vente de sa dernière

entreprise des Systèmes forestiers, CAE Machinery, située à Vancouver (Colombie-Britannique), et la vente de son activité allemande de nettoyage. Des pourparlers exclusifs sont par ailleurs en cours pour la vente de la dernière entreprise du secteur Technologies de nettoyage, soit Alpheus, située à Rancho Cucamonga (Californie). Cette opération devrait se conclure au premier trimestre de l'exercice 2004.

Bénéfice net

Le bénéfice net consolidé s'est élevé à 117,2 millions de dollars, soit 0,53 \$ par action, pour l'exercice 2003, en regard de 149,5 millions de dollars, ou 0,69 \$ par action, pour l'exercice 2002.

Flux de trésorerie

L'encaisse, l'encaisse affectée et les placements à court terme de CAE ont fléchi de 91,6 millions de dollars pour atteindre 34,1 millions de dollars, et sa dette à long terme a diminué de 115,1 millions de dollars pour se chiffrer à 811,4 millions de dollars. De ce montant, une tranche de 13,4 millions de dollars est exigible au cours des douze prochains mois. Les flux de trésorerie provenant des activités poursuivies ont totalisé 142,4 millions de dollars, en regard de 173,1 millions de dollars pour l'exercice précédent, situation qui s'explique par la baisse des résultats et l'augmentation du fonds de roulement hors trésorerie. CAE a engagé des dépenses en immobilisations de 238,9 millions de dollars, principalement à l'égard de l'expansion du réseau de formation du Civil. Le parc de FFS utilisés en formation s'est accru de 50 % au cours de l'exercice : il est passé de 59 à 89 simulateurs. Parmi les autres dépenses en immobilisations importantes, mentionnons le montant de 20 millions de dollars consacré à la construction au Royaume-Uni du centre de formation pour les équipages des sous-marins de classe Astute (secteur Naval). Pour CAE, le mode de financement le plus économique de la croissance du secteur Civil est le financement à long terme par cession-bail. Au cours de l'exercice 2003, CAE a mobilisé 127 millions de dollars par la cession-bail de sept simulateurs. Au 31 mars 2003, 27 des 89 simulateurs de son parc avaient fait l'objet d'un tel financement. Se reporter à la rubrique « Opérations de cession-bail » de la présente analyse pour de plus amples informations.

Carnet de commandes

Au 31 mars 2003, la valeur du carnet de commandes était de 2,3 milliards de dollars contre 2,7 milliards de dollars au 31 mars 2002. Ce repli reflète l'évolution des activités du Civil, à savoir l'accroissement des activités de formation et la diminution des ventes de matériel. La faiblesse du marché a réduit le volume de commandes de matériel du Civil pour l'exercice. Par ailleurs, la majorité des produits tirés de la formation découle de contrats à court terme qui ne font pas partie du carnet de commandes. Parmi les contrats militaires à long terme inscrits dans le carnet de commande, mentionnons le programme des hélicoptères d'appui moyens pour le compte du gouvernement britannique, contrat d'une valeur de 638,1 millions de dollars dont la durée restante est de 15 ans, et, pour le secteur Naval, le contrat de formation au Royaume-Uni pour les sous-marins de classe Astute, d'une valeur de 370 millions de dollars. Ce dernier, d'une durée de 30 ans, en est à sa deuxième année.

Revue de l'exploitation

Simulation et formation aéronautiques civiles

Le secteur Simulation et formation aéronautiques civiles de CAE est un chef de file mondial de la conception et de la production de simulateurs de vol et de systèmes visuels pour avions civils. C'est aussi un fournisseur de premier plan de solutions intégrées de formation pour l'aviation civile. Avec, au 31 mars 2003, un parc de 89 FFS (contre 59 au 31 mars 2002) répartis dans 20 centres de formation à l'échelle de la planète, CAE occupe le deuxième rang mondial des fournisseurs indépendants de services de formation dans chacun des trois segments : avions d'affaires, avions de transport régional à réaction et avions à large fuselage. En outre, CAE demeure un chef de file mondial pour ce qui est des ventes de FFS sur le marché ouvert à la concurrence.

Résultats financiers

(montants en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Produits	517,2 \$	545,2	481,5	480,2	352,8
Bénéfice d'exploitation	116,2 \$	151,8	115,8	82,9	54,4
Marge d'exploitation	22,5 %	27,8	24,0	17,3	15,4
Carnet de commandes	418,0 \$	641,2	649,5	527,8	482,7
Dépenses en immobilisations	207,6 \$	216,7	72,9	11,7	23,2

Les produits de l'exercice ont atteint 517,2 millions de dollars, en baisse de 5 % par rapport au montant de l'exercice précédent. Les produits tirés de la formation ont connu une croissance substantielle, attribuable à la contribution des sociétés acquises à l'exercice 2002 (Schreiner en août 2001 et SimuFlite en décembre 2001) et à l'accroissement de 50 % du parc de FFS pendant l'exercice. Cette croissance des activités de formation a toutefois été plus qu'annulée par la chute des activités de vente de matériel et de services de soutien. Pour l'exercice 2003, CAE a remporté 11 des 17 commandes de FFS passées sur appel d'offres, alors qu'en 2002, elle en avait remporté 22 sur 26. Le repli des ventes rend compte de la conjoncture actuelle du marché du matériel destiné à l'aviation civile, qui a été énormément touché par les événements sur la scène mondiale : en premier lieu, l'attaque terroriste de septembre 2001, par la suite, la guerre en Irak et, actuellement, l'épidémie de SRAS. Environ la moitié des produits du Civil pour l'exercice 2003 est provenue de la formation, contre le quart en 2002.

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice s'est établi à 116,2 millions de dollars, ou 22,5 % des produits, contre 151,8 millions de dollars, ou 27,8 % des produits à l'exercice précédent. La baisse du bénéfice et de la marge d'exploitation découle de la faiblesse de la demande pour les FFS, de l'incidence de la comptabilisation du financement par cession-bail, qui prend en compte les redevances annuelles et les intérêts correspondants, et de la baisse généralisée du taux d'utilisation du parc de simulateurs des centres de formation par suite de l'ajout d'un nombre important de simulateurs au cours de l'exercice.

La valeur du carnet de commandes était de 418 millions de dollars au 31 mars 2003. Sa baisse par rapport à l'année dernière vient de ce que la majeure partie des activités de formation ne donnent pas lieu à des contrats à long terme et ne s'inscrivent donc pas dans le carnet de commandes.

Les dépenses en immobilisations se sont élevées à 207,6 millions de dollars, légèrement en baisse par rapport au niveau atteint au cours de l'exercice précédent. La majeure partie de ces dépenses a été engagée à l'égard de l'expansion du réseau mondial de formation du Civil.

Points saillants de l'exploitation

Au cours de la première moitié de l'exercice, CAE a réalisé avec encore plus de dynamisme sa stratégie d'expansion et de croissance : le parc de FFS s'est accru de 50 %, passant de 59 unités à 89. De nouveaux centres de formation ont été inaugurés à l'exercice 2003, dont celui de Denver, où Frontier Airlines et Air Wisconsin sont les locataires clés en vertu de contrats à long terme; celui de Phoenix, où Mesa Airlines est le locataire clé en vertu d'un contrat de formation de 10 ans; le centre de Dubaï, à l'égard duquel CAE et United Emirates ont joint leurs efforts afin de fournir des services de formation au Moyen-Orient; et celui de Zhuhai, en Chine, une coentreprise formée avec China Southern Airlines. CAE a également ajouté des simulateurs dans deux de ses centres à Dallas, ainsi qu'à ses centres situés à Toronto, à Rome et en Espagne. Fait remarquable, le parc de simulateurs du centre consacré au marché des pilotes d'avions d'affaires CAE SimuFlite, à Dallas, le plus important centre de formation indépendant du monde, a été accru pour atteindre 26 FFS et sera bientôt porté à 28 FFS (il en comptait 22 à l'exercice 2002). Cet accroissement a fait passer le marché cible de ce centre de 55 % à plus de 80 %.

La croissance des activités de formation de CAE est soutenue par des investissements dans la technologie de prochaine génération pour les FFS : CAE SIM XX^{IMC}, une nouvelle conception modulaire qui permet de produire des simulateurs de haute qualité à un coût moins élevé; CAE Tropo^{MC}, un nouveau générateur d'images évolutif sur PC qui permet d'améliorer le degré de réalisme des systèmes visuels à un coût moins élevé; et CAE Simfinity^{MC}, un logiciel de simulation haute fidélité qui permet une formation poussée sur les dispositifs d'entraînement aux procédures en classe et sur le Web. Ce dernier investissement a été possible grâce à l'attribution récente d'un contrat par Airbus visant l'acquisition de 20 dispositifs d'entraînement au vol et à la maintenance CAE Simfinity^{MC} qu'Airbus intégrera dans ses centres de formation aéronautique. Ce contrat a été obtenu peu de temps après la première qualification FAA niveau 4 d'un dispositif d'entraînement au vol CAE Simfinity^{MC}. Il s'agissait de celui du CRJ200 destiné à la formation des pilotes d'Atlantic Coast Airlines. Air Canada Jazz a également adopté CAE Simfinity^{MC} dans le cadre du programme de formation de ses pilotes.

La stratégie de CAE visant la croissance des activités de formation est également appuyée par un accord de coopération d'une durée de dix ans avec Airbus. Aux termes de cet accord, CAE fournit le matériel, les installations et les technologies avancées de formation et Airbus, pour sa part, fournit ses didacticiels et son expertise en formation. De cette entente résultera un réseau mondial de centres de formation qui combine les installations nord-américaines d'Airbus à Miami avec celles de CAE. Cette entente permettra aux clients et aux exploitants d'Airbus de recevoir une formation de qualité supérieure dans des établissements mieux situés qui offrent une gamme complète de solutions intégrées de formation.

En plus de l'inauguration de nouveaux centres de formation comptant des locataires clés, CAE a signé d'importants contrats de formation à long terme avec Jet Blue Airways, le United States Air Force Air Education and Training Centre, South African Express et Spannair.

En ce qui concerne les 11 FFS commandés au cours de l'exercice, certains ont été achetés par de nouveaux clients, comme South African Airways (un A320) et China Eastern (deux A320). De même, Air France a acquis pour la première fois un A320, et GE Capital Aviation Training a acquis le tout premier FFS pour un Embraer 170. CAE a

également décroché neuf des 17 contrats passés sur appel d'offres visant des systèmes visuels. Sept d'entre eux comprendront le nouveau générateur d'images de CAE, CAE Tropos^{MC}.

Perspectives

CAE s'attend à ce que l'activité de formation du Civil connaisse une croissance appréciable du fait qu'elle a accru de 50 % son parc de FFS (qui est passé de 59 à 89 unités) au cours de l'exercice 2003. En 2003, les produits de la formation ont représenté environ 50 % du chiffre d'affaires total du Civil. À l'heure actuelle, CAE est le seul fournisseur intégré de solutions globales de formation, qui reposent sur des FFS du plus haut niveau de perfectionnement, des dispositifs d'entraînement partiel, des didacticiels, des programmes d'enseignement et des solutions de formation en ligne.

CAE entend préserver sa position dominante sur le marché ouvert des systèmes de simulation et des systèmes visuels civils, grâce à l'accent qu'elle met sur les relations avec les clients, à son engagement envers l'innovation et la technologie, la qualité, la fiabilité et l'efficacité des produits, et grâce à ses efforts soutenus pour raccourcir les délais de livraison par l'amélioration des processus. CAE s'attend à accroître l'avantage dont elle dispose au chapitre des délais, des coûts, de la qualité et de sa réputation de performance en misant d'une part sur de nouvelles améliorations dans son exploitation et, d'autre part, sur ses programmes de recherche et développement (R&D).

L'incertitude des marchés constitue le plus grand problème auquel CAE fait face. Les événements du 11 septembre 2001, la guerre en Irak et, actuellement, l'épidémie de SRAS ont durement touché les compagnies aériennes et les constructeurs, et, par le fait même, CAE, dont le sort dépend, dans une certaine mesure, de la santé et de la prospérité de ces secteurs. C'est en particulier vrai pour les ventes de simulateurs, qui ont fléchi du fait que les compagnies aériennes clientes ont retardé leurs prises de livraison de nouveaux appareils, et donc de simulateurs. Les commandes de simulateurs en 2003 n'ont atteint que la moitié du nombre enregistré en 2002, lequel était déjà en baisse par rapport à l'exercice précédent. Nous prévoyons que le chiffre des ventes de matériel de 2004 sera du même ordre que celui de l'exercice 2003.

Simulation militaire et formation

Le secteur Simulation militaire et formation de CAE est un concepteur et un fabricant de premier plan de systèmes de simulation pour la formation des forces militaires aériennes et terrestres. Le matériel de simulation et la formation que ce secteur propose concernent des aéronefs militaires de toute sorte, allant des hélicoptères aux avions de transport en passant par les chasseurs à réaction. CAE offre une large gamme de produits qui couvre de nombreux systèmes d'armes américains et européens. La clientèle est vaste elle aussi : CAE réalise ses ventes dans plus d'une trentaine de pays.

Résultats financiers

(en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Produits	445,7 \$	461,8	329,3	309,6	291,9
Bénéfice d'exploitation	73,6 \$	65,6	18,8	2,2	13,3
Marge d'exploitation	16,5 %	14,2	5,7	0,7	4,6
Carnet de commandes	1 235,3 \$	1 378,3	971,9	1 048,4	1 164,6
Dépenses en immobilisations	12,1 \$	14,1	1,8	9,6	34,8

Les produits de l'exercice, qui se sont élevés à 445,7 millions de dollars, ont diminué de 3 % par rapport à l'exercice précédent en raison des retards dans l'attribution de plusieurs programmes auxquels CAE prévoyait participer. Malgré cette baisse, le bénéfice d'exploitation a affiché une hausse de 12 % pour atteindre 73,6 millions de dollars. Ces résultats exceptionnels découlent d'une meilleure exécution des programmes, en particulier dans les dernières étapes de l'achèvement des contrats. De même, l'approche plus rigoureuse (depuis la soumission jusqu'à la livraison), dont l'adoption remonte à il y a deux ans, et la poursuite de l'intégration des activités de Tampa, acquises au début de l'exercice 2002, ont contribué à l'amélioration des marges. CAE a en outre réduit d'approximativement 12 millions de dollars les coûts de réalisation de certains programmes par rapport aux estimations initiales faites lors de l'acquisition de Tampa, ce qui a également contribué à l'amélioration des marges.

La valeur du carnet de commandes, 1,2 milliard de dollars, est inférieure à celle de l'exercice précédent en raison des retards d'attribution des contrats; les nouvelles commandes pour l'exercice se sont élevées à 284,6 millions de dollars. Le contrat à long terme passé avec le ministère de la Défense du Royaume-Uni pour la formation des pilotes d'hélicoptères d'appui moyens et celui pour la conception et la fabrication des systèmes visuels destinés à l'Eurofighter 2000 comptent pour près de la moitié du carnet de commandes.

Points saillants de l'exploitation

L'exécution des programmes a été éblouissante; cette performance s'est traduite par les marges d'exploitation les plus élevées qu'a connues le Militaire. Toutefois, le rythme des nouvelles commandes a été perturbé par les événements sur la scène géopolitique, et plusieurs programmes importants auxquels CAE compte participer ont accusé des retards. En début d'exercice, CAE et Boeing ont présenté une soumission commune dans le cadre du programme Flight School XXI. Ce programme de l'Armée de terre américaine consiste en l'élaboration, l'entretien, l'exploitation, la mise à niveau et le soutien de la formation en pilotage qui sera dispensée en vol virtuel au Army Aviation Center de Fort Rucker (Alabama). Flight School XXI doit appuyer les efforts de transformation déployés par l'Armée afin de rehausser le niveau d'expérience des pilotes avant leur première mission de combat. La décision d'aller de l'avant avec ce programme a connu un retard. Toutefois, un appel d'offres a été lancé en juin 2003, et la sélection du fournisseur devrait s'effectuer à l'automne 2003.

Au cours de l'exercice, CAE a été sélectionnée comme fournisseur de nombreux programmes, notamment un contrat portant sur la conception et la construction de deux simulateurs de mission d'hélicoptère Super Lynx 300 pour le compte de l'Aviation royale du sultanat d'Oman, ainsi qu'un contrat portant sur la construction d'un simulateur de poste de pilotage de l'avion CP-140 Aurora et la mise à niveau du dispositif d'entraînement aux procédures du poste de pilotage de cet avion pour les Forces armées canadiennes. Le Militaire a conservé sa position de chef de file de la conception et de la fabrication de simulateurs pour le C-130 Hercules. Pour preuve, la Société a obtenu, de concert avec Lockheed Martin, des contrats à long terme évalués à plus de 30 millions de dollars visant la fourniture d'appareils additionnels de formation pour le C-130J ainsi que le soutien à la formation du personnel de l'Aviation américaine.

L'expansion des services de formation de CAE a poursuivi sur sa lancée grâce à l'obtention de contrats pour l'entretien et le soutien d'un certain nombre de simulateurs dans des bases militaires de l'OTAN et dans diverses bases de l'Aviation américaine.

Perspectives

La vitalité du marché de la simulation et de la formation militaires tient à l'introduction de nouvelles plates-formes aériennes, à la mise à niveau et à la prolongation de la vie des appareils en service, et à l'utilisation grandissante de la simulation dans la formation des pilotes, en raison de son plus haut degré de réalisme et de son coût notablement plus faible que celui de la formation en vol réel. CAE s'attend à accroître l'avantage dont elle dispose au chapitre des délais, des coûts, de la qualité et de sa réputation de performance en misant d'une part sur de nouvelles améliorations dans son exploitation et, d'autre part, sur ses programmes de recherche et développement.

La croissance sera tributaire de la réussite de la Société à remporter de grands programmes : Flight School XXI (programme pluriannuel qui pourrait dépasser les 885 millions de dollars), système avancé distribué pour l'entraînement au combat adapté aux CF-18 canadiens (programme de 200 millions de dollars), programme britannique de formation des équipages de véhicules blindés (programme de 1,5 milliard de dollars sur 30 ans) et programme européen de l'hélicoptère NH-90.

Outre ces grands programmes, le Militaire va poursuivre l'expansion de ses services de formation et continuer de tirer parti de l'accroissement des dépenses dans le domaine de la défense et de la sécurité, notamment aux États-Unis, comme en témoigne le contrat de 70 millions de dollars sur dix ans aux termes duquel CAE fournira des services de soutien à la formation au vol aux trois corps de la Défense australienne.

Contrôles navals

Le secteur Contrôles navals de CAE est un chef de file mondial de la fourniture de systèmes de contrôle-commande et d'automatisation pour la marine militaire et la marine de commerce. Choisis pour équiper plus de 130 navires appartenant à 18 marines nationales, ces systèmes assurent la surveillance et la commande de la propulsion, de la direction électrique, des installations auxiliaires et des systèmes et installations de maîtrise des avaries. Au-delà de cette activité de fourniture de systèmes, le secteur Naval a évolué vers celle de la fourniture de services de formation grâce à l'attribution, au cours de l'exercice 2002, d'un contrat dans le cadre du programme d'une durée de 30 ans relatif aux services de formation des équipages des sous-marins britanniques de classe Astute. Le Naval est également concepteur-réalisateur de simulateurs de formation pour centrales électriques.

Résultats financiers

(en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Produits	167,6 \$	119,5	80,6	75,3	63,8
Bénéfice d'exploitation	31,8 \$	23,6	15,0	13,6	10,1
Marge d'exploitation	19,0 %	19,7	18,6	18,1	15,8
Carnet de commandes	628,5 \$	676,4	131,4	170,9	78,0
Dépenses en immobilisations	19,8 \$	18,8	1,6	0,5	10,9

Le Naval a connu, en 2003, un autre exercice de croissance importante des produits : ceux-ci ont atteint 167,6 millions de dollars, soit une hausse de 40 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. Cette croissance découle de l'attribution de plusieurs contrats importants, notamment ceux visant la fourniture du système de commande et la formation des équipages des sous-marins britanniques de classe Astute, ainsi que de

la contribution notable des activités dans le domaine civil. Avec la croissance des produits, le bénéfice d'exploitation a bondi de 35 % pour se chiffrer à 31,8 millions de dollars. Au cours des trois derniers exercices, tant les produits que le bénéfice d'exploitation du Naval ont plus que doublé. Les marges d'exploitation ont légèrement fléchi en raison de l'évolution des types de contrats. Par contre, la Société continue de réaliser des gains de productivité supplémentaires par suite de l'expansion de ses activités en Inde afin de soutenir le développement de logiciels.

Au 31 mars 2003, la valeur du carnet de commandes s'élevait à 628,5 millions de dollars, contre 676,4 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent. Le contrat à long terme de formation des équipages des sous-marins britanniques de classe Astute représente environ 50 % de la valeur du carnet de commandes.

Points saillants de l'exploitation

L'une des clés de la réussite du Naval est la participation à des programmes navals pluriannuels, y compris les commandes de navires supplémentaires par suite de l'exercice d'options, qui permettent l'accroissement des taux de production. À titre d'exemple, au cours de l'exercice, CAE a été retenue pour fournir les systèmes de contrôle-commande de quatre nouveaux patrouilleurs MEKO 100 de la Marine royale malaisienne (ce contrat de 37 millions de dollars fait suite à celui de 21 millions de dollars qui avait été obtenu pour l'équipement des deux premiers navires). De même, CAE a été sélectionnée au début de l'exercice pour fournir le système de contrôle-commande d'un quatrième destroyer KDX-II de la Marine sud-coréenne. La participation éventuelle aux mises à niveau constitue un des autres avantages qui découle du fait d'être associé à un programme de construction de navires. Ainsi, la Marine canadienne a retenu CAE pour remplacer les affichages et effectuer une étude d'obsolescence sur le système des frégates de patrouille canadiennes afin de déterminer les mises à niveau nécessaires dans le cadre du Programme de prolongation de la durée de vie des navires. CAE avait fourni le système de contrôle-commande de ces frégates il y a près de 15 ans.

Le Naval a également établi des relations à long terme avec ses clients et les constructeurs de navires. Ces relations ont mené à l'attribution récente d'un contrat pour la fourniture de systèmes intégrés de contrôle-commande destinés aux nouvelles corvettes K130 de la Marine allemande. Ce contrat a été attribué peu de temps après la mise en œuvre, avec succès, de l'un des systèmes d'automatisation les plus élaborés du monde sur les frégates F-124 de la Marine allemande. Le contrat, dont la valeur se chiffre à 23 millions de dollars, porte sur le premier lot de cinq corvettes; il est prévu que 15 navires seront construits.

CAE a également préservé sa position de chef de file de la fourniture de systèmes de contrôle-commande pour les paquebots de croisière : elle a été sélectionnée pour les trois nouvelles constructions de navires de ce type annoncées au cours des 18 derniers mois. Depuis l'arrivée, en août 2001, de CAE sur le marché de la marine de commerce, par suite de l'acquisition de Valmarine, la Société a réussi à renforcer l'offre de produits des deux segments grâce aux échanges technologiques. En outre, la vente croisée sur les marchés mondiaux a généré de nouvelles possibilités sur les marchés navals, ce qui s'est traduit par l'attribution d'importants contrats par les Marines finlandaise, française et grecque.

Le segment des simulateurs pour centrales électriques, qui a représenté 10 % du chiffre d'affaires du Naval à l'exercice 2003, se concentre également sur le marché des mises à niveau. Au cours des derniers mois, le Naval a obtenu des contrats de mises à niveau de la Southern California Edison et de la Roumanie. De plus, il a vendu son tout premier dispositif de formation sur PC à la Florida Power & Light.

Perspectives

Les importants moyens de formation dont il dispose, le contrat à long terme de formation des équipages des sous-marins britanniques de classe Astute dont il est titulaire, et les possibilités que d'autres navires s'ajoutent dans plusieurs de ses programmes sont autant d'éléments qui placent le Naval en bonne position pour poursuivre sa croissance, tant dans le domaine militaire que civil.

CAE attend toujours de savoir ce qui doit advenir de la construction des deux porte-avions de 50 000 tonnes pour la Marine britannique, pour lesquels elle fait partie de l'équipe menée par Thales CVF. En janvier 2003, il a été annoncé que les deux équipes concurrentes (le chef de file de l'autre équipe est BAE Systems) avaient formé une alliance en vue de la réalisation des deux navires suivant les plans de Thales. Les répercussions de cette décision pour CAE restent à déterminer.

Liquidité et ressources en capital

Les besoins en financement de la Société sont satisfaits par les flux de trésorerie auto-générés, les disponibilités en vertu de facilités de crédit, et la mobilisation sur les marchés financiers de ressources en capital à long terme complémentaires. La Société estime que ses ressources en capital actuelles et prévues ainsi que les facilités de crédit dont elle dispose lui permettront de s'acquitter de toutes ses obligations financières dans l'immédiat et dans un avenir prévisible.

CAE dispose de lignes de crédit avec engagement à taux variables, consentie par des syndicats différents de prêteurs. Ces facilités de crédit permettent à CAE et à certaines filiales désignées d'emprunter directement pour leurs besoins généraux et ceux de leur exploitation. Sur les 872,8 millions de dollars disponibles, 52 % (451,9 millions de dollars) avaient été utilisés à la fin de l'exercice. Ce montant comprend 51,4 millions de dollars exigibles sur une facilité de crédit renouvelable qui échoit en juin 2003. À la fin de l'exercice, la Société satisfait en tout point les clauses restrictives imposées par les banques et a la capacité de tirer sur des lignes de crédit d'exploitation non engagées jusqu'à concurrence de 89,0 millions de dollars en diverses monnaies. De ce montant, 41,3 millions de dollars avaient été utilisés au 31 mars 2003.

Au 31 mars 2003, la dette à long terme de la Société totalisait 811,4 millions de dollars. À cette même date en 2002, cet élément se chiffrait à 926,5 millions de dollars. Au 31 mars 2003, la tranche de la dette à long terme échéant à court terme était de 13,4 millions de dollars, contre 37,5 millions de dollars un an plus tôt. La facilité de crédit qui échoit en juin 2003 est comptabilisée comme une dette à long terme, avec les autres facilités de crédit qui échoient en 2007, car les disponibilités de tirage en vertu de ces dernières sont suffisantes pour rembourser l'encours de la facilité de crédit qui échoit en juin 2003.

CAE recourt aux contrats de change à terme pour gérer le risque auquel l'exposent les ventes conclues en devises. Le montant et l'échéance de ces contrats dépendent d'un certain nombre de facteurs liés aux projets, tels la facturation d'étape, l'utilisation de matériaux acquis à l'étranger et le recours à des sous-traitants étrangers. Au 31 mars 2003, ses contrats de change à terme représentaient 102,9 millions de dollars canadiens; le gain non matérialisé à l'égard de ces contrats s'élevait à 3,0 millions de dollars à cette même date. Ce gain serait toutefois entièrement contrebalancé par les pertes futures liées aux flux de trésorerie en devises générés pendant la durée résiduelle des contrats.

CAE utilise également des instruments financiers pour gérer le risque que posent les fluctuations des taux d'intérêt ainsi que pour modifier la combinaison de ses dettes à taux fixe et à taux variable. Afin de profiter d'une variation favorable des taux d'intérêt, les pourcentages de dettes à taux fixe et de dettes à taux variable se sont établis à 38 % et à 62 %, respectivement, au 31 mars 2003. Les swaps de taux d'intérêt auxquels la Société est partie, qui convertissent principalement la dette à long terme à taux variable en dette à long terme à taux fixe, totalisaient 123,6 millions de dollars. S'ils avaient été évalués à la valeur du marché, ils auraient engendré une perte de 10,3 millions de dollars. Pour ses instruments financiers, CAE ne traite qu'avec des contreparties de renom.

Dans le cours normal de ses activités, CAE a émis des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution d'un montant de 195,1 millions de dollars, en regard de 188,1 millions de dollars à la fin de l'exercice 2002.

Au 31 mars 2003, CAE disposait d'un report prospectif de pertes autres qu'en capital d'environ 133,9 millions de dollars US qui peuvent être utilisées pour réduire les impôts exigibles sur les bénéfices futurs des établissements américains. En outre, elle disposait d'un report prospectif de pertes autres qu'en capital d'environ 74,0 millions de dollars à l'égard de ses établissements dans d'autres pays.

Opérations de cession-bail

La cession-bail de certains des FFS installés dans les centres de formation du réseau mondial de CAE constitue l'un des éléments clés de la stratégie de financement des investissements dans l'activité de formation du Civil. Ce type d'opération permet à CAE d'accéder à une source de financement à long terme à taux fixe économique. Une opération de cession-bail ne peut être conclue qu'après que le FFS a été certifié par les autorités et qu'il est installé et utilisable par les clients pour la formation. Avant l'achèvement d'une opération de cession-bail, CAE inscrit le coût de fabrication du FFS à titre de dépense en immobilisations et le présente dans les immobilisations au bilan. À la conclusion de la cession-bail, la Société enregistre l'opération comme une cession d'immobilisation. Le produit de la cession équivaut approximativement à la juste valeur du FFS. L'écart entre le produit reçu et le coût de fabrication, qui correspond environ à la marge que dégagerait CAE si elle avait vendu le FFS à un tiers, est inscrit dans le passif à long terme et porté aux résultats, le cas échéant. Ce montant, déduction faite de la valeur résiduelle garantie, s'il y a lieu, est amorti par la suite sur la durée de l'opération de cession-bail, en tant que réduction de la charge de location. Au terme de l'opération, la valeur résiduelle garantie est portée aux résultats dans la mesure où elle n'a pas subi de réduction.

Le tableau qui suit récapitule les opérations de cession-bail concernant des simulateurs actuellement en service dans les centres de formation du Civil, qui étaient

conclues au 31 mars 2003 et qui sont comptabilisées comme contrats de location-exploitation dans les états financiers :

	Exercice	Nombre de simulateurs	Obligations au titre des contrats de location (en années)	Durée initiale (en années)	Taux d'intérêt théorique	Gain reporté	Valeur résiduelle garantie
SimuFlite	2002-03	6	93,4 \$	12	5,6 %	2,7	-
Centre de formation de Toronto	2002	2	58,9	21	6,4 %	17,7	9,2
Centre de formation d'Air Canada	2000	2	45,5	20	7,6 %	15,7	8,3
Centres de formation de Denver et Dallas	2003	5	118,8	20	5,0 %	34,4	-
Centre de formation d'Amsterdam	2002	3	50,8	8	6,4/9,8 %	-	-
Coentreprise avec China Southern ¹	2003	5	57,3	15	3,0 %	-	-
Autres	-	4	36,4	10	3,4 ² /7,3 %	5,1	5,1
		27	461,1 \$			75,6	22,6
Loyer annuel au titre de contrats de cession-bail (ex. 2004)			40,6 \$				

1 Coentreprise dans laquelle CAE participe à hauteur de 49 %.

2 Taux variable.

Les paiements minimums futurs aux termes de tels arrangements, qui totalisent environ 461,1 millions de dollars au 31 mars 2003, sont présentés à la note 19 afférente aux états financiers consolidés, « Engagements en vertu de contrats de location-exploitation ».

Financement de projet sans recours

En 1997, la Société a obtenu un financement de projet relativement au programme de formation des équipages d'hélicoptères d'appui moyens (MSH) du ministère de la Défense du Royaume-Uni. Ce contrat a été accordé à un consortium, CAE Aircrew Training plc (Aircrew). La valeur en capital des biens devant être fournis par Aircrew est de plus de 200 millions de dollars. L'entité qui détient les biens exploités par le centre de formation est CVS Leasing Ltd., entreprise dans laquelle CAE détient une participation de 14 %. CAE a construit et vendu les simulateurs à CVS Leasing Ltd., et celle-ci les a loués à Aircrew pour toute la durée du contrat MSH. Comme CAE détient le contrôle de Aircrew, ses états financiers sont consolidés dans ceux de la Société. Les paiements minimums futurs associés aux simulateurs loués à Aircrew, qui totalisent environ 250 millions de dollars au 31 mars 2003, sont pris en compte dans le montant présenté à la note 19 afférente aux états financiers consolidés, « Engagements en vertu de contrats de location-exploitation ».

Les nouvelles prises de position comptables adoptées aux États-Unis et au Canada concernant les instruments financiers à taux variable sont sans effet sur la comptabilisation de ce financement de projet.

Principales conventions comptables

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations à

fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, et sur les produits et les charges de la période visée. Les estimations sont fondées sur des tendances historiques et diverses autres hypothèses que la direction considère comme raisonnables dans les circonstances. Ces estimations sont évaluées sur une base continue, et la direction y a recours pour établir la valeur comptable des actifs et des passifs ainsi que le montant des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations selon d'autres hypothèses.

Les principales conventions comptables de CAE sont celles qu'elle juge les plus importantes dans la détermination de sa situation financière et de ses résultats; elles nécessitent dans une large mesure l'exercice du jugement de la direction. Les notes afférentes aux états financiers consolidés donnent un résumé des principales conventions comptables de la Société, dont les plus importantes sont exposées ci-après.

Constatation des produits

Une partie importante des produits des trois secteurs d'exploitation de CAE est tirée de contrats à long terme. Du fait que la Société se concentre sur les activités de formation, le nombre de contrats à long terme, de même que leur valeur, ont chuté par rapport à celui de l'exercice précédent. Les paiements pour un contrat portant sur un FFS civil s'étendent sur la durée du cycle d'assemblage, soit entre 14 et 16 mois. Le coût d'un FFS peut être facilement prévu, surtout s'il s'agit d'une commande récurrente ou d'un simulateur fréquemment acheté, comme le simulateur pour A320 ou B737. Aucun produit n'est constaté à l'égard des FFS construits pour les centres de formation de CAE. Le coût est inscrit à titre de dépenses en immobilisations. Les produits tirés de la formation sont constatés pendant la période de prestation du service.

Dans le secteur Militaire, les simulateurs FFS sont plus complexes, et la durée de conception et de fabrication est d'au moins deux ans. Comme les commandes récurrentes sont moins fréquentes et que le niveau de coûts non récurrents à l'égard de chaque simulateur peut être important, il est plus difficile de prévoir le coût total d'un simulateur militaire qu'il ne l'est pour un FFS civil.

Les contrats du secteur Naval sont, de par leur nature, plus longs, et ils sont d'ordinaire pluriannuels, car la majorité de ceux-ci portent sur des systèmes de contrôle-commande en temps réel qui doivent être installés pendant la construction du navire. La plupart des contrats du Naval impliquent la fourniture de systèmes de contrôle-commande pour plusieurs navires de même conception, ce qui fait que l'effort d'ingénierie logicielle consenti pour le premier navire de sa classe n'a pas à être répété pour les suivants. Ceux-ci font donc appel à plus de matériel et moins de logiciels.

Les produits tirés de contrats à long terme sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux : les produits, le bénéfice et les comptes débiteurs non facturés sont inscrits à mesure que les coûts correspondants sont engagés, et ce, d'après le pourcentage des coûts engagés aux fins d'un contrat par rapport au total estimatif des coûts. L'estimation du total des coûts nécessaires à l'achèvement d'un projet fait largement appel à l'exercice du jugement. Les révisions des estimations relatives aux coûts et au bénéfice sont prises en compte dans l'exercice au cours duquel la nécessité d'effectuer des révisions est devenue manifeste. Le cas échéant, les pertes sont constatées intégralement dès qu'elles sont prévues. En général, les clauses des contrats à long terme stipulent une facturation proportionnelle fondée sur l'achèvement de certaines étapes des travaux. Les provisions pour garantie sont inscrites au moment où les produits sont constatés, d'après l'expérience acquise.

Le risque de crédit existe, mais il est considéré comme minimal du fait que les clients de CAE sont principalement soit des sociétés établies bénéficiant d'une cote de crédit accessible au public, soit des organismes d'État. Avant d'accepter une commande, la Société effectue une évaluation de crédit pour apprécier le risque de crédit de façon appropriée. Lorsqu'elle décèle un risque en matière de recouvrement, une provision pour créances douteuses est constituée.

Évaluation des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût total d'une acquisition est réparti entre les éléments d'actif net sous-jacents, d'après leur juste valeur estimative. À cet égard, CAE est appelée à identifier les actifs incorporels acquis, à leur attribuer une valeur et à estimer leur durée de vie utile. Il lui est possible d'engager des experts pour l'assister dans ce processus, mais celui-ci nécessite une large part de jugement. Il implique souvent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses, notamment celles qui ont trait aux flux monétaires futurs, aux taux d'actualisation et à la durée de vie des actifs. Ces calculs influent sur le montant de l'amortissement d'exercices futurs.

Le 1^{er} avril 2002, CAE a adopté les dispositions du chapitre 3062 du *Manuel de L'Institut Canadien des Comptables Agréés*, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». Selon ce chapitre, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels dont la durée de vie est tenue pour indéfinie ne sont pas amortis. Les autres actifs incorporels sont amortis sur leur durée de vie estimative. Leur juste valeur doit faire l'objet d'un test de dépréciation annuel et, le cas échéant, une perte de valeur est constatée. L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des investissements réalisés dans les filiales sur la juste valeur des actifs identifiables nets acquis. L'écart d'acquisition découlant des acquisitions antérieures à l'exercice 2002 a été amorti jusqu'au 31 mars 2001 selon la méthode linéaire sur 40 ans.

Frais de développement reportés

Lorsque CAE a l'intention de produire ou de commercialiser un produit en développement qui est clairement défini, dont les coûts sont identifiables, dont la faisabilité technique est prouvée, dont le marché ou l'utilisation est clairement défini et qu'elle prévoit obtenir les ressources financières nécessaires à l'achèvement du projet, les coûts associés à celui-ci sont reportés dans la mesure où leur recouvrement grâce aux ventes futures ou à l'utilisation du produit est raisonnablement certain. Ce processus amène CAE à exercer son jugement quant à la probabilité de recouvrement des coûts. Lorsqu'elle détermine que le recouvrement des coûts grâce aux ventes futures ou à l'utilisation du produit n'est plus probable, les coûts reportés dont le recouvrement n'est pas probable sont imputés aux résultats de l'exercice. À l'achèvement du projet, CAE amortit les coûts reportés en fonction des ventes ou de l'utilisation du produit sur une période n'excédant pas 5 ans.

Frais de démarrage

La Société reporte les frais engagés au cours de la période de pré-exploitation à l'égard de tous les nouveaux centres de formation. Les frais qui sont directement associés à la mise en service d'un nouveau centre de formation sont différentiels et sont considérés, par la direction, comme pouvant être recouverts par le biais des activités futures du centre. La Société cesse de capitaliser les frais de démarrage reportés dès l'inauguration d'un nouveau centre. Ces frais sont amortis sur une période allant de 5 à 20 ans, selon la durée prévue et les résultats obtenus dans le passé au chapitre des avantages générés par l'engagement de tels frais.

Nouvelles normes comptables

Au cours de la période couverte par ses états financiers, CAE a modifié certaines de ses conventions comptables afin de se conformer aux nouvelles normes comptables de L'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA).

Regroupements d'entreprises, écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

Le 1^{er} avril 2001, la Société a adopté les recommandations des chapitres 1581, « Regroupements d'entreprises », et 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », du *Manuel de l'ICCA*. En conséquence, toutes les acquisitions d'entreprises réalisées pendant l'exercice ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. De plus, CAE a cessé à cette date d'amortir l'écart d'acquisition puisqu'elle a adopté le modèle de constatation de la dépréciation des écarts d'acquisition préconisé par les nouvelles règles comptables. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2001, l'amortissement de l'écart d'acquisition a totalisé 5,1 millions de dollars. En outre, l'application de ce modèle au moment de l'adoption des nouvelles recommandations n'a entraîné aucune perte de valeur relative à cet élément.

Conversion de devises

Le 1^{er} avril 2002, la Société a adopté de façon rétroactive les nouvelles recommandations du chapitre 1650 du *Manuel de l'ICCA*, « Conversion des devises étrangères ». Conformément à ces recommandations, la Société n'amortit plus les gains ou pertes de change découlant de la conversion d'éléments à long terme libellés en devises. Ces gains ou pertes de change sont portés aux résultats au fur et à mesure qu'ils surviendront. Au 31 mars 2002, la perte de change non amortie afférente à la dette à long terme libellée en devises s'élevait à 6,4 millions de dollars, déduction faite d'impôts de 2,8 millions de dollars. Par conséquent, les états financiers de l'exercice précédent ont été retraités, et le solde des bénéfices non répartis à l'ouverture de l'exercice 2002 a été diminué de 5,3 millions de dollars, déduction faite d'impôts de 2,3 millions de dollars (3,3 millions de dollars en 2001, déduction faite d'impôts de 1,3 million de dollars).

Rémunérations à base d'actions

Le 1^{er} avril 2002, CAE a adopté les nouvelles recommandations du chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Aux termes de ce chapitre, il est recommandé, mais non exigé, d'utiliser la méthode de la juste valeur pour évaluer les options sur actions faisant l'objet d'opérations avec les salariés. La Société n'a pas abandonné la méthode qu'elle employait jusque là pour comptabiliser les options sur actions qu'elle consent à ses salariés, mais elle présente les informations pro forma requises sur l'incidence de la méthode de la juste valeur, laquelle sert à établir la charge de rémunération estimative. La Société commencera à constater une charge de rémunération à base d'actions selon la méthode de la juste valeur à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2003.

Informations à fournir sur les garanties

Le 31 mars 2003, la Société a adopté les dispositions de la note d'orientation en comptabilité de l'ICCA intitulée « *Informations à fournir sur les garanties* », selon lesquelles un garant doit fournir de l'information à l'égard de chacune des garanties qu'il a données, même si la probabilité qu'il doive effectuer un paiement aux termes de la garantie est faible.

Risques et incertitudes

CAE exerce ses activités dans différents domaines industriels qui comportent divers éléments de risque et d'incertitude dont elle tient rigoureusement compte dans ses politiques de gestion.

La réussite de CAE sur les marchés militaires et navals et sur les marchés de l'aviation civile dépend essentiellement de la fiabilité de ses produits, de la qualité de ses services et de sa capacité à s'adapter rapidement aux changements des besoins des clients et des normes du secteur d'activité. La Société exerce ses activités dans différents segments industriels et sur des marchés mondiaux qui comportent divers éléments de risque et d'incertitude, notamment les tendances et les faits nouveaux sur la scène économique et politique à l'échelle mondiale.

CAE fait affaire sur les marchés du matériel de simulation civil et des services de formation, qui dépendent fortement de la demande pour le transport aérien et de la situation financière des compagnies aériennes. Les récentes faillites de grandes compagnies aériennes observées en Europe, aux États-Unis, au Canada et dans d'autres marchés que sert CAE exposent celle-ci à un risque, puisqu'elle devient un fournisseur de service ou un vendeur non garanti pour ces entreprises et pour d'autres clients qui pourraient se révéler éventuellement insolvables. La demande pour les simulateurs suit généralement les tendances qui prévalent dans le secteur de l'aviation commerciale, en particulier la livraison des nouveaux avions. Le recours aux simulateurs installés dans le réseau des centres de formation de CAE est tributaire de la mesure dans laquelle les types d'avions simulés s'apparentent à la configuration des avions en utilisation.

CAE doit se conformer à la réglementation imposée par les autorités du secteur de l'aviation, qui peut changer sans préavis, ce qui pourrait perturber les ventes et l'exploitations. La vente ou l'octroi sous licence de la quasi-totalité des produits de CAE sont assujettis à des contrôles réglementaires, lesquels changent assez fréquemment.

Les secteurs Militaire et Naval de CAE dépendent fortement des programmes et contrats gouvernementaux qui, en bout de compte, reflètent le niveau de dépenses publiques en matière de défense nationale (en particulier les programmes d'acquisition de matériel), la priorité accordée à divers programmes au sein des budgets de la défense et, dans certains cas, le maintien de programmes gouvernementaux de soutien à la recherche et au développement. Les contrats peuvent n'être que partiellement financés, en attendant que des affectations futures soient octroyées; de même, selon leurs modalités, ils peuvent être résiliés, en totalité ou en partie, par le gouvernement à sa convenance, sur versement d'une indemnisation limitée. En outre, les programmes militaires financés par le gouvernement sont hautement réglementés; certains règlements visant les achats par le gouvernement imposent des limites aux types de frais qui peuvent être remboursés dans le cadre de contrats à prix fixe, notamment la majeure partie des frais de financement et l'amortissement de divers actifs incorporels.

Les marchés sur lesquels CAE opère sont hautement concurrentiels. Certains concurrents, en particulier sur les marchés militaires, disposent de ressources beaucoup plus importantes, ont des relations bien établies avec les organisations acheteuses et assurent une très grande présence dans leur pays, ce qui pourrait leur donner un avantage pour décrocher des contrats.

Le cycle de vente de CAE est souvent long et imprévisible, ce qui peut entraîner une certaine volatilité de ses résultats d'exploitation. Pour faire connaître à des clients éventuels les avantages que comportent ses produits et ses services (en particulier les organismes gouvernementaux dont les processus internes d'approbation budgétaire et d'évaluation des offres sont longs), la Société doit consacrer beaucoup de temps et de ressources sans être assurée de dégager des produits d'exploitation.

Les activités de CAE pourraient subir un préjudice en cas d'échec de l'intégration ou du fonctionnement de ses produits avec d'autres logiciels, systèmes informatiques et systèmes de communication évolués et en constante évolution. Si CAE éprouve des difficultés ou n'atteint pas certaines étapes d'un projet en temps opportun, elle pourrait être obligée de consacrer plus de ressources (ingénierie ou autres) qu'elle ne l'avait initialement prévu. Bien que la Société estime que le montant des provisions pour pertes sur contrats à prix fixe est approprié, elle pourrait subir des pertes d'un montant plus élevé que le montant des provisions en raison de ses obligations en vertu des contrats d'approvisionnement à long terme et à prix fixe.

La capacité de CAE d'achever tous les contrats faisant partie de son carnet de commandes dépend de la situation financière à long terme de ses clients. En outre, environ 70 % du carnet de commandes est composé de contrats militaires à long terme qui peuvent être résiliés unilatéralement par l'organisme gouvernemental contractant.

La capacité de CAE de protéger ses droits de propriété intellectuelle est limitée, et des parties non autorisées pourraient utiliser sa technologie ou ses produits, ce qui pourrait affaiblir sa position concurrentielle. La dépendance envers la propriété intellectuelle d'autrui, y compris les données relatives aux caractéristiques des fonctions, de la conception et du rendement d'un produit ou d'un système en voie de simulation, pourrait empêcher ou retarder l'exécution des contrats. Tout litige relatif à la défense des droits de propriété intellectuelle de CAE ou à des actions de contrefaçon intentées contre celle-ci ou un client pourrait être long et coûteux, et il n'est pas assuré que CAE ait gain de cause.

CAE est assujettie aux risques de faire affaire à l'étranger, notamment : les modifications aux lois et règlements des pays hôtes; le coût lié au recours à des représentants et à des consultants à l'étranger, et la complexité y afférente; l'imposition de tarifs douaniers, d'embargos, de contrôles ou d'autres restrictions qui entravent la libre circulation des biens, de l'information et des capitaux; les difficultés relatives à la gestion et à l'exploitation d'une entreprise ainsi qu'à la conformité avec les lois dans de nombreux pays; et l'évolution générale de la conjoncture économique et de la situation géopolitique. Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères peuvent entraîner des gains et pertes de change. Les activités de couverture de la Société pourraient ne pas connaître de succès.

Les clauses restrictives dont sont assorties les conventions d'emprunt de CAE ainsi que le niveau de la dette de celle-ci pourraient nuire à sa capacité de financer ses activités futures ou ses besoins en capitaux ou à sa capacité d'entreprendre d'autres activités commerciales qui pourraient être intéressantes pour elle. De plus, si la Société n'est pas en mesure de respecter les clauses restrictives, selon lesquelles elle doit se conformer à des ratios et tests précis, le paiement de sa dette pourrait être accéléré.

CAE pourrait être visée par d'importantes responsabilités environnementales imposées par de nouvelles lois ou de nouveaux règlements ou par des obligations d'indemnisation contractuelles, par des garanties ou d'autres réclamations à l'égard des produits ou par des responsabilités par suite d'accidents ou de désastres mettant en cause des aéronefs, des navires ou des centrales électriques pour lesquels CAE a fourni le matériel, les services de formation ou les systèmes de contrôle. CAE ne peut affirmer que la couverture d'assurance sera suffisante pour couvrir des actions importantes.

Quelques-unes des treize conventions collectives auxquelles CAE est partie viennent à échéance au cours de l'exercice 2004. Si CAE est incapable de renouveler ces conventions, des arrêts de travail et d'autres perturbations du travail pourraient survenir, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités de la Société.

La poursuite de la réussite de CAE dépendra en partie de sa capacité de fidéliser et d'attirer du personnel qui possède les compétences, l'expertise et l'expérience appropriées. La politique de rémunération de la Société vise à atténuer ce risque.

Rapport de la direction

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information contenue dans le présent rapport annuel, de la cohérence des renseignements fournis dans les états financiers et des autres données financières et données relatives à l'exploitation figurant ailleurs dans ce rapport. Les états financiers ci-joints ont été dressés par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et selon les politiques et procédés établis par elle. Ils reflètent la situation financière, les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de la Société.

La direction a établi et maintient un système de contrôle interne qui garantit, dans une mesure raisonnable, que les actifs sont protégés contre la perte ou une utilisation non autorisée et que l'information financière est fiable et exacte. La Société maintient également un service de vérification interne qui évalue le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles internes et en rend compte de façon systématique à la direction et au comité de vérification.

Les états financiers ont été vérifiés par les vérificateurs externes nommés par les actionnaires. Leur vérification constitue une évaluation indépendante de la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui a trait à la fidélité de la présentation des résultats d'exploitation et de la situation financière. Les vérificateurs acquièrent une connaissance des systèmes et procédés comptables de la Société, effectuent les sondages et appliquent les procédés connexes qu'ils jugent nécessaires pour leur permettre de formuler une opinion sur la fidélité des états financiers.

La responsabilité ultime des états financiers à l'égard des actionnaires revient au conseil d'administration. Le conseil nomme un comité de vérification pour examiner les états financiers de façon détaillée et lui faire rapport avant d'approuver leur publication. Le comité de vérification se réunit régulièrement avec les membres de la direction et les vérificateurs internes et externes pour discuter de leur évaluation des contrôles comptables internes, des résultats de la vérification et de la qualité de la présentation de l'information financière. Les vérificateurs externes communiquent librement avec le comité de vérification, sans la présence de la direction, pour discuter des résultats de leur vérification.



D.H. Burney
Président et chef de la direction



P.G. Renaud
Vice-président exécutif,
Chef des finances et secrétaire

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de CAE Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de CAE Inc. aux 31 mars 2003 et 2002 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 mars 2003. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 mars 2003 et 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 mars 2003 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s. r. l.

Comptables agréés
Montréal (Canada)
Le 6 mai 2003

Commentaires des vérificateurs à l'intention des lecteurs américains au sujet des différences entre les normes de rapport canadiennes et américaines

Aux États-Unis, les normes de rapport obligent le vérificateur à ajouter un paragraphe explicatif (immédiatement après le paragraphe d'énoncé d'opinion) dans le cas d'un changement dans la sélection des principes comptables qui a un effet important sur la comparabilité des états financiers, comme ceux que décrit la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Notre rapport aux actionnaires daté du 6 mai 2003 est formulé conformément aux normes de rapport canadiennes, qui n'exigent pas la mention d'un tel changement comptable dans le rapport des vérificateurs lorsque le changement est pris en compte convenablement et présenté adéquatement dans les états financiers.

PricewaterhouseCoopers s. r. l.

Comptables agréés
Montréal (Canada)
Le 6 mai 2003

Bilans consolidés

Aux 31 mars (en millions de dollars canadiens)	2003	2002 (retraités) (note 1)
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	17,1 \$	88,8 \$
Placements à court terme	2,6	21,3
Comptes débiteurs (note 4)	373,1	378,2
Stocks (note 5)	136,3	130,9
Charges payées d'avance	14,0	9,9
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	25,7	15,8
Impôts futurs (note 14)	3,5	28,9
	572,3	673,8
Encaisse affectée	14,4	15,6
Actif des activités abandonnées (note 3)	50,0	123,8
Immobilisations corporelles, montant net (note 6)	930,4	816,2
Impôts futurs (note 14)	85,7	74,1
Actifs incorporels (note 7)	171,7	163,4
Écart d'acquisition (note 8)	366,8	375,5
Autres éléments d'actif (note 9)	165,2	136,0
	2 356,5 \$	2 378,4 \$
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	413,3 \$	420,5 \$
Acomptes sur contrats	101,2	189,1
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	13,4	37,5
Impôts futurs (note 14)	42,4	50,4
	570,3	697,5
Passif des activités abandonnées (note 3)	17,9	40,5
Dette à long terme (note 10)	798,0	889,0
Passif à long terme (note 15)	139,6	73,7
Impôts futurs (note 14)	80,5	65,6
	1 606,3	1 766,3
Capitaux propres		
Capital-actions (note 11)	190,5	186,8
Bénéfices non répartis	531,2	440,4
Gains ou pertes de change	28,5	(15,1)
	750,2	612,1
	2 356,5 \$	2 378,4 \$

Engagements et éventualités (notes 17 et 19)

Approuvé par le Conseil,



D.H. Burney
Administrateur



L.R. Wilson
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des résultats

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2003	2002	2001
		(retraités) (note 1)	(retraités) (note 1)
Produits			
Simulation et formation aéronautiques civiles	517,2 \$	545,2 \$	481,5 \$
Simulation militaire et formation	445,7	461,8	329,3
Contrôles navals	167,6	119,5	80,6
	1 130,5 \$	1 126,5 \$	891,4 \$
Bénéfice d'exploitation			
Simulation et formation aéronautiques civiles	116,2 \$	151,8 \$	115,8 \$
Simulation militaire et formation	73,6	65,6	18,8
Contrôles navals	31,8	23,6	15,0
Bénéfice des activités poursuivies avant intérêts et impôts sur les bénéfices	221,6	241,0	149,6
Intérêts débiteurs (créditeurs), montant net (note 10 (xi))	30,4	22,7	(6,3)
Bénéfice des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	191,2	218,3	155,9
Impôts sur les bénéfices (note 14)	60,2	69,9	52,2
Bénéfice des activités poursuivies	131,0 \$	148,4 \$	103,7 \$
Résultats des activités abandonnées (note 3)	(13,8)	1,1	2,4
Bénéfice net	117,2 \$	149,5 \$	106,1 \$
Résultat de base et dilué par action des activités poursuivies	0,60 \$	0,68 \$	0,48 \$
Résultat net de base et dilué par action	0,53 \$	0,69 \$	0,49 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	219,4	217,6	215,7

États consolidés des bénéfices non répartis

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars canadiens)

	2003	2002	2001
		(retraités) (note 1)	(retraités) (note 1)
Bénéfices non répartis au début de l'exercice déjà établis	446,8 \$	321,2 \$	235,9 \$
Ajustement relatif au changement de convention comptable (note 1)	(6,4)	(5,3)	(3,3)
Bénéfices non répartis au début de l'exercice après retraitement	440,4 \$	315,9 \$	232,6 \$
Excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur le montant imputé au capital-actions	–	–	(1,2)
Bénéfice net	117,2	149,5	106,1
Dividendes	(26,4)	(25,0)	(21,6)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	531,2 \$	440,4 \$	315,9 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001
		(retraités) (note 1)	(retraités) (note 1)
Activités d'exploitation			
Bénéfice des activités poursuivies	131,0 \$	148,4 \$	103,7 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Amortissement	70,6	43,1	19,1
Impôts futurs	18,8	7,1	(8,5)
Crédits d'impôt à l'investissement	(18,6)	(19,0)	(22,5)
Autres	(18,1)	1,1	(11,2)
Diminution (augmentation) du fonds de roulement hors caisse (note 16)	(41,3)	(7,6)	79,1
Liquidités nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	142,4	173,1	159,7
Activités d'investissement			
Acquisition d'entreprises (note 2)	–	(757,6)	–
Produit de la cession d'entreprises (note 3)	25,0	187,1	5,7
Placements à court terme, montant net	18,8	101,5	(51,7)
Dépenses en immobilisations	(238,9)	(249,6)	(76,3)
Produit tiré de la cession-bail d'actifs	127,0	42,6	–
Frais de développement reportés	(13,3)	(31,1)	(13,7)
Frais de démarrage reportés	(10,7)	(15,1)	(4,2)
Autres éléments d'actif	(27,5)	(33,0)	(7,8)
Liquidités nettes liées aux activités d'investissement poursuivies	(119,6)	(755,2)	(148,0)
Activités de financement			
Produit tiré de la dette à long terme	270,0	755,8	–
Remboursement de la dette à long terme	(326,3)	(195,6)	(16,2)
Dividendes versés	(26,2)	(24,8)	(21,2)
Achat d'actions	–	–	(1,3)
Émission d'actions (note 11)	3,5	6,1	6,9
Autres	(14,1)	(2,3)	(3,0)
Liquidités nettes liées aux activités de financement poursuivies	(93,1)	539,2	(34,8)
Liquidités nettes liées aux activités abandonnées (note 3)	(3,6)	(24,5)	10,4
Incidence des fluctuations des taux de change sur les espèces et quasi-espèces	2,2	(0,6)	6,0
Diminution nette des espèces et quasi-espèces	(71,7)	(68,0)	(6,7)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	88,8	156,8	163,5
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	17,1 \$	88,8 \$	156,8 \$

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 16)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 mars 2003, 2002 et 2001 (en millions de dollars canadiens)

Note 01 – Principales conventions comptables

Les conventions comptables de CAE Inc. et de ses filiales (« CAE » ou « la Société ») sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR canadiens »). Ces principes comptables diffèrent à certains égards des principes comptables généralement reconnus aux États-Unis (les « PCGR américains »). Les principales différences sont décrites à la note 22.

Nature des activités

CAE conçoit et fournit de l'équipement et des services de simulation et réalise des solutions de formation intégrées destinées au marché militaire, à l'aviation commerciale, à l'aviation d'affaires, aux constructeurs aéronautiques et à la marine.

Les simulateurs de vol de CAE reproduisent le fonctionnement de l'avion dans des conditions normales et anormales, ainsi que tout un ensemble de conditions d'environnement grâce à des systèmes visuels couplés à une vaste base de données qui permet de reproduire un grand nombre d'aéroports et d'aires d'atterrissage ainsi que les diverses conditions de vol, les mouvements et les sons, de façon que le pilote en formation soit plongé dans un univers recréé dans toutes ses dimensions. CAE propose une gamme complète de dispositifs de formation au vol utilisant les mêmes logiciels que ses simulateurs. CAE est en train de se doter d'un réseau de centres de formation à l'échelle mondiale.

La Société fournit aussi des simulateurs et des services de formation pour des activités navales et terrestres, ainsi que des systèmes d'automatisation destinés aux navires des marines militaire et civile. Les systèmes navals de CAE assurent la commande et la surveillance de la propulsion, de la direction électrique, des installations auxiliaires ainsi que des dispositifs de maîtrise des avaries des navires.

Retraitement des états financiers consolidés

Les chiffres de 2002 et de 2001 ont été retraités en raison d'une présentation distincte des résultats du nouveau secteur Contrôles navals et de l'adoption des modifications apportées au *Manuel de l'ICCA* (Institut Canadien des Comptables Agréés) qui sont décrites dans la présente note.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de CAE Inc. et ceux de toutes ses filiales. Tous les comptes et opérations intersociétés ont été éliminés. Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et, par conséquent, les résultats d'exploitation des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter des dates d'acquisition. Les placements de portefeuille sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

Constataion des produits

Les produits tirés des contrats à long terme relatifs à la construction de simulateurs et de systèmes de formation et de contrôle sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Selon cette méthode, les produits, le bénéfice et les comptes débiteurs non facturés sont inscrits au fur et à mesure que les coûts correspondants sont engagés, d'après le pourcentage des coûts réellement engagés aux fins d'un contrat par rapport au total estimatif des coûts nécessaires à l'achèvement du contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et du bénéfice sur la durée du

contrat sont pris en compte dans l'exercice au cours duquel il devient manifeste que de tels changements sont requis. Les pertes, le cas échéant, sont constatées intégralement dès le moment où elles sont prévues. En général, les dispositions des contrats à long terme prévoient une facturation proportionnelle fondée sur l'achèvement de certaines phases des travaux. Les provisions pour garantie sont inscrites au moment où les produits sont constatés, d'après l'expérience acquise. Les clients n'ont pas le droit de retourner les marchandises ni de recevoir des mises à niveau gratuites. L'assistance après la livraison est facturée séparément, et les produits correspondants sont constatés proportionnellement à la période sur laquelle l'assistance est fournie.

Les produits tirés des services de formation sont constatés pendant la période de prestation des services. Tous les autres produits sont constatés et les coûts sont virés au coût des produits vendus lorsque le produit est livré et que les avantages et les risques afférents à la propriété du produit sont transférés au client.

Espèces et quasi-espèces

L'encaisse comprend les espèces et quasi-espèces qui sont des placements à court terme très liquides ayant initialement une échéance de 90 jours ou moins.

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les instruments du marché monétaire et les effets de commerce constatés au coût ou à la valeur marchande, si elle est inférieure.

Stocks

Les matières premières sont évaluées au coût ou au coût de remplacement, s'il est inférieur. Les produits en cours sont inscrits au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, si elle est inférieure. Le coût des produits en cours englobe les coûts des matières premières, les frais de main-d'œuvre et une répartition des coûts indirects de production.

Encaisse affectée

Aux termes du financement bancaire d'une filiale, la Société est tenue de maintenir en dépôt un montant précis à titre de garantie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Leur amortissement est calculé selon les méthodes de l'amortissement dégressif et de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilisation estimative des biens, durées qui sont les suivantes :

Bâtiments et améliorations locatives	De 20 à 40 ans
Matériel et outillage	De 3 à 10 ans
Simulateurs	De 12 à 25 ans

Au cours de l'exercice 2003, la Société a modifié la période d'amortissement des matériels de simulation civils, la faisant passer de 20 ans à 25 ans, afin de tenir compte de la durée de vie utile approximative des simulateurs. La charge d'amortissement en a été réduite de 3,7 millions de dollars d'un exercice à l'autre.

Contrats de location

Les contrats de location que la Société conclut et aux termes desquels pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété des biens concernés lui sont transférés sont inscrits à titre de contrats de location-acquisition et classés dans les immobilisations corporelles et les emprunts à long terme. Tous les autres contrats de location sont classés dans les contrats de location-exploitation et, par conséquent, les coûts de location qui y sont associés sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les gains sur la cession-bail d'actifs sont reportés et amortis sur la durée des contrats.

Regroupements d'entreprises, écarts d'acquisition et actifs incorporels

Au premier trimestre de l'exercice 2002, la Société a adopté les recommandations du chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises », du *Manuel de l'ICCA*, qui exigent que tous les regroupements d'entreprises soient constatés selon la méthode de l'acquisition. De plus, tout écart d'acquisition ou actif incorporel qui a une durée de vie utile indéfinie et qui est acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doit être comptabilisé de la manière prescrite par le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », du *Manuel de l'ICCA*. Selon ce chapitre, les écarts d'acquisition et les actifs incorporels qui ont une durée de vie utile indéfinie ne peuvent être amortis. Leur juste valeur doit faire l'objet d'un test de dépréciation annuel et, au besoin, la valeur des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéfinie est ramenée à la juste valeur en cas de dépréciation.

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des placements dans les filiales sur la juste valeur des actifs identifiables nets qui sont acquis. Dans le cas des acquisitions réalisées avant l'exercice 2002, l'écart d'acquisition a été amorti jusqu'au 31 mars 2001 selon la méthode linéaire et sur une période de 40 ans.

Les actifs incorporels sont inscrits à leur juste valeur à la date d'acquisition des entreprises en exploitation concernées. L'amortissement de tous les actifs incorporels est calculé selon la méthode linéaire, sur leur durée de vie estimative. Ces durées sont les suivantes :

	Période d'amortissement	Période d'amortissement moyenne pondérée
Appellations commerciales	de 20 à 25 ans	20
Carnet de commandes et ententes contractuelles	de 1 à 20 ans	11
Relations avec la clientèle	de 20 à 25 ans	24
Autres	de 12 à 20 ans	18

Capitalisation des intérêts

Les intérêts débiteurs associés à la construction de centres de formation sont capitalisés et imputés au coût des immobilisations corporelles. Ils cessent d'être capitalisés lorsque la construction est parachevée et que les centres sont prêts à être exploités.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales est la monnaie du pays. Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours du change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et

passifs non monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont convertis en cette dernière selon le cours du change en vigueur aux dates respectives des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains ou pertes de change sont pris en compte dans le calcul du bénéfice, sauf s'il s'agit de gains ou pertes découlant de la conversion des comptes de filiales étrangères qui sont considérées comme étant autonomes, ou s'il s'agit de la dette libellée en devises qui a été désignée comme couverture du placement net dans les filiales, auquel cas ces gains ou pertes sont reportés et présentés sous une rubrique distincte des capitaux propres.

Le bénéfice tiré des activités poursuivies tient compte d'un gain de change net de 6,1 millions de dollars en 2003 (perte de change nette de 1,2 million de dollars en 2002; perte nette de change de 6,2 millions de dollars en 2001).

Le 1^{er} avril 2002, la Société a rétroactivement adopté les modifications apportées au chapitre 1650, « Conversion des devises étrangères », du *Manuel de l'ICCA*. De ce fait, la Société ne reporte plus et n'amortit plus les gains ou pertes de change découlant de la conversion d'éléments à long terme libellés en devises. Les gains ou pertes de change découlant de la conversion de tels éléments sont maintenant imputés aux résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent. Par conséquent, les états financiers des exercices précédents ont été retraités par l'imputation d'une charge de 6,4 millions de dollars, déduction faite d'impôts de 2,8 millions de dollars, au solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 2003, d'une charge de 5,3 millions de dollars, déduction faite d'impôts de 2,3 millions de dollars, au solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 2002 et d'une charge de 3,3 millions de dollars, déduction faite d'impôts de 1,3 million de dollars, au solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 2001.

Établissements étrangers

Les établissements étrangers de la Société sont considérés comme autonomes. Par conséquent, les comptes de ces établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens selon la méthode du taux courant. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs sont convertis au cours de clôture, et les produits et les charges le sont au cours moyen de la période visée. Les gains et les pertes à la conversion des comptes de ces établissements étrangers en dollars canadiens sont portés au poste « Gains ou pertes de change », sous les capitaux propres. Les variations de ce poste découlent uniquement de l'application de cette méthode de conversion ainsi que des gains ou des pertes découlant de la conversion de la dette libellée en devises étrangères qui a été désignée comme couverture du placement net dans des établissements étrangers.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les frais de développement le sont également sauf lorsqu'ils remplissent les conditions qui en justifient le report. L'aide gouvernementale au titre des frais de recherche et de développement est portée en diminution des frais s'y rapportant. L'amortissement des frais de développement qui ont été reportés à des exercices ultérieurs débute au moment de la mise en production commerciale du produit et est imputé aux résultats en fonction des ventes ou de l'utilisation prévues, sur une période n'excédant pas cinq ans.

Frais de financement reportés

Les frais engagés aux fins de l'émission de titres d'emprunt à long terme sont reportés et amortis sur la durée des titres auxquels ils ont trait.

Impôts sur les bénéfiques

Les impôts futurs sont liés aux conséquences fiscales que devraient avoir dans l'avenir les écarts entre la valeur comptable des éléments au bilan et leur valeur fiscale. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où la direction est d'avis qu'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des modifications ultérieures des lois fiscales et des taux d'imposition à la date où elles entrent en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Les crédits d'impôt à l'investissement associés à la recherche et au développement sont retranchés des frais y afférents et, par conséquent, ils sont pris en compte dans le calcul du bénéfice dans le même exercice que le sont les frais connexes. Les crédits d'impôt à l'investissement résultant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et des frais de développement reportés sont déduits du coût de ces biens, et l'amortissement est calculé sur le montant net.

Régimes de retraite

La Société comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services, compte tenu du rendement prévu des placements des régimes, de la progression des salaires et de l'âge du départ à la retraite des salariés. Aux fins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur marchande.

L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, si ce montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle d'activité des salariés actifs.

Régimes de rémunération à base d'actions

Les régimes de rémunération à base d'actions de la Société consistent en un régime d'options sur actions des salariés (« ROAS »), un régime d'actionnariat des salariés (« RAS ») et des régimes d'unités d'actions à dividende différé (« RUADD ») pour les dirigeants, régimes qui sont décrits à la note 12. Aucune charge de rémunération n'est inscrite à l'égard du ROAS au moment où des options sur actions sont émises aux salariés. La contrepartie que ceux-ci versent à l'exercice de ces options est portée au crédit du capital-actions. Une charge de rémunération est inscrite relativement aux montants que verse la Société aux termes du RAS et à ceux exigibles en vertu des RUADD.

Le 1^{er} avril 2002, CAE a adopté les nouvelles recommandations du chapitre 3870, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », du *Manuel de l'ICCA*. La norme encourage, mais n'impose pas, l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour l'évaluation des options sur actions dans le cas d'opérations conclues avec les salariés. À la note 12, le bénéfice net pro forma et le résultat net de base et dilué

pro forma par action sont présentés comme si la méthode de la juste valeur avait été utilisée pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux salariés. Habituellement, la Société émet des options en mai, au cours de chaque exercice, et ces options sont acquises par tranches égales sur 4 ans. Les rémunérations à base d'actions qui peuvent être réglées en espèces continueront d'être constatées dans la charge de rémunération. À compter de l'exercice 2004, la Société passera prospectivement en charges le coût des options sur actions attribuées aux salariés selon la méthode de la juste valeur.

Instruments financiers dérivés

La Société conclut des contrats à terme, de swap et d'option pour gérer le risque auquel l'exposent les fluctuations des taux d'intérêt et des cours du change. La Société surveille continuellement les instruments dérivés qu'elle utilise dans ses opérations de couverture pour voir s'ils compensent vraiment les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La Société ne détient ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Le risque de change associé aux engagements d'achat et de vente libellés en devises est couvert au moyen d'une combinaison de contrats à terme et d'option. Les gains ou pertes de change réalisés et non réalisés sur les instruments dérivés, qui ont été résiliés ou ont cessé d'être efficaces avant l'échéance, sont reportés et inscrits à titre d'actifs ou de passifs à court ou long terme au bilan et imputés aux résultats dans la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente est constatée. Lorsqu'un élément couvert désigné est vendu, s'éteint ou échoit avant la résiliation de l'instrument dérivé afférent, tous les gains ou pertes réalisés et non réalisés sur cet instrument dérivé sont portés aux résultats.

Les swaps de taux d'intérêt sont désignés comme couvertures des taux d'intérêt de certains instruments financiers. Les versements d'intérêts relatifs aux swaps sont inscrits selon la méthode de la comptabilité de caisse et sont imputés au résultat net sur la durée de l'opération sous-jacente à titre d'ajustement des intérêts créditeurs ou débiteurs.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions émises et en circulation. Le résultat dilué par action est calculé d'après le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul du résultat de base par action, plus le nombre d'actions ordinaires qui seraient émises si toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice étaient converties. La méthode du rachat d'actions est employée pour ces calculs.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux PCGR, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les renseignements fournis quant aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les produits et les charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Modifications futures de normes comptables

Dépréciation d'actifs à long terme

L'ICCA a récemment publié le chapitre 3063 de son Manuel, intitulé « Dépréciation d'actifs à long terme ». Ce chapitre définit les normes de constatation, de mesure et d'information applicables à la dépréciation d'actifs à long terme.

Le nouveau chapitre exige la constatation de la dépréciation d'un actif à long terme destiné à être détenu et utilisé lorsque des événements ou des changements de circonstances font que sa valeur comptable dépasse le total des flux de trésorerie non actualisés prévus de son utilisation ou de sa sortie éventuelle. La dépréciation, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Ce nouveau chapitre s'applique à la Société à partir de l'exercice 2004. Toutefois, son adoption anticipée est encouragée. Selon la Société, cette norme ne devrait pas avoir un effet important sur ses états financiers consolidés. À l'heure actuelle, la Société passe périodiquement en revue la valeur comptable de ses actifs à long terme. Lorsque la valeur comptable de ces actifs dépasse leur valeur recouvrable, une perte de valeur est portée aux résultats pour un montant égal à l'excédent de la valeur comptable sur le montant recouvrable net.

Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

L'ICCA a récemment publié un nouveau chapitre de son Manuel qui s'intitule « Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités ». Ce chapitre définit les normes de constatation, de mesure, de présentation et d'information applicables à la sortie d'actifs à long terme. Il remplace les dispositions sur les sorties d'immobilisations corporelles énoncées au chapitre 3061, « Immobilisations corporelles », et celles de l'ancien chapitre 3475, « Abandons d'activités ».

Le nouveau chapitre donne des critères pour le classement d'actifs destinés à être vendus. Il exige qu'un actif classé comme destiné à la vente soit évalué à sa juste valeur, moins les coûts de sortie.

Il contient également les critères pour le classement d'une sortie à titre d'activité abandonnée et traite de la présentation et de l'information applicables à l'abandon d'activités et à d'autres sorties d'actifs à long terme.

Ce nouveau chapitre s'applique aux opérations de sortie amorcées à compter du 1^{er} mai 2003. Toutefois, l'ICCA encourage son adoption anticipée. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

En avril 2003, l'ICCA a approuvé une nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ». La note d'orientation définitive, qui sera publiée bientôt, est censée concorder, à tous les égards importants, avec la note d'orientation américaine récemment publiée (voir la note 22) et sera applicable au trimestre débutant le 1^{er} janvier 2004. La Société étudie actuellement l'incidence de cette note d'orientation sur ses états financiers consolidés.

Note 02 – Acquisitions d’entreprises

Le 31 mars 2003, CAE a réalisé un investissement technologique dans le domaine de la navigation maritime, par acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de la société norvégienne Hitec Marine Automation AS. L’acquisition n’a nécessité aucune contrepartie en espèces. Un montant de 13,7 millions de NOK (couronnes norvégiennes) sera passé en charges à titre de coûts d’acquisition et d’intégration. Les produits que cette société propose et les capacités dont elle dispose s’adressent autant à la marine civile que militaire. Cet investissement technologique constitue un complément aux produits et aux capacités de CAE dans le domaine naval.

La répartition du prix d’acquisition de Hitec est fondée sur une estimation par la direction de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge. Cette ventilation tient compte des estimations et des données recueillies sur un certain nombre de mois. Ce processus d’estimation prendra fin dans le prochain semestre, et en conséquence, l’écart d’acquisition et la valeur des actifs incorporels présentés ci-après pour cette acquisition pourraient changer.

Au cours de l’exercice 2002, CAE a effectué quatre acquisitions stratégiques : deux ont accéléré sa pénétration du marché de la formation aéronautique, la troisième a grandement facilité son accès au marché de la défense des États-Unis, et la dernière lui a ouvert instantanément le marché des systèmes de contrôle-commande pour la marine marchande. Voici un résumé de chaque acquisition :

Le 2 avril 2001, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de BAE Systems Flight Simulation and Training Inc. (« BAE Systems »), entreprise située à Tampa (Floride), pour une contrepartie en espèces totalisant 76 millions de dollars US. Menant des activités de fabrication de matériel de simulation pour les hélicoptères et les avions de transport, cette entreprise jouit d’une position enviable sur le marché américain de la défense et offre de nombreux services de formation et de soutien aux marchés civil et militaire.

Le 1^{er} août 2001, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Valmarine AS de Norvège (Valmarine), pour une contrepartie en espèces de 238,6 millions de NOK et l’émission d’actions de CAE d’un montant de 125,4 millions de NOK, montant fondé sur le cours de clôture moyen des actions de la Société dans les 10 jours précédant le 1^{er} août. Valmarine est le chef de file mondial des systèmes de contrôle navals destinés à la marine civile. Le prix d’achat pourrait faire l’objet d’un ajustement fondé sur le rendement de l’entreprise pour la période de trois ans suivant l’acquisition. La contrepartie conditionnelle, qui pourrait atteindre 58 millions de NOK, pourrait être constatée à titre de coût d’acquisition supplémentaire lorsque l’issue de cette question sera connue, auquel moment elle serait constatée à titre d’écart d’acquisition supplémentaire.

Le 24 août 2001, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de la société néerlandaise Schreiner Aviation Training B.V. (« Schreiner ») pour une contrepartie totale en espèces de 193,4 millions d’euros. Cette entreprise fournit des services de formation sur simulateurs et au sol au secteur de l’aviation civile.

Le 31 décembre 2001, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de SimuFlite Training International Inc. (« SimuFlite »), entreprise située à Dallas (Texas), pour une contrepartie totale en espèces de 210,9 millions de dollars US. En outre, du matériel de 54 millions de dollars US a été vendu et repris à bail. SimuFlite est le deuxième fournisseur mondial de services de formation pour l’aviation d’affaires.

Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont inclus à partir des dates d'acquisition respectives.

L'actif net acquis se résume comme suit :

(en millions)	BAE Systems	Valmarine	Schreiner	SimuFlite	Sous-total	Hitec Marine Automation	Total
Actif à court terme	36,2 \$	16,3 \$	15,3 \$	23,0 \$	90,8 \$	5,6 \$	96,4 \$
Passif à court terme	(65,8)	(8,7)	(37,0)	(8,2)	(119,7)	(13,3)	(133,0)
Immobilisations corporelles	59,0	0,5	167,9	262,0	489,4	0,1	(489,5)
Actifs incorporels							
Appellations commerciales	–	3,2	–	37,1	40,3	–	40,3
Relations avec la clientèle	–	9,8	66,0	29,2	105,0	–	105,0
Ententes contractuelles avec les clients	–	2,3	2,2	3,6	8,1	–	8,1
Autres actifs incorporels	2,5	3,1	–	7,0	12,6	1,2	13,8
Écart d'acquisition	104,2	40,4	102,8	106,3	353,7	1,6	355,3
Impôts futurs	36,6	(3,9)	(34,2)	15,1	13,6	4,8	18,4
Dette à long terme	(17,3)	–	(23,1)	(52,4)	(92,8)	–	(92,8)
Passif à long terme	(36,1)	–	–	–	(36,1)	–	(36,1)
	119,3	63,0	259,9	422,7	864,9	–	864,9
Déduire :							
Cession-bail d'actifs	–	–	–	(86,2)	(86,2)	–	(86,2)
Émission d'actions (note 11)	–	(21,1)	–	–	(21,1)	–	(21,1)
Contrepartie totale en espèces	119,3 \$	41,9 \$	259,9 \$	336,5 \$	757,6 \$	– \$	757,6 \$

L'actif net de Schreiner et de SimuFlite et environ 10 % de l'actif net de BAE Systems (y compris un écart d'acquisition de 209,8 millions de dollars) sont inclus dans le secteur Simulation et formation aéronautiques civiles. Le solde de l'actif net de BAE Systems (y compris un écart d'acquisition de 93,8 millions de dollars) est inclus dans le secteur Simulation militaire et formation. L'actif net de Valmarine et de Hitec (y compris un écart d'acquisition de 38,9 millions de dollars) est compris dans le secteur Contrôles navals.

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition de SimuFlite est le seul qui soit déductible aux fins fiscales.

Certains ajustements ont été apportés aux actifs et aux passifs constatés au cours de l'exercice 2003 à l'égard de trois des entreprises acquises dans cette période. Dans le cas de Valmarine, l'ajustement se rapporte à l'évaluation définitive des autres actifs incorporels. Dans celui de Schreiner, l'ajustement a trait à la comptabilisation des simulateurs qui étaient en construction au moment de l'acquisition. Pour SimuFlite, l'ajustement découle d'un règlement en 2003 du différend sur le prix d'achat.

Les ajustements apportés en 2003 à la répartition du prix d'achat se résument comme suit :

(en millions de dollars)	Valmarine	Schreiner	SimuFlite	Total
Actif à court terme	(0,1)\$	–\$	(2,7)\$	(2,8)\$
Passif à court terme	–	(0,1)	(6,0)	(6,1)
Immobilisations corporelles	–	–	3,2	3,2
Actifs incorporels	7,3	–	–	7,3
Écart d'acquisition	(2,9)	(11,6)	1,9	(12,6)
Impôts futurs	(4,3)	(2,2)	–	(6,5)
Dettes à long terme	–	13,9	(3,3)	10,6
Contrepartie totale en espèces	–\$	–\$	(6,9)\$	(6,9)\$

Note 03 – Activités abandonnées

Le 2 février 2000, le conseil d'administration a approuvé un plan de désinvestissement des entreprises des technologies de nettoyage et des systèmes de contrôle d'énergie. Le 18 décembre 2001, le conseil d'administration a aussi approuvé un plan de désinvestissement des Systèmes forestiers. Par suite, les résultats d'exploitation et la situation financière de ces deux ensembles sont présentés sous des postes distincts dans les états consolidés des résultats et les bilans consolidés (collectivement, les « activités abandonnées »). Les états financiers des exercices précédents ont été retraités aux fins du reclassement des activités abandonnées, et les intérêts débiteurs ont été ventilés aux activités abandonnées en fonction de leur part respective dans l'actif net de la Société.

Le 31 mai 2000, la Société a mené à bien la vente de la quasi-totalité des actifs de l'entreprise des systèmes de contrôle d'énergie à SNC-Lavalin inc.

Le 28 février 2002, la Société a mené à terme la vente de deux de ses cinq entreprises du secteur Technologies de nettoyage. Elle a ainsi vendu les actions de CAE Ransohoff Inc., de Cincinnati (Ohio), et de CAE Ultrasonics Inc., de Jamestown (New York), à la direction de ces entreprises. La contrepartie totale était initialement de 21,4 millions de dollars US, soit 9,2 millions de dollars US en espèces, une retenue de garantie de 1,6 million de dollars US payable dans les 120 jours suivant la conclusion de cette opération, et le solde sous forme d'un effet subordonné à long terme. La contrepartie totale pouvait être ajustée en fonction d'une vérification du bilan de clôture. Au cours de l'exercice 2003, la vérification s'est achevée et certaines questions sont demeurées en litige. Un ajustement pour faire baisser de 2,2 millions de dollars US la contrepartie précédemment constatée et une diminution correspondante de la retenue de garantie ainsi qu'une réduction de l'effet subordonné à long terme à recevoir ont été inscrits, compte tenu des meilleures estimations de la direction.

Le 28 mars 2002, CAE a mené à terme la vente de son entreprise de tamisage au Fonds de revenu technologies avancées de fibres (« AFT ») pour un produit en espèces de 162,0 millions de dollars. Après la clôture de cette opération, certains problèmes ont surgi relativement à la planification fiscale propre aux établissements étrangers d'AFT et relativement à l'annulation d'une partie de son régime de retraite à prestations déterminées applicable aux salariés transférés. Pour l'exercice 2003, CAE a inclus dans sa perte liée aux activités abandonnées une charge après impôts de 3,2 millions de dollars (valeur fiscale de 1,1 million de dollars) au titre de ces ajustements.

Le 28 juin 2002, CAE a vendu les actions de CAE Cleaning Technologies Plc à la direction de celle-ci, moyennant un effet à recevoir de 1,2 million de dollars.

Le 16 août 2002, CAE a vendu la quasi-totalité de l'actif de la division Matériel pour scieries de son secteur Systèmes forestiers pour une contrepartie en espèces de 22,85 millions de dollars, plus un montant estimatif additionnel de 10,0 millions de dollars à établir en fonction du rendement d'exploitation de l'entreprise sur la période de trois ans suivant la clôture de l'opération.

Après le 31 mars 2003, CAE a mené à terme la vente du reste de son secteur Systèmes forestiers et celle de ses activités allemandes du secteur Technologies de nettoyage. Par ailleurs, CAE poursuit des négociations exclusives visant la vente de sa seule entreprise restante du secteur Technologies de nettoyage, vente qui devrait être menée à bien au premier trimestre de l'exercice 2004. CAE a rajusté la valeur comptable de ses activités abandonnées pour tenir compte de ces ententes.

Ce qui suit résume les renseignements financiers des activités abandonnées :

(montants en millions)	2003	2002	2001
		(retraités)	(retraités)
Produits			
Technologies de nettoyage	72,0 \$	86,5 \$	119,5 \$
Systèmes forestiers	20,8	193,5	300,0
	92,8	280,0	419,5
Bénéfice net de Systèmes forestiers avant la date de mesure, déduction faite du recouvrement d'impôts (4,0 \$ en 2002; 14,9 \$ en 2001)	-\$	8,5 \$	29,0 \$
Gain net (perte) de Systèmes forestiers après la date de mesure, déduction faite des impôts (3,0 \$ en 2003; 15,2 \$ en 2002)	(7,2)	17,7	-
Perte de Technologies de nettoyage après la date de mesure, déduction faite du recouvrement d'impôts (7,7 \$ en 2003, 7,3 \$ en 2002; 18,9 \$ en 2001)	(6,6)	(25,1)	(26,6)
Bénéfice net (perte) des activités abandonnées	(13,8)\$	1,1 \$	2,4 \$

	2003	2002	2001
Liquidités nettes liées aux activités d'exploitation	12,5 \$	(15,9)	23,6 \$
Liquidités nettes liées aux activités d'investissement	(14,8)	(4,7)	(11,1)
Liquidités nettes liées aux activités de financement	(1,3)	(3,9)	(2,1)
Liquidités nettes liées aux activités abandonnées	(3,6)\$	(24,5)	10,4 \$

(montants en millions)	2003		2002	
	Systèmes forestiers	Technologies et nettoyage	Systèmes forestiers	Technologies et nettoyage
Actif à court terme	11,5 \$	7,9 \$	40,8 \$	20,8 \$
Immobilisations corporelles, montant net	2,7	3,7	15,7	5,4
Écart d'acquisition	16,0	4,8	30,2	9,2
Autres éléments d'actif	0,8	2,6	0,6	1,1
	31,0	19,0	87,3	36,5
Actif des activités abandonnées		50,0 \$		123,8 \$
Passif à court terme	12,8	0,1	26,4	13,7
Autres éléments de passif	0,9	4,1	0,4	-
	13,7 \$	4,2 \$	26,8 \$	13,7 \$
Passif des activités abandonnées		17,9 \$		40,5 \$

Note 04 – Comptes débiteurs

(montants en millions)	2003	2002
Comptes clients	126,1 \$	107,8 \$
Provision pour créances douteuses	(12,1)	(6,8)
Comptes débiteurs non facturés	189,7	223,8
Autres comptes débiteurs	69,4	53,4
	373,1 \$	378,2 \$

Environ 6,0 millions de dollars des débiteurs non facturés au 31 mars 2003 ne seront pas recouvrés avant un an selon les prévisions (10 millions de dollars en 2002).

Note 05 – Stocks

(montants en millions)	2003	2002
Produits en cours	115,3 \$	105,9 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	21,0	25,0
	136,3 \$	130,9 \$

Note 06 – Immobilisations corporelles

(montants en millions)	2003			2002		
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	19,2 \$	– \$	19,2 \$	19,2 \$	– \$	19,2 \$
Bâtiments et améliorations	247,9	50,6	197,3	229,6	40,4	189,2
Matériel et outillage	205,5	122,6	82,9	229,7	105,8	123,9
Simulateurs	497,3	32,2	465,1	347,2	13,8	333,4
Immobilisations en cours						
Bâtiments	2,1	–	2,1	4,5	–	4,5
Matériel	163,8	–	163,8	146,0	–	146,0
	1 135,8 \$	205,4 \$	930,4 \$	976,2 \$	160,0 \$	816,2 \$

L'amortissement des immobilisations corporelles s'élève à 52,1 millions de dollars pour 2003, à 37,0 millions de dollars pour 2002 et à 18,7 millions de dollars pour 2001.

Note 07 – Actifs incorporels

(montants en millions)	2003			2002		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Appellations commerciales	38,5 \$	2,3 \$	36,2 \$	40,5 \$	0,5 \$	40,0 \$
Relations avec la clientèle	111,3	6,8	104,5	104,9	1,8	103,1
Ententes contractuelles avec les clients	14,3	1,7	12,6	7,9	0,1	7,8
Autres actifs incorporels	20,8	2,4	18,4	13,1	0,6	12,5
	184,9 \$	13,2 \$	171,7 \$	166,4 \$	3,0 \$	163,4 \$

La variation des actifs incorporels s'établit comme suit :

(montants en millions)	2003				2002			
	Simulation et formation aéro-nautiques civiles	Simulation militaire et formation	Contrôles navals	Total	Simulation et formation aéro-nautiques civiles	Simulation militaire et formation	Contrôles navals	Total
Solde d'ouverture	141,5 \$	2,5 \$	19,4 \$	163,4 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Ajouts	1,8	–	1,2	3,0	145,1	2,5	18,4	166,0
Ajustement du prix d'achat (note 2)	–	–	7,3	7,3	–	–	–	–
Amortissement	(7,5)	(0,2)	(2,0)	(9,7)	(2,7)	–	(0,3)	(3,0)
Change	4,3	(0,2)	3,6	7,7	(0,9)	–	1,3	0,4
Solde de clôture	140,1 \$	2,1 \$	29,5 \$	171,7 \$	141,5 \$	2,5 \$	19,4 \$	163,4 \$

L'amortissement estimatif annuel pour les cinq prochains exercices s'élèvera à quelque 9,6 millions de dollars.

Note 08 – Écart d'acquisition

Ce qui suit résume les conséquences de l'adoption des nouvelles normes de l'ICCA au cours de l'exercice 2002 :

(montants en millions, sauf les montants par action)	2003	2002	2001
Bénéfice net déjà établi	117,1 \$	149,5 \$	106,1 \$
Ajouter l'amortissement de l'écart d'acquisition	–	–	5,1
Bénéfice net ajusté	117,1 \$	149,5 \$	111,2 \$
Résultat net et résultat net dilué par action déjà établis	0,53 \$	0,69 \$	0,49 \$
Ajouter l'amortissement de l'écart d'acquisition	–	–	0,02
Résultat net et résultat net dilué par action ajustés	0,53 \$	0,69 \$	0,51 \$

La variation de l'écart d'acquisition par secteur isolable s'établit comme suit :

(montants en millions)	2003				2002			
	Simulation et formation aéro- nautiques civiles	Simulation militaire et formation	Contrôles navals	Total	Simulation et formation aéro- nautiques civiles	Simulation militaire et formation	Contrôles navals	Total
Solde								
d'ouverture	217,8 \$	114,7 \$	43,0 \$	375,5 \$	– \$	18,5 \$	– \$	18,5 \$
Ajouts	–	–	1,6	1,6	219,0	94,4	40,3	353,7
Ajustement du prix d'achat (note 2)	(9,7)	–	(2,9)	(12,6)	–	–	–	–
Change	4,8	(7,1)	4,6	2,3	(1,2)	1,8	2,7	3,3
Solde de clôture	212,9 \$	107,6 \$	46,3 \$	366,8 \$	217,8 \$	114,7 \$	43,0 \$	375,5 \$

Note 09 – Autres éléments d'actif

(montants en millions)	2003	2002
Participation dans CVS Leasing Ltd. et avances consenties à celle-ci (i)	43,7 \$	24,0 \$
Frais de développement reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé de 0,2 million de dollars (néant en 2002) (ii)	37,6	30,1
Frais de démarrage reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé de 4,4 millions de dollars (2,2 millions de dollars en 2002)	27,7	26,6
Comptes débiteurs à long terme (iii)	15,1	13,0
Frais de financement reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé de 2,1 millions de dollars (1,6 million de dollars en 2002)	12,7	16,3
Autres	28,4	26,0
	165,2 \$	136,0 \$

- i) La Société était à la tête d'un consortium qui a décroché auprès du ministère de la Défense du Royaume-Uni un contrat visant la conception, la construction, la gestion, le financement et l'exploitation d'un centre de formation, doté d'un simulateur intégré, à l'intention des équipages de la flotte d'hélicoptères d'appui moyens de la Royal Air Force. Le contrat est d'une durée de 40 ans, et le ministère de la Défense peut y mettre un terme après 20 ans, soit en 2018.

Dans le cadre de ce contrat, la Société a constitué une filiale, CAE Aircrew Training Plc (« Aircrew »), dans laquelle elle détient une participation de 78 % (74 % en 2002), la part résiduelle étant détenue par les autres membres du consortium. Cette filiale a loué les terrains du ministère de la Défense, a construit les installations et exploite le centre de formation. Ses comptes ont été consolidés avec ceux de la Société.

En outre, la Société détient une participation sans contrôle de 14 % (11 % en 2002) dans CVS Leasing Ltd. (« CVS »), entreprise qui a été mise sur pied en vue de l'acquisition des simulateurs et d'autres matériels qui sont loués à Aircrew. CVS a obtenu du financement de projet se chiffrant à 73 millions de livres sterling au 31 mars 2003 et échéant en octobre 2015. Ce financement est garanti uniquement par les actifs de CVS, sans recours pour CAE.

- ii) Les frais de recherche et de développement ont totalisé 115,2 millions de dollars au cours de l'exercice (104,7 millions de dollars en 2002; 104,9 millions de dollars en 2001), dont 13,7 millions de dollars ont été capitalisés. La Société a reçu 32,5 millions de dollars d'aide gouvernementale au cours de l'exercice (15,8 millions de dollars en 2002; 3,5 millions de dollars en 2001), dont 2,3 millions de dollars (9,5 millions de dollars en 2002; néant en 2001) ont été inscrits en diminution des frais reportés engagés dans le développement de nouveaux produits, le solde étant porté en diminution des frais de recherche et de développement.
- iii) La Société a conclu un effet subordonné garanti avec le groupe Technologies de nettoyage pour la vente des entreprises Ransohoff et Ultrasonic. Le montant en capital de l'effet, soit 13,2 millions de dollars, sera exigible du 28 août 2005 au 28 août 2010 à un taux d'intérêt de 7 %.

Note 10 – Facilités d'emprunt

A. Dette à long terme

(montants en millions)	2003	2002
i) Effets de premier rang	178,7 \$	192,1 \$
Facilités de crédit à terme non garanties renouvelables		
ii) d'une durée de cinq ans échéant en avril 2006, 350,0 \$ US et 100,0 € (encours de 114,0 \$ et de 195,0 \$ US au 31 mars 2003; de 25,0 \$ et de 130,0 \$ US au 31 mars 2002)	400,5	246,4
iii) d'une durée de 18 mois échéant en juin 2003, 135,0 \$ US (encours de 35,0 \$ US au 31 mars 2003; de 174,0 \$ US au 31 mars 2002)	51,4	277,3
iv) Emprunt à terme de 32,5 \$ US, garanti et échéant en avril 2009	47,8	58,0
v) Emprunt à terme de 12,7 £, garanti et échéant en octobre 2015 (encours de 10,1 £ au 31 mars 2003)	23,5	25,9
vi) Obligations garanties de Grapevine Industrial Development Corporation	39,7	43,1
vii) Emprunts garantis (5,8 \$ US et 29,0 RMB)	–	14,3
viii) Emprunt à terme de 31,8 £, garanti et échéant en septembre 2029 (encours de 17,5 £ au 31 mars 2003)	40,7	34,4
ix) Obligations découlant de contrats de location-acquisition	29,1	35,0
Moins la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	811,4	926,5
	13,4	37,5
	798,0 \$	889,0 \$

- i) Dans le cadre d'un placement privé, la Société a emprunté 108,0 millions de dollars US et 20,0 millions de dollars. Ces effets de premier rang non garantis ont égalité de rang avec les financements bancaires à terme et doivent être remboursés en montants fixes de 20,0 millions de dollars en 2005, de 15,0 millions de dollars US en 2007, de 60,0 millions de dollars US en 2009 et de 33,0 millions de dollars US en 2012. Des versements d'intérêts au taux fixe moyen de 7,6 % sur les montants en dollars US et de 7,2 % sur les montants en dollars CA sont exigibles semestriellement, soit en juin et en décembre. La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt aux termes desquels le taux d'intérêt fixe initial sur une tranche de 33,0 millions de dollars US des effets de premier rang a été échangé contre l'équivalent du TIOL à 3 mois majoré de 1,8 %.

- ii) Ces facilités (de 350,0 millions de dollars US et de 100,0 millions d'euros) ne sont pas garanties, et le taux d'intérêt dont elles sont assorties est fondé sur le TIOL, le taux des acceptations bancaires ou le TIBEUR, majoré de 0,50 %. À la fin de chacun des deux exercices, en vertu d'un swap, un montant de 35,0 millions de dollars a fait l'objet d'un taux fixe de 5,0 % jusqu'en avril 2006. De plus, au 31 mars 2002, un montant de 205,0 millions de dollars était assorti d'un taux fixe moyen de 2,72 % jusqu'en février 2003. Aux 31 mars 2003 et 2002, la facilité de 100,0 millions d'euros n'avait pas été utilisée. Le taux d'intérêt moyen au 31 mars 2003 était de 2,4 % (2,5 % en 2002).
- iii) La facilité de crédit renouvelable de 200,0 millions de dollars US qui expire en juin 2003 a été ramenée à 135,0 millions de dollars US en octobre 2002, puis à 35,0 millions de dollars US en avril 2003. Elle n'est pas garantie et est assortie d'un taux d'intérêt fondé sur le TIOL majoré de 0,50 %. Elle sera refinancée au moyen de prélèvements sur les facilités de crédit existantes (350,0 millions de dollars US et 100,0 millions d'euros) qui expirent en avril 2006.
- iv) La Société a obtenu un financement de projet relativement à son centre de formation situé à São Paulo, au Brésil. Cet emprunt à terme est garanti par les actifs du centre de formation et est remboursable semestriellement jusqu'au 30 avril 2009. Les intérêts sur cet emprunt sont imputés à un taux d'environ 7,72 %. La valeur comptable nette des actifs garantissant l'emprunt s'élevait à 50,0 millions de dollars US au 31 mars 2003 (52,5 millions de dollars US en 2002).
- v) La Société a obtenu un financement de projet pour l'une de ses filiales afin de financer le programme des hélicoptères d'appui moyens du ministère de la Défense du Royaume-Uni. La facilité de crédit comporte un emprunt à terme qui est garanti par les actifs du projet de la filiale et qui doit être remboursé semestriellement jusqu'en 2015. La facilité englobe également un emprunt de soutien de 4,0 millions de livres sterling et un emprunt pour le fonds de roulement de 1,0 million de livres sterling, lesquels expirent tous deux en octobre 2015. L'intérêt sur ces emprunts est calculé à un taux qui se rapproche du TIOL majoré de 1 %. La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt qui totalisent 10,3 millions de livres sterling et aux termes desquels le taux d'intérêt a été fixé à environ 6,82 %. La valeur des actifs donnés en garantie de la facilité de crédit s'établissait à 25,8 millions de livres sterling au 31 mars 2003 (25,3 millions de livres sterling en 2002) (note 9 i)).
- vi) Il s'agit d'obligations appelées « Airport Improvement Revenue Bonds » qu'a émises Grapevine Industrial Development Corporation, de Grapevine (Texas). Ces émissions qui totalisent 8,0 millions et 19,0 millions de dollars US échoient en 2010 et en 2013. Ces obligations sont garanties par des améliorations immobilières, des agencements et du matériel de simulation spécifique. Les taux sont établis périodiquement par un négociateur, d'après la conjoncture du marché. Pour ce qui est des obligations échéant en 2010, le taux est établi chaque semaine et, pour celles de la série 2013, chaque année. Dans le cas des obligations échéant en 2013, les taux sont assujettis à un plafond de 10 % permis par les lois applicables actuelles. Au 31 mars 2003, le taux combiné des deux séries était d'environ 1,8 %. La garantie ne dépasse pas l'encours des emprunts, lequel était de 27,0 millions de dollars US au 31 mars 2003. De plus, une lettre de crédit a été établie en guise de soutien des obligations pour l'encours des emprunts.

- vii) Les emprunts garantis sont constitués d'un emprunt de 5,8 millions de dollars US qui est garanti par du matériel et qui échoit en juin 2002 et dont les intérêts exigibles sont calculés à un taux fondé sur celui des effets de commerce des États-Unis majoré de 1 %, ainsi que d'un emprunt de 29 millions de RMB qui échoit en décembre 2011 et qui porte intérêt au taux de 6,83 %. Les valeurs du matériel garantissant les deux emprunts sont de respectivement 8,2 millions de dollars US et 117,5 millions de RMB.
- viii) La Société et deux autres associés ont obtenu un financement de projet pour la prestation de services de formation sur le sous-marin de la classe Astute du ministère de la Défense du Royaume-Uni. La participation de la Société s'élève à 50 %. Les emprunts garantis comprennent un emprunt de 31,8 millions de livres sterling réparti en trois tranches : un emprunt à terme échéant en septembre 2029, un emprunt relais participatif échéant en septembre 2029 et une facilité pour l'expansion échéant en août 2004. L'intérêt à payer sur l'emprunt à terme et l'emprunt relais participatif est fondé sur le TIOL majoré de 0,60 %, alors que l'intérêt sur la facilité pour l'expansion est fonction du TIOL majoré de 1,75 %. Les emprunts sont garantis par une charge fixe et une charge flottante grevant des actifs de la Société. La valeur, en fonction de la participation de 50 % de CAE, des actifs donnés en garantie était de 17,2 millions de livres sterling au 31 mars 2003 (8,4 millions de livres sterling en 2002).
- ix) Ces contrats de location-acquisition se rapportent à la location de divers simulateurs des filiales de CAE. Le coût de ces simulateurs s'établit à 41,1 millions de dollars, et l'amortissement cumulé au 31 mars 2003 représentait 19,5 millions de dollars (16,4 millions de dollars en 2002), soit une valeur comptable nette de 21,6 millions de dollars (24,7 millions de dollars en 2002). Le taux d'intérêt effectif sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition est d'environ 5,1 % (5,3 % en 2002). Ces contrats expirent entre juin 2003 et mars 2024.
- x) Les versements exigibles dans chacun des cinq prochains exercices en vertu des modalités de remboursement de la dette à long terme s'établissent comme suit :

(montants en millions)

2004	13,4 \$
2005	16,9
2006	33,8
2007	465,4
2008	34,5
Par la suite	247,4
	811,4 \$

- xi) Le montant net des intérêts débiteurs (créditeurs) s'établit comme suit :

(montants en millions)	2003	2002	2001
Intérêts débiteurs sur la dette à long terme	37,1 \$	30,3 \$	17,6 \$
Intérêts débiteurs sur la dette à court terme	0,2	1,9	0,1
Intérêts créditeurs	(3,7)	(3,4)	(20,1)
Autres frais de financement	3,1	1,4	0,1
Attribution des intérêts débiteurs aux activités abandonnées	(0,1)	(3,6)	(4,0)
Intérêts capitalisés	(6,2)	(3,9)	–
Intérêts débiteurs (créditeurs), montant net	30,4 \$	22,7 \$	(6,3) \$

Certains instruments d'emprunt de la Société sont assortis des clauses habituelles comportant obligation de faire ou de ne pas faire, portant notamment sur la couverture des intérêts, les ratios d'endettement et des restrictions quant à la vente d'actifs. Au 31 mars 2003, la Société respectait ces clauses restrictives.

B. Dette à court terme

La Société dispose de lignes de crédit bancaire non garanties qui sont libellées en monnaies diverses et qui totalisent 89,0 millions de dollars, dont 41,3 millions de dollars avaient été prélevés au 31 mars 2003. Le taux d'intérêt effectif sur les emprunts à court terme a été de 4,8 % (5,6 % en 2002; 8,4 % en 2001).

Note 11 – Capital-actions

- i) Les statuts constitutifs de la Société autorisent l'émission en séries d'un nombre illimité d'actions privilégiées et l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée.
- ii) Le tableau qui suit présente le rapprochement des données relatives aux actions ordinaires émises et en circulation de la Société :

	2003		2002		2001	
	Nombre d'actions	Valeur attribuée	Nombre d'actions (c)	Valeur attribuée	Nombre d'actions (c)	Valeur attribuée
Solde au début de l'exercice	218 955 780	186,8 \$	216 399 856	159,4 \$	215 158 370	152,3 \$
Options sur actions exercées	650 776	3,5	1 118 400	6,1	1 413 076	6,9
Dividendes en actions a)	54 622	0,2	17 605	0,2	34 410	0,3
Rachat d'actions b)	–	–	–	–	(206 000)	(0,1)
Émission d'actions non émises (note 2)	–	–	1 419 919	21,1	–	–
Solde à la fin de l'exercice	219 661 178	190,5 \$	218 955 780	186,8 \$	216 399 856	159,4 \$

- a) La Société donne à ses actionnaires le choix de recevoir des dividendes en actions ordinaires au lieu de dividendes en espèces.
- b) Au cours du premier trimestre de l'exercice 2001, la Société a racheté 206 000 actions ordinaires à la Bourse de Toronto dans le cadre de son offre publique de rachat régulière. La Société a racheté 8 877 000 actions ordinaires depuis la mise sur pied de ce programme, le 21 juin 1999. Ces actions ont été annulées. L'offre a pris fin le 20 juin 2000.
- c) La Société a un accord modifié et refondu relatif au régime de protection des droits des actionnaires aux termes duquel un droit a été émis pour chacune de ses actions ordinaires en circulation. Les droits demeurent rattachés aux actions et ne peuvent être exercés que si certains événements précis se produisent. Si de tels événements surviennent, les droits permettent aux actionnaires de la Société d'acquiescer des actions ordinaires non émises supplémentaires à la moitié du cours du marché. Ces droits expireront le jour suivant l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société en août 2003, sauf s'ils sont abrogés plus tôt par le conseil d'administration.

- d) Le 20 juin 2001, le conseil d'administration a déclaré un dividende en actions de 100 % sur les actions ordinaires de la Société, ce qui a donné lieu à une division de ses actions ordinaires en circulation à raison de deux contre une. Le dividende en actions devait être versé aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 juillet 2001 (la « date de clôture des registres ») sous forme d'une action supplémentaire pour chaque action ordinaire qu'ils détenaient à cette date. La négociation, à la Bourse de Toronto, des actions ordinaires de CAE ainsi divisées a débuté le 5 juillet 2001. La Société n'a attribué aucune valeur monétaire au dividende en actions. Le nombre d'actions et d'options, les prix d'exercice de ces dernières ainsi que le résultat net de base et dilué par action ont été retraités de manière rétroactive pour tenir compte de ce dividende en actions.
- e) Ce qui suit présente un rapprochement des dénominateurs qui ont été utilisés pour le calcul du résultat de base et dilué par action :

	2003	2002	2001
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation			
– De base	219 427 513	217 592 039	215 666 346
Exercice d'options sur actions	897 806	2 544 722	2 570 454
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation			
– Dilué	220 325 319	220 136 761	218 236 800

Des options d'achat de 3 198 000 actions ordinaires (1 474 628 en 2002; néant en 2001) ont été exclues du calcul ci-dessus car leur inclusion aurait eu un effet antidilutif.

Note 12 – Régimes de rémunération à base d'actions

Régime d'options sur actions des salariés

Conformément au programme d'encouragements à long terme institué par la Société, cette dernière peut octroyer à ses propres dirigeants et autres salariés clés ainsi qu'à ceux de ses filiales des options visant l'achat d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice équivalant à 100 % du cours du marché. Le cours du marché correspond au cours de fermeture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date effective de l'attribution.

Au 31 mars 2003, le nombre autorisé d'actions ordinaires pouvant encore être émises aux termes de ce régime était de 11 812 046. Les options peuvent être exercées au cours d'une période d'au plus six ans, mais ne peuvent l'être dans les 12 mois suivant la date de leur attribution. Le droit d'exercer toutes les options devient acquis sur une période de quatre ans de service continu. Toutefois, s'il survient un changement de contrôle de la Société, les options peuvent être exercées immédiatement. Elles font l'objet d'un ajustement au prorata par suite du versement de dividendes en actions ou de toute division d'actions ordinaires de la Société.

Ce qui suit constitue un rapprochement des options en cours :

	2003		2002		2001	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Exercices terminés les 31 mars						
Options en cours au début de l'exercice	4 999 078	7,70 \$	5 114 350	5,70 \$	5 479 326	4,96 \$
Attribuées	1 767 000	12,71 \$	1 698 012	12,19 \$	2 018 400	6,84 \$
Exercées	(650 776)	5,62 \$	(1 118 400)	5,41 \$	(1 413 076)	4,90 \$
Frappées d'extinction	(325 400)	9,38 \$	(692 884)	7,71 \$	(970 300)	5,06 \$
Échues	(97 152)	9,10 \$	(2 000)	12,23 \$	-	-
Options en cours à la fin de l'exercice	5 692 750	9,37 \$	4 999 078	7,70 \$	5 114 350	5,70 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	2 000 975	6,78 \$	1 417 878	5,70 \$	1 268 500	5,34 \$

Le tableau suivant donne de l'information sur le régime d'options sur actions des salariés de la Société au 31 mars 2003 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être achetées	
	Nombre en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
De 4,10 \$ à 5,70 \$	1 175 550	2,00	4,48 \$	833 050	4,59 \$
De 6,425 \$ à 9,60 \$	1 502 200	2,84	6,90 \$	840 050	6,82 \$
De 11,90 \$ à 14,60 \$	3 015 000	4,75	12,51 \$	327 875	12,26 \$
Total	5 692 750	3,67	9,37 \$	2 000 975	6,78 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2003, la Société a attribué 1 767 000 options sur actions ordinaires. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options attribuées au cours de la période correspond à 5,84 \$ l'option. Pour calculer la charge de rémunération pro forma, la Société a utilisé le modèle d'évaluation de Black et Scholes afin d'établir la juste valeur des options attribuées. Le bénéfice net pro forma ainsi que le résultat net de base et dilué pro forma par action et les hypothèses servant aux calculs figurent ci-après :

(montants en millions, sauf les montants par action et les données des hypothèses)	2003
Bénéfice net déjà établi	117,2 \$
Incidence des calculs pro forma	(2,5) \$
Bénéfice net pro forma	114,7 \$
Résultat net de base et dilué pro forma par action	0,52 \$
Hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation des options de Black & Scholes	
Rendement des actions	1,058 %
Volatilité prévue	46,5 %
Taux d'intérêt sans risque	5,26 %
Durée prévue (en années)	6

Régime d'actionariat des salariés

La Société a institué un régime d'actionariat des salariés (RAS) afin de permettre à ses salariés et à ceux de ses filiales participantes d'acheter des actions ordinaires de CAE par voie de retenues salariales régulières et de cotisations patronales. Ce régime permet aux salariés d'y verser jusqu'à 10 % de leur salaire annuel de base. La Société et ses filiales participantes versent des cotisations égales à celles des salariés pour la première tranche de 500 \$ que ceux-ci y cotisent, puis versent 1 \$ pour chaque tranche supplémentaire de 3 \$ cotisée par les salariés, jusqu'à concurrence de 2 % de leur salaire de base. Les cotisations de l'employeur égales à celles du salarié sont acquises au début de la troisième année suivant celle au cours de laquelle les cotisations du salarié ont été effectuées, pourvu que le salarié ait été à son emploi sans interruption durant cette période. Le fiduciaire de ce régime achète, au nom des participants, les actions ordinaires de la Société sur le marché libre et par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. La Société a inscrit une charge de rémunération de 1,9 million de dollars (1,9 million de dollars en 2002; 2,1 millions de dollars en 2001) au titre des cotisations patronales à ce régime.

Régime d'unités d'actions à dividende différé

Le 1^{er} mai 2000, la Société a instauré un régime d'unités d'actions à dividende différé (« RUADD ») à l'intention de ses dirigeants, régime au termes duquel ceux-ci peuvent choisir de recevoir toute rémunération d'encouragement en espèces sous forme d'unités d'actions à dividende différé. Ce RUADD vise à aider la Société à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et de ceux des actionnaires. Une unité d'action à dividende différé a la même valeur qu'une action ordinaire. Ces unités sont émises à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture moyen d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la Bourse de Toronto dans les dix derniers jours de négociation précédant la date de leur émission. Ces unités donnent également droit à des dividendes sous forme d'unités supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les unités d'actions à dividende différé expirent lorsqu'un dirigeant quitte son poste. Il a alors le droit de toucher en espèces la juste valeur marchande du nombre équivalent d'actions ordinaires, déduction faite de certaines retenues.

Au cours de l'exercice 2000, la Société a mis sur pied un RUADD à l'intention de ses administrateurs qui ne sont pas des salariés. Un administrateur qui n'est pas à l'emploi de la Société et qui détient moins de 10 000 actions ordinaires de la Société reçoit le montant qui lui est dû à titre d'acompte et ses jetons de présence sous forme d'unités d'actions à dividende différé. S'il détient au moins 10 000 actions ordinaires, il peut choisir de prendre part au régime relativement à une partie ou à la totalité du montant qu'il doit recevoir à titre d'acompte et des jetons de présence auxquels il a droit. Les modalités de ce régime sont essentiellement les mêmes que celles du RUADD destiné aux dirigeants clés, si ce n'est que le cours de l'action utilisé pour évaluer les unités est fondé sur le cours de clôture des actions ordinaires de CAE à la Bourse de Toronto le jour précédant le dernier jour ouvrable des mois de mars, juin, septembre et décembre.

La Société inscrit le coût de ses RUADD à titre de charge de rémunération. Au 31 mars 2003, 362 498 unités d'une valeur de 1,0 million de dollars (194 581 unités d'une valeur de 2,3 millions de dollars en 2002; 53 220 unités d'une valeur de 1,3 million de dollars en 2001) étaient en cours.

Note 13 – Instruments financiers

Risque de change

La Société a conclu des contrats de change à terme totalisant 102,9 millions de dollars (contrats d'achat de 51,3 millions de dollars et contrats de vente de 51,6 millions de dollars). Le gain non matérialisé totalisait 3,0 millions de dollars au 31 mars 2003 (1,1 million de dollars sur les contrats d'achat et 1,9 million de dollars sur les contrats de vente).

Contrats de change consolidés en cours

(montants en millions de dollars canadiens)		2003		2002	
	Montant nominal de référence ¹	Taux moyen	Montant nominal de référence ¹	Taux moyen	
Devises (achat/vente)					
US/CA					
Moins de un an	20,6	0,6222	55,0	0,6334	
CA/US					
Moins de un an	4,4	1,4842	10,4	1,5961	
US/EUR					
Moins de un an	21,1	1,0376	24,4	0,8801	
De 1 à 3 ans	1,9	0,8785	2,2	0,8785	
CA/EUR					
Moins de un an	20,8	1,6168	0,8	1,3063	
EUR/CA					
Moins de un an	7,8	0,6168	–	–	
De 1 à 3 ans	7,8	0,6028	–	–	
De 3 à 5 ans	6,7	0,5891	–	–	
£/CA					
Moins de un an	10,5	0,4404	36,3	0,4411	
De 1 à 3 ans	1,1	0,4606	8,7	0,4435	
CA/£					
Moins de un an	–	–	1,0	2,3795	
£/EUR					
Moins de un an	–	–	3,5	0,6354	
EUR/£					
Moins de un an	–	–	2,1	1,6453	
	102,9		144,5		

¹ Les taux de change à la clôture des exercices concernés ont été utilisés pour convertir les montants libellés en devises.

Risque de crédit

Les comptes débiteurs facturés et non facturés exposent la Société au risque de crédit. Cependant, ses clients sont essentiellement des sociétés bien établies, dont les cotes de crédit sont publiquement affichées, ou des organismes gouvernementaux, ce qui atténue ce risque. En outre, la Société reçoit habituellement d'importants acomptes sur contrats, acomptes qui ne sont pas remboursables. La Société surveille de près son risque lié aux principales lignes aériennes afin de le réduire autant que possible.

Le fait que les contreparties à ses instruments financiers dérivés pourraient ne pas respecter leurs engagements expose également la Société au risque de crédit. La Société réduit ce risque au minimum en concluant des contrats avec des contreparties qui jouissent d'une excellente cote de crédit. Habituellement, des garanties pour les instruments financiers présentant un risque de crédit ne sont pas fournies. La solvabilité des contreparties est régulièrement surveillée.

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme rend la Société vulnérable à l'instabilité des taux d'intérêt. Pour contrer ce risque, la Société avait, au 31 mars 2003, conclu cinq swaps de taux d'intérêt

après de trois institutions financières, swaps dont le montant nominal de référence totalisait 123,6 millions de dollars. L'un de ces swaps, d'un montant nominal de référence de 48,5 millions de dollars (33 millions de dollars US), a permis de convertir la dette à taux fixe en dette à taux variable. Ainsi, jusqu'en juin 2012, la Société verse des intérêts à un taux équivalant au TIOL à 3 mois, majoré de 1,8 %, et reçoit des intérêts calculés au taux fixe de 7,76 %. Aux termes des quatre autres swaps, la dette à taux variable de la Société a été convertie en dette à taux fixe, pour un montant nominal de référence de 75,1 millions de dollars. Aux termes de ces contrats, la Société recevra trimestriellement des intérêts calculés au TIOL et paiera les intérêts à taux fixe suivants :

- jusqu'en février 2003, la Société a effectué annuellement des versements d'intérêts au taux fixe de 2,72 % relativement à deux contrats totalisant 205,6 millions de dollars (129,0 millions de dollars US);
- jusqu'en avril 2006, la Société effectuera trimestriellement des versements d'intérêts au taux fixe de 4,97 % sur 35,0 millions de dollars;
- jusqu'en septembre 2005, la Société effectuera mensuellement des versements d'intérêts au taux fixe annuel de 4,95 % sur 16,1 millions de dollars (11,0 millions de dollars US);
- jusqu'en octobre 2011, la Société effectuera trimestriellement des versements d'intérêts au taux fixe annuel de 6,82 % relativement à deux contrats totalisant 24,0 millions de dollars (10,3 millions de livres sterling).

Compte tenu de ces swaps, 38 % de la dette à long terme portaient intérêt à taux fixe au 31 mars 2003.

Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- L'encaisse et les placements à court terme, les comptes débiteurs, les comptes créditeurs et les charges à payer sont évalués à leur valeur comptable au bilan, ce qui représente une estimation appropriée de leur juste valeur en raison de leur courte échéance.
- Les contrats de location-acquisition sont évalués selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.
- La valeur de la dette à long terme est estimée selon les flux de trésorerie actualisés et calculés au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des emprunts assortis de modalités et de durées résiduelles similaires.
- Les swaps de taux d'intérêt et de devises tiennent compte de la valeur actualisée du gain ou de la perte potentiel si leur règlement avait lieu à la date du bilan.
- Les contrats de change à terme représentent les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour les liquider à la date du bilan.

La juste valeur et la valeur comptable des instruments financiers s'établissaient comme suit aux 31 mars :

(montants en millions)	2003		2002	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Dette à long terme	837,8 \$	811,4 \$	935,6 \$	926,5 \$
Contrats de change à terme, montant net	2,7	-	(0,9)	-
Swaps de taux d'intérêt	(10,3)	-	(2,2)	-
Swaps de devises	-	-	3,9	-

Lettres de crédit et garanties

Au 31 mars 2003, CAE avait en cours de validité des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution de 195,1 millions de dollars (188,1 millions de dollars en 2002) qu'elle avait émises dans le cours normal des activités. De telles garanties sont émises aux termes des facilités de crédit de soutien que lui ont accordées diverses institutions financières.

Les garanties de restitution d'acompte se rapportent à des paiements d'étape en fonction de l'avancement des travaux que les clients de la Société ont versés. Ces garanties sont réduites ou annulées à la livraison du produit. Les cautions de bonne exécution sont liées à la finition du produit visé ou à l'achèvement de la prestation des services rendus par CAE, à la satisfaction du client. Les garanties représentent de 10 % à 20 % du montant total prévu aux contrats. Le client dégage la Société de ses responsabilités en vertu de ces garanties à la signature d'une attestation d'achèvement des travaux.

(montants en millions)	2003	2002
Garanties de restitution d'acompte	159,9 \$	95,6 \$
Cautions de bonne exécution	32,4	90,2
Autres	2,8	2,3
Total	195,1 \$	188,1 \$

Garanties de valeur résiduelle – Opérations de cession-bail

Dans le cadre de certaines opérations de cession-bail, la Société a convenu de garantir la valeur résiduelle du matériel sous-jacent si celui-ci est retourné au locateur et que le produit net de sa vente éventuelle ne suffit pas à couvrir le montant garanti. Le montant maximal de ces garanties représente 29,7 millions de dollars, dont une tranche de 12,2 millions de dollars vient à échéance en 2008, une tranche de 8,3 millions de dollars, en 2020, et une tranche de 9,2 millions de dollars, en 2023. Sur ce total, un montant de 22,6 millions de dollars était inscrit à titre de gain reporté au 31 mars 2003 (17,5 millions de dollars en 2002).

Indemnisations

Lorsque CAE vend des entreprises, elle conserve dans certains cas des obligations relatives à des risques connus et indemnise l'acheteur des réclamations futures sur certaines obligations inconnues existant avant la date de la vente, ou découlant de faits s'étant produits avant cette date, y compris les obligations au titre des impôts et taxes, de questions d'ordre juridique, de risques environnementaux, de responsabilité à l'égard des produits et autres. La durée des indemnités est variable. Elle peut être de un ou deux ans, mais dans le cas d'indemnités fiscales, elle est, en général, de la durée prévue dans la loi de prescription de la juridiction dans laquelle la vente a eu lieu. En matière de responsabilité environnementale, elle est généralement indéfinie. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations est soit limité par contrat à un montant défini, soit illimité. La Société estime que le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations ne peut être déterminé à ce moment-ci, puisque tout montant futur dépendrait de la nature et de l'ampleur des réclamations ainsi que des défenses disponibles, qui ne peuvent être estimées.

Note 14 – Impôts sur les bénéfices

Ce qui suit est un rapprochement entre les impôts sur les bénéfices aux taux canadiens prévus par la Loi et les impôts sur les bénéfices qui sont présentés :

(montants en millions)	2003	2002	2001
		(retraités)	(retraités)
Bénéfice des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	191,2 \$	218,3 \$	155,9 \$
Taux d'imposition canadiens prévus par la Loi	34,7 %	37,4 %	44,6 %
Impôts sur les bénéfices aux taux canadiens prévus par la Loi	66,3 \$	81,6 \$	69,5 \$
Écart entre les taux canadiens prévus par la Loi et ceux applicables aux filiales étrangères	0,7	5,3	(10,7)
Déduction pour bénéfices de fabrication et de transformation	(3,5)	(13,1)	(8,3)
Pertes non prises en compte aux fins fiscales	1,0	11,0	3,6
Économie d'impôts découlant de pertes non constatées antérieurement	(1,1)	(6,7)	(0,2)
Crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement	(0,5)	(3,0)	(1,1)
Autres	(2,7)	(5,2)	(0,6)
Total de la charge d'impôts	60,2 \$	69,9 \$	52,2 \$

Les principaux éléments de la charge d'impôts attribuable aux activités poursuivies sont les suivants :

(montants en millions)	2003	2002	2001
		(retraités)	(retraités)
Charge d'impôts exigibles	41,4 \$	62,8 \$	60,7 \$
Variation des écarts temporaires	20,7	9,0	(10,3)
Modifications des taux d'imposition	(1,6)	0,4	(0,6)
Autres	(0,3)	(2,3)	2,4
Charge (économie) d'impôts futurs	18,8	7,1	(8,5)
Total de la charge d'impôts	60,2 \$	69,9 \$	52,2 \$

L'incidence fiscale des écarts temporaires qui a donné lieu aux actifs et aux passifs d'impôts futurs s'établissait comme suit :

(montants en millions)	2003	2002	2001
		(retraités)	(retraités)
Pertes autres qu'en capital reportées prospectivement	91,1 \$	101,3 \$	120,0 \$
Pertes en capital reportées prospectivement	-	4,8	5,3
Crédits d'impôt à l'investissement	(18,9)	(22,6)	(31,5)
Immobilisations corporelles	(56,0)	(40,8)	(12,8)
Régimes de retraite	(2,0)	3,2	(3,1)
Montants non déductibles dans l'exercice	21,1	20,5	20,9
Différence entre la méthode de l'avancement des travaux et celle de l'achèvement	(35,2)	(30,0)	(18,6)
Autres	(2,8)	(2,8)	5,1
	(2,7) \$	33,6 \$	85,3 \$
Provision pour moins-value	(31,0)	(46,6)	(76,2)
Actifs (passifs) d'impôts futurs, montant net	(33,7) \$	(13,0) \$	9,1 \$

Au 31 mars 2003, la Société disposait, relativement à des activités exercées aux États-Unis, de pertes autres qu'en capital reportées prospectivement aux fins fiscales d'environ 133,9 millions de dollars US. Un actif d'impôts futurs net de 32,5 millions de dollars US a été constaté dans les états financiers à l'égard de ces pertes.

Relativement à des activités menées dans d'autres pays, la Société a accumulé des pertes autres qu'en capital reportées prospectivement aux fins fiscales de quelque 74,0 millions de dollars. Un actif d'impôts futurs net de 12,3 millions de dollars a été constaté dans les états financiers à l'égard de ces pertes.

Les pertes aux fins fiscales expirent comme suit :

Année d'expiration (montants en millions)	États-Unis (\$ US)	Autres pays (\$ CA)
2004	–	–
2005	–	–
2006	19,8	–
2007	44,5	–
2008	27,2	–
2009–2021	42,4	17,7
Sans expiration	–	56,3
	133,9	74,0

La provision pour moins-value concerne principalement les avantages fiscaux découlant de pertes reportées prospectivement dont la matérialisation n'est pas probable en raison des antécédents en matière de report de pertes, de l'incertitude quant à la réalisation de bénéfices futurs imposables suffisants et des échéances prescrites par les lois fiscales donnant lieu aux avantages fiscaux éventuels. En 2003, une tranche de 21,1 millions de dollars (21,8 millions de dollars en 2002) de la provision pour moins-value relative à ce solde a été résorbée lorsqu'il est apparu plus probable qu'improbable que les avantages correspondants seront réalisés.

Note 15 – Passif à long terme

(montants en millions)	2003	2002
Produits constatés d'avance et gains reportés (i)	108,7 \$	52,9 \$
Partie à long terme de l'obligation découlant des avantages sociaux	11,2	4,2
Partage des coûts avec le gouvernement (note 18)	4,6	–
Autres	15,1	16,6
	139,6 \$	73,7 \$

- i) Au 31 mars 2003, les produits constatés d'avance et gains reportés qui découlent des gains reportés sur les opérations de cession-bail de la Société totalisaient 75,6 millions de dollars (27,0 millions de dollars en 2002). Le solde de ces produits comptabilisés d'avance se rapporte à la prestation de services de formation de la Société.

Note 16 – Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés au fonds de roulement hors caisse se présentent comme suit :

(montants en millions)	2003	2002	2001
Comptes débiteurs	22,3 \$	(50,4) \$	21,8 \$
Stocks	(3,1)	(23,8)	(45,7)
Charges payées d'avance	(6,0)	1,9	5,9
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	23,1	36,9	49,7
Comptes créditeurs et charges à payer	13,7	27,9	71,0
Acomptes sur contrats	(91,3)	(0,1)	(23,6)
	(41,3) \$	(7,6) \$	79,1 \$
Intérêts payés	38,8 \$	25,3 \$	20,6 \$
Impôts sur les bénéfices payés	3,5 \$	8,2 \$	8,8 \$
Amortissement d'autres éléments d'actif	8,8 \$	3,2 \$	– \$

Note 17 – Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à un certain nombre de poursuites et réclamations et est exposée à certaines éventualités. Des provisions sont constituées lorsqu'il est probable que de telles situations donneront lieu à des passifs et que ceux-ci peuvent être déterminés au prix d'un effort raisonnable. Bien qu'il soit possible que la Société ait à régler des montants à l'égard desquels aucune provision n'a été établie, elle n'a aucune raison de croire que l'issue finale de ces questions aura une incidence importante sur sa situation financière.

Note 18 – Partage des coûts avec le gouvernement

La Société a conclu des ententes avec le gouvernement du Canada en vertu desquelles ce dernier partage les coûts de certains programmes de recherche et de développement de systèmes visuels, et de technologie perfectionnée de simulation de vol servant à des applications civiles et de simulation en réseau servant à des applications militaires. Ces coûts sont fondés sur les charges engagées par la Société. Le financement de 31,2 millions de dollars lié aux programmes de recherche et de développement de systèmes visuels a pris fin en 2001. Les paiements de redevances de ce programme de systèmes visuels sont estimés à 1,6 million de dollars pour l'exercice 2003 (2,6 millions de dollars en 2002). Au cours de l'exercice 2002, un financement de 41,4 millions de dollars avait été approuvé pour la technologie perfectionnée de simulation de vol servant à des applications civiles. Au cours de l'exercice 2003, la Société a constitué une provision pour remboursements futurs de 4,6 millions de dollars pour ces deux programmes. Au cours de l'exercice 2003, un financement de 39,0 millions de dollars a aussi été approuvé relativement au projet de simulation en réseau destiné à des applications militaires. Le financement de ces programmes est fonction des dépenses engagées par la Société. Pour l'exercice 2003, la Société a obtenu des financements de 20,2 millions de dollars (15,8 millions de dollars en 2002; 3,5 millions en 2001) pour le programme civil et de 12,3 millions de dollars (néant en 2002 et 2001) pour le programme militaire.

Ces montants sont remboursables jusqu'en mars 2013 par voie de redevances calculées en fonction des ventes à venir. Dans le cadre du programme de systèmes visuels, le montant maximal des redevances à payer est de 41,4 millions de dollars. Le paiement maximal à l'égard des programmes de simulation civil et militaire, établi en fonction des ventes à venir, est de respectivement 66,0 millions de dollars et 53,6 millions de dollars.

Note 19 – Engagements en vertu de contrats de location-exploitation

Ce qui suit indique les loyers minimums futurs exigibles aux termes des contrats de location-exploitation.

(montants en millions)	Simulation et formation aéronautiques civiles	Simulation militaire et formation	Contrôles navals	Total
Exercices terminés les 31 mars				
2004	44,5 \$	37,5 \$	1,3 \$	83,3 \$
2005	42,0	36,6	1,1	79,7
2006	38,8	32,1	0,8	71,7
2007	35,7	22,2	0,1	58,0
2008	33,1	21,6	0,1	54,8
Par la suite	300,1	117,7	0,1	417,9
	494,2 \$	267,7 \$	3,5 \$	765,4 \$

Note 20 – Régimes de retraite

La Société offre des régimes à prestations déterminées dans le cadre desquels les prestations versées sont établies en fonction du nombre d'années de service du participant et de son salaire moyen en fin de carrière. La Société est tenue de veiller à ce que la capitalisation des régimes soit suffisante pour assurer le versement des prestations constituées.

Les cotisations tiennent compte d'hypothèses actuarielles sur le rendement futur des placements, les projections salariales et les prestations pour services futurs. Les actifs des régimes se composent essentiellement d'actions canadiennes et étrangères ainsi que d'obligations de gouvernements et de sociétés.

Pour l'exercice 2003, la Société a modifié l'hypothèse actuarielle relative au taux de rendement des actifs des régimes, l'établissant à 6,5 % (9,0 % en 2002).

Les variations des obligations au titre des prestations constituées, de la juste valeur des actifs et de la situation de capitalisation des régimes à prestations déterminées étaient les suivantes :

(montants en millions)	2003	2002	2001
Variations des obligations au titre des prestations constituées			
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	131,4 \$	126,0 \$	111,5 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4,6	4,2	3,3
Intérêts débiteurs	8,5	8,1	7,8
Gain sur règlement provenant des activités abandonnées	–	(2,5)	–
Cotisations salariales	2,7	2,2	2,3
Perte découlant des modifications des régimes	2,8	1,1	1,6
Prestations versées	(8,4)	(8,8)	(8,4)
Perte actuarielle	5,6	1,1	7,9
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	147,2 \$	131,4 \$	126,0 \$
Variations de la juste valeur des actifs des régimes			
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	111,7 \$	121,5 \$	120,8 \$
Rendement prévu des actifs des régimes	7,2	10,6	10,7
Prestations versées	(8,4)	(8,8)	(8,4)
Perte sur règlement provenant des activités abandonnées	–	(2,5)	–
Décassements	(0,3)	–	–
Cotisations salariales	2,7	2,2	2,3
Cotisations patronales	7,2	0,6	0,7
Perte actuarielle	(14,5)	(11,9)	(4,6)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	105,6 \$	111,7 \$	121,5 \$
Situation de capitalisation – déficit	(41,6)\$	(19,7)\$	(4,5)\$
Perte actuarielle nette non constatée	44,1	24,9	12,5
Coût des services passés non amorti	5,2	2,6	1,6
Actif net des régimes à la fin de l'exercice	7,7 \$	7,8 \$	9,6 \$

La valeur actuarielle des prestations de retraite constituées a été établie en tenant compte de facteurs économiques et démographiques sur une période future prolongée. Les principales hypothèses ayant servi à la calculer se résument comme suit :

	2003	2002	2001
Rendement des actifs des régimes	6,5 %	9,0 %	9,0 %
Taux d'actualisation des obligations au titre des prestations constituées	6,5 %	6,5 %	6,5 %
Taux de croissance des salaires	2,75 % à 5,25 %	2,75 % à 5,25 %	2,75 % à 5,25 %

La charge de retraite nette pour les exercices terminés les 31 mars a compris les éléments suivants :

(montants en millions)	2003	2002	2001
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4,9 \$	4,2 \$	3,3 \$
Intérêts débiteurs sur les obligations prévues au titre des prestations constituées	8,5	8,1	7,8
Rendement prévu des actifs des régimes	(7,2)	(10,6)	(10,7)
Amortissement de la perte actuarielle nette	0,8	-	-
Amortissement du coût des services passés	0,2	0,1	-
Charge de retraite nette	7,2 \$	1,8 \$	0,4 \$

Note 21 – Secteurs d'activité

Les principaux secteurs d'activité de la Société sont :

- i) Simulation et formation aéronautiques civiles – Important fournisseur mondial de simulateurs de vol et de systèmes visuels ainsi que de services de formation pour l'aviation commerciale et d'affaires.
- ii) Simulation militaire et formation – Important fournisseur de simulateurs, de systèmes visuels et de systèmes de formation pour les armées de l'air et de terre.
- iii) Contrôles navals – Important fournisseur mondial de systèmes d'automatisation et de contrôle-commande destinés à la marine civile et militaire. Ce secteur fournit également des systèmes de formation navale et conçoit et fabrique des simulateurs et des systèmes de formation pour des centrales électriques.

Chaque secteur d'exploitation est dirigé par un cadre supérieur, offre des produits différents et fait appel à des technologies et à des stratégies de marketing qui lui sont propres. La Société évalue les résultats de chaque secteur en fonction du bénéfice d'exploitation avant les intérêts et les impôts sur les bénéfices et détermine les ressources à lui attribuer selon les capitaux utilisés. Les capitaux utilisés comprennent les comptes débiteurs, les stocks, les charges payées d'avance, les immobilisations corporelles, l'écart d'acquisition, les actifs incorporels et les autres éléments d'actif, déduction faite des comptes créditeurs et charges à payer, des acomptes sur contrats et de la contrepartie conditionnelle relative à des acquisitions qui est prise en compte dans les autres éléments de passif à long terme.

Avant l'exercice 2003, le secteur Contrôles navals était combiné et présenté avec le secteur Simulation militaire et formation. En 2003, ces secteurs sont présentés séparément. Par conséquent, les chiffres correspondants des exercices antérieurs ont été retraités pour se conformer au nouveau mode de présentation.

Voici l'information financière sur les secteurs d'activité de la Société :

Secteurs d'activité

(montants en millions)	2003	2002	2001
		(retraités) (note 1)	(retraités) (note 1)
Capitaux utilisés			
Simulation et formation aéronautiques civiles	1 156,9 \$	1 057,3 \$	74,5 \$
Simulation militaire et formation	247,7	187,3	60,0
Contrôles navals	122,9	86,0	19,0
Autres	(9,7)	11,8	9,4
Total des capitaux utilisés	1 517,8 \$	1 342,4 \$	162,9 \$
Encaisse	17,1	88,8	156,8
Placements à court terme	2,6	21,3	122,8
Impôts à recouvrer	25,7	15,8	8,2
Comptes créditeurs et charges à payer	413,3	420,5	315,0
Acomptes sur contrats	101,2	189,1	175,9
Impôts futurs – à court terme	3,5	28,9	15,4
Impôts futurs – à long terme	85,7	74,1	18,2
Passif à long terme	139,6	73,7	20,7
Actif des activités abandonnées	50,0	123,8	370,9
Total de l'actif	2 356,5 \$	2 378,4 \$	1 366,8 \$
Total de l'actif par secteur			
Simulation et formation aéronautiques civiles	1 474,3 \$	1 380,9 \$	348,5 \$
Simulation militaire et formation	442,6	444,6	260,6
Contrôles navals	214,8	165,1	58,4
Actif des activités abandonnées	50,0	123,8	370,9
Autres	174,8	264,0	328,4
	2 356,5 \$	2 378,4 \$	1 366,8 \$
Dépenses en immobilisations			
Simulation et formation aéronautiques civiles	207,0 \$	216,7 \$	72,9 \$
Simulation militaire et formation	12,1	14,1	1,8
Contrôles navals	19,8	18,8	1,6
	238,9 \$	249,6 \$	76,3 \$
Amortissement des immobilisations corporelles			
Simulation et formation aéronautiques civiles	37,8 \$	24,4 \$	9,3 \$
Simulation militaire et formation	11,0	10,9	7,9
Contrôles navals	3,0	1,6	1,3
Autres	0,3	0,1	0,2
	52,1 \$	37,0 \$	18,7 \$

Secteurs géographiques

(montants en millions)	2003	2002	2001
Produits tirés de clients externes par pays			
Canada	89,0 \$	102,7 \$	109,8 \$
États-Unis	329,5	347,0	268,7
Royaume-Uni	149,7	127,4	141,9
Allemagne	119,1	91,2	101,2
Autres pays européens	156,2	173,8	128,1
Autres pays	287,0	284,4	141,7
	1 130,5 \$	1 126,5 \$	891,4 \$
Immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et actifs incorporels			
Canada	226,1 \$	126,6 \$	95,7 \$
États-Unis	577,6	579,0	6,2
Europe	582,0	520,6	79,6
Autres pays	83,2	151,2	64,2
	1 468,9 \$	1 377,4 \$	245,7 \$

Note 22 – Différences entre les principes et méthodes comptables généralement reconnus au Canada et aux États-Unis

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes et méthodes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR canadiens »), lesquels diffèrent à certains égards de ceux que la Société aurait suivis si elle avait dressé ses états financiers selon les principes et méthodes comptables généralement reconnus aux États-Unis (les « PCGR américains »).

Les renseignements supplémentaires requis en vertu des PCGR américains sont fournis dans les états financiers et les notes y afférentes.

Le rapprochement du bénéfice net, selon les PCGR canadiens, afin qu'il soit conforme aux PCGR américains, s'établit comme suit :

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2003	2002 (retraités) (note 1)	2001 (retraités) (note 1)
Bénéfice des activités poursuivies de l'exercice, selon les PCGR canadiens	131,0 \$	148,4 \$	103,7 \$
Frais de développement reportés, déduction faite d'impôts de 2,7 \$ (5,0 \$ en 2002; 4,5 \$ en 2001) (A)	(5,8)	(10,6)	(9,0)
Frais de démarrage reportés, déduction faite d'impôts de 0,4 \$ (4,1 \$ en 2002; 1,0 \$ en 2001) (B)	(0,8)	(8,8)	(2,1)
Instruments dérivés, déduction faite d'impôts de 7,7 \$ (0,2 \$ en 2002) (D)	(16,7)	(0,5)	–
Contrats de location, déduction faite d'une charge d'impôts de 0,9 \$ (recouvrement de 0,8 \$ en 2002; recouvrement de 0,8 \$ en 2001) (H)	2,0	(1,8)	(1,9)
Gain de change à l'acquisition d'une filiale en 2002, déduction faite d'impôts de 3,7 \$ (F)	–	7,9	–
Bénéfice des activités poursuivies avant incidence cumulative des changements comptables, selon les PCGR américains	109,7	134,6	90,7
Activités abandonnées	(13,8)	1,1	2,4
Bénéfice net avant incidence cumulative des changements comptables, selon les PCGR américains	95,9	135,7	93,1
Incidence cumulative de changements comptables sur les états financiers d'exercices antérieurs (D), (E)	–	5,3	–
Bénéfice net de l'exercice selon les PCGR américains	95,9 \$	141,0 \$	93,1 \$
Résultat de base et dilué par action des activités poursuivies, selon les PCGR américains	0,50	0,62	0,42
Résultat de base et dilué par action des activités abandonnées, selon les PCGR américains	(0,07)	0,01	0,01
Résultat net de base et dilué par action avant incidence cumulative de changements comptables, selon les PCGR américains	0,43	0,63	0,43
Résultat net de base et dilué par action, selon les PCGR américains	0,43	0,65	0,43
Résultat net de base et dilué par action, ajusté au titre de l'amortissement de l'écart d'acquisition	0,43	0,65	0,45
Dividendes sur actions ordinaires	0,12	0,11	0,10
Résultat net de base et dilué par action, ajusté au titre de l'amortissement de l'écart d'acquisition	0,46	0,62	0,43

(en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001
		(retraités)	(retraités)
Résultat global			
Bénéfice net, selon les PCGR américains	95,9 \$	141,0 \$	93,1 \$
Passif minimal cumulé au titre des prestations constituées, déduction faite des impôts de 10,8 \$	(23,5)	–	–
Gains ou pertes de change	36,8	(1,5)	1,0
Résultat global	109,2 \$	139,5 \$	94,1 \$

(en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001
		(retraités)	(retraités)
Autres éléments du résultat global cumulé			
Solde d'ouverture	(15,1)\$	(13,6)\$	(14,6)\$
Gains ou pertes de change	36,8	(1,5)	1,0
Variation du passif minimal au titre des prestations constituées	(23,5)	–	–
Solde de clôture	(1,8)\$	(15,1)\$	(13,6)\$

L'incidence cumulative de ces ajustements sur les capitaux propres de la Société s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001
		(retraités)	(retraités)
Capitaux propres, selon les PCGR canadiens	750,2 \$	612,1 \$	458,8 \$
Frais de développement reportés, déduction faite d'impôts de 12,2 \$ (9,5 \$ en 2002; 4,5 \$ en 2001) (A)	(25,4)	(19,6)	(9,0)
Frais de démarrage reportés, déduction faite d'impôts de 9,1 \$ (8,7 \$ en 2002; 4,6 \$ en 2001) (B)	(18,7)	(17,9)	(9,1)
Instruments dérivés, déduction faite d'impôts de 5,5 \$ (recouvrement d'impôts de 2,2 \$ en 2002) (D)	(11,9)	4,8	–
Gains ou pertes de change (I)	(6,6)	0,6	–
Contrats de location, déduction faite de recouvrement d'impôts de 0,5 \$ (impôts de 0,4 \$ en 2002; recouvrement d'impôts de 0,4 \$ en 2001) (H)	0,7	(1,3)	0,5
Gain de change à l'acquisition d'une filiale, déduction faite d'impôts de 3,7 \$ (3,7 \$ en 2002) (F)	7,9	7,9	–
Variation du passif minimal au titre des prestations constituées, déduction faite d'impôts de 10,8 \$ (J)	(23,5)	–	–
Capitaux propres, selon les PCGR américains	672,7 \$	586,6 \$	441,2 \$

Les bilans aux 31 mars 2003 et 2002 dressés selon les PCGR américains s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Notes	31 mars 2003		31 mars 2002	
		PCGR canadiens	PCGR américains	PCGR canadiens (retraités)	PCGR américains (retraités)
Actif					
Encaisse		17,1 \$	17,1 \$	88,8 \$	88,8 \$
Placements à court terme	C	2,6	2,6	21,3	21,3
Comptes débiteurs		373,1	373,1	378,2	378,2
Instruments dérivés	D	–	2,7	–	6,9
Stocks		136,3	136,3	130,9	130,9
Charges payées d'avance	H	14,0	9,6	9,9	9,9
Impôts à recouvrer		25,7	25,7	15,8	15,8
Impôts futurs		3,5	3,5	28,9	28,9
		572,3 \$	570,6 \$	673,8 \$	680,7 \$
Encaisse affectée		14,4	14,4	15,6	15,6
Actif des activités abandonnées		50,0	50,0	123,8	123,8
Immobilisations corporelles, montant net	H	930,4	1 018,9	816,2	909,1
Impôts futurs	A, B, D, F, H, J	85,7	119,1	74,1	87,2
Actifs incorporels	J	171,7	176,9	163,4	163,4
Écart d'acquisition	F	366,8	378,4	375,5	387,1
Autres éléments d'actif	A, B	165,2	99,9	136,0	80,2
		2 356,5 \$	2 428,2 \$	2 378,4 \$	2 447,1 \$
Passif et capitaux propres					
Passif à court terme					
Comptes créditeurs et charges à payer	H	413,3 \$	411,0 \$	420,5 \$	420,5 \$
Acomptes sur contrats		101,2	101,2	189,1	189,1
Instruments dérivés	D	–	20,4	–	–
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	H	13,4	30,0	37,5	50,6
Impôts futurs		42,4	42,4	50,4	50,4
		570,3 \$	605,0 \$	697,5 \$	710,6 \$
Passif des activités abandonnées		17,9 \$	17,9 \$	40,5 \$	40,5 \$
Dette à long terme	H	798,0	900,6	889,0	997,0
Passif à long terme	H, J	139,6	151,5	73,7	46,8
Impôts futurs		80,5	80,5	65,6	65,6
		1 606,3 \$	1 755,5 \$	1 766,3 \$	1 860,5 \$
Capitaux propres					
Capital-actions	G	190,5 \$	439,8 \$	186,8 \$	436,1 \$
Bénéfices non répartis	A, B, D, E, F, G, H	531,2	234,7	440,4	165,6
Gains ou pertes de change		28,5	–	(15,1)	–
Autres éléments du résultat global cumulé	C, H, J	–	(1,8)	–	(15,1)
		750,2 \$	672,7 \$	612,1 \$	586,6 \$
		2 356,5 \$	2 428,2 \$	2 378,4 \$	2 447,1 \$

Éléments de rapprochement

A) *Frais de développement reportés*

Selon les PCGR américains, les frais de développement sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Selon les PCGR canadiens, certains frais de développement sont capitalisés et amortis sur leur durée de vie utile s'ils satisfont aux critères qui en justifient le report. L'écart entre les PCGR américains et canadiens représente le montant brut des frais de développement capitalisés dans l'exercice, déduction faite de la contrepassation de l'amortissement comptabilisé selon les PCGR canadiens relativement aux montants déjà capitalisés.

B) *Frais de démarrage reportés*

Selon les PCGR américains, les frais de démarrage sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Selon les PCGR canadiens, ces frais sont reportés et amortis sur des périodes allant de 5 à 20 ans, selon la durée prévue et les résultats obtenus dans le passé au chapitre des avantages générés par de tels frais. L'écart entre les PCGR américains et les PCGR canadiens représente les frais de démarrage bruts capitalisés au cours des exercices respectifs, déduction faite de la contrepassation de l'amortissement inscrit aux fins des PCGR canadiens et se rapportant à des montants capitalisés antérieurement.

C) *Placements de portefeuille*

Selon les PCGR canadiens, les placements de portefeuille (soit des placements à court terme) sont comptabilisés à la valeur d'acquisition ou à la valeur marchande, selon le moindre des deux, et les gains ou pertes s'y rapportant sont inscrits dans l'exercice au cours duquel les placements sont vendus. Selon les PCGR américains, les placements de portefeuille sont classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance et sont par conséquent inscrits au coût non amorti. Il n'existe pas de différence importante par rapport aux PCGR américains. Les placements détenus aux 31 mars 2003 et 2002 avaient des dates d'échéance à moins d'un mois du 31 mars 2003 et du 31 mars 2002, respectivement.

D) *Instruments financiers dérivés*

Selon les PCGR canadiens, la nature et la juste valeur des instruments financiers dérivés, tous conclus à des fins de couverture, doivent être indiquées. La Société inscrit dans les produits les gains et pertes provenant de contrats à terme en même temps que les opérations que couvrent ces derniers. Les versements d'intérêts relatifs aux swaps sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont imputés aux résultats sur la durée de l'opération sous-jacente à titre d'ajustement des intérêts créditeurs ou débiteurs. À compter du 1^{er} avril 2001, selon les PCGR américains, tous les instruments dérivés doivent être inscrits au bilan à leur juste valeur. Ainsi, à partir du 1^{er} avril 2001 et uniquement aux fins de la présentation de l'information financière établie selon les PCGR américains, les gains et pertes non réalisés découlant de l'évaluation des instruments dérivés (y compris les instruments dérivés inclus dans les contrats d'achat et de vente) à leur valeur marchande sont imputés aux résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent et non pas en même temps que les opérations couvertes, car la Société n'applique pas les dispositions facultatives du SFAS 133 et du SFAS 138 concernant la comptabilisation des couvertures.

À l'adoption initiale du SFAS 133 et du SFAS 138 le 1^{er} avril 2001, l'incidence cumulative de ce changement comptable a donné lieu à une augmentation de 5,3 millions de dollars du bénéfice net, déduction faite d'impôts de 2,4 millions de dollars.

E) Ajustements au titre de changements de conventions comptables

Selon les PCGR américains, l'incidence cumulative de certains changements comptables doit être prise en compte dans les résultats de l'exercice au cours duquel ces changements ont lieu. Selon les PCGR canadiens, elle est reflétée dans les bénéfices non répartis.

F) Gain de change à l'acquisition d'une filiale

En vertu des PCGR canadiens, à l'acquisition de Schreiner, un gain de change a été inscrit en diminution de l'écart d'acquisition à l'égard du contrat à terme servant de couverture du prix d'achat libellé en devises. Aux termes des PCGR américains, ce gain a été constaté dans les résultats.

G) Diminution du capital déclaré

Le 7 juillet 1994, la Société a porté une partie de son déficit en diminution de son capital déclaré, au montant de 249,3 millions de dollars. Cette diminution du capital déclaré ne serait pas autorisée en vertu des PCGR américains.

H) Contrats de location

Conformément aux PCGR canadiens, certains contrats de location de la Société relatifs à des simulateurs, dont le total des paiements minimums futurs s'élève à 133,0 millions de dollars, sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation.

En vertu de ces contrats, les locateurs détiennent les simulateurs et le passif correspondant par le biais d'entités ad hoc. Selon les PCGR américains, comme le capital légal déclaré de ces entités ad hoc représente moins de 3 % de leur actif, l'actif, le passif, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de ces entités ad hoc doivent être consolidés avec ceux de la Société. L'amortissement relatif à ces contrats de location s'est chiffré à 4,4 millions de dollars pour 2003 (2,0 millions de dollars pour 2002; 0,6 million de dollars en 2001), et les intérêts débiteurs sur ces contrats ont totalisé 8,3 millions de dollars en 2003 (6,0 millions de dollars en 2002; 2,1 millions de dollars en 2001). Les gains ou pertes de change découlant de la consolidation d'une entité ad hoc étrangère considérée comme autonome totalisent 6,6 millions de dollars en 2003.

I) Résultat global

Les PCGR américains exigent la présentation du résultat global, lequel comprend le bénéfice et d'autres éléments du résultat global. Ces derniers incluent ceux qui modifient les capitaux propres, mais qui ne sont pas liés au capital-actions ni au bénéfice net, ce qui, dans le cas de la Société, signifie les gains ou pertes de change et la variation du passif minimal au titre des prestations constituées. Selon les PCGR canadiens, il n'est pas nécessaire de présenter le résultat global.

J) Passif minimal au titre des prestations constituées

Selon les PCGR américains, si l'obligation au titre des prestations constituées dépasse la valeur marchande des actifs des régimes, un passif minimal au titre des prestations constituées est constaté pour l'excédent, dans la mesure où le passif inscrit au bilan est inférieur à ce passif minimal. Toute tranche du passif supplémentaire liée au coût des services passés non constaté est inscrite à titre d'actif incorporel et le reliquat est imputé au résultat global. Selon les PCGR canadiens, une entité n'est pas tenue de comptabiliser un passif minimal.

État consolidé des flux de trésorerie

Selon les PCGR américains, aucun total partiel distinct ne serait présenté pour les activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Le rapprochement des flux de trésorerie selon les PCGR canadiens et américains s'établit comme suit :

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars canadiens)	Note	2003	2002	2001
			(retraités)	(retraités)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, selon les PCGR canadiens		142,4 \$	173,1 \$	159,7 \$
Frais de développement reportés	A	(13,3)	(30,1)	(13,5)
Frais de démarrage reportés	B	(10,7)	(13,4)	(4,0)
Activités abandonnées		12,5	(15,9)	23,6
Gain de change à l'acquisition d'une filiale	F	–	11,6	–
Contrats de location	H	10,9	3,8	0,7
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, selon les PCGR américains		141,8 \$	129,1 \$	166,5 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, selon les PCGR canadiens		(119,6) \$	(755,2) \$	(148,0) \$
Frais de développement reportés	A	13,3	30,1	13,5
Frais de démarrage reportés	B	10,7	13,4	4,0
Activités abandonnées		(14,8)	(4,7)	(11,1)
Gain de change à l'acquisition d'une filiale	F	–	(11,6)	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, selon les PCGR américains		(110,4) \$	(728,0) \$	(141,6) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, selon les PCGR canadiens		(93,1) \$	539,2 \$	(34,8) \$
Activités abandonnées		(1,3)	(3,9)	(2,1)
Contrats de location	H	(10,9)	(3,8)	(0,7)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, selon les PCGR américains		(105,3) \$	531,5 \$	(37,6) \$

Coût de la rémunération à base d'actions

Selon les PCGR canadiens, aucune charge de rémunération n'est constatée au moment où des options sur actions sont émises à des salariés. Conformément aux PCGR américains, la Société a adopté les dispositions du FASB Statement No. 123, *Accounting for Stock-Based Compensation* (le « SFAS 123 »), lesquelles permettent aux entreprises de passer en charges la juste valeur estimative des options sur actions ou de continuer de suivre la méthode de comptabilisation à la valeur intrinsèque décrite dans l'APB Opinion No. 25, *Accounting for Stock Issued to Employees* (« l'APB 25 »), et de présenter alors l'incidence pro forma sur le bénéfice net qu'aurait eue la passation en charges de la juste valeur des options. CAE a choisi de continuer d'appliquer

l'APB 25 aux fins de la comptabilisation de ses régimes d'encouragement à base d'actions. Au 31 mars 2003, aucune charge de rémunération n'était inscrite dans ses états financiers. Si une charge de rémunération relative à ses régimes d'options d'achat d'actions avait été établie selon la méthode de la juste valeur, tel que le prescrit le SFAS 123, conformément aux PCGR américains, le bénéfice net dilué de la Société des exercices terminés les 31 mars 2003, 2002 et 2001 aurait été d'environ 90,3 millions de dollars, 137,3 millions de dollars et 90,6 millions de dollars, soit 0,41 \$, 0,62 \$ et 0,42 \$ par action, respectivement. La juste valeur estimative des options attribuées au cours des exercices terminés les 31 mars 2003, 2002 et 2001 est de 5,84 \$, de 4,87 \$ et de 2,46 \$ par action, respectivement.

La juste valeur de chaque option est estimée à la date où les options sont attribuées, au moyen du modèle d'établissement des prix des options de Black et Scholes et en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Exercices terminés les 31 mars	2003	2002	2001
Durée prévue des options (en années)	6	6	6
Volatilité prévue	46,5 %	36,3 %	31,7 %
Taux d'intérêt sans risque	5,26 %	5,17 %	6,15 %
Rendement des actions	1,058 %	1,040 %	1,691 %

Normes comptables nouvellement adoptées

Regroupements d'entreprises, écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

Au cours de l'exercice 2002, la Société a adopté le SFAS 141, *Business Combinations*, et le SFAS 142, *Goodwill and Other Intangible Assets*. Ces normes sont essentiellement les mêmes que celles qui ont récemment été publiées au Canada. Il y a lieu de se reporter à la note 1 qui renferme une description de leur incidence sur les résultats de la Société.

Dépréciation ou sortie d'actifs à long terme

Le 1^{er} avril 2002, la Société a adopté le SFAS 144, *Accounting for Impairment or Disposal of Long-Lived Assets*, lequel a remplacé le SFAS 121 et les dispositions de l'APB 30, *Reporting the Results of Operations – Reporting the Effects of Disposal of a Segment of a Business, and Extraordinary, Unusual and Infrequently Occurring Events and Transactions*, pour ce qui est de la présentation de l'incidence de la cession ou de la fermeture d'une unité d'exploitation. Le SFAS 144 reprend nombre des dispositions du SFAS 121, mais modifie considérablement les critères qui doivent être réunis pour qu'un actif puisse être classé comme étant destiné à être sorti. Ainsi, les actifs à long terme devant être sortis autrement que par la vente sont considérés comme étant détenus et utilisés jusqu'à ce qu'ils soient sortis. En outre, le SFAS 144 renferme les dispositions de base de l'APB 30 relativement à la présentation des activités abandonnées dans l'état des résultats, mais en étend l'application à toute composante d'une entité. Les répercussions de l'adoption du SFAS 144 sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société sont négligeables.

Coûts liés au retrait et à la cession d'activités

Le FASB a récemment publié le SFAS 146, *Accounting for Costs Associated with Exit or Disposal Activities*. À compter du 1^{er} janvier 2003, la norme exige que les coûts liés au retrait ou à la cession d'activités amorcé après le 31 décembre 2002 soient comptabilisés à leur juste valeur lorsqu'un passif est pris en charge. En vertu des directives précédentes de l'Emerging Issues Task Force Issue 94-3, *Liability Recognition for Certain Employee Termination Benefits and Other Costs to Exit an Activity (including Certain Costs Incurred in a Restructuring)*, certains coûts de retrait étaient comptabilisés lorsque la direction avait pris des engagements à l'égard d'un plan de retrait. L'adoption du SFAS 146 n'a eu aucun effet important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

En janvier 2003, le FASB a publié l'Interpretation No. 46 (la « FIN 46 »), *Consolidation of Variable Interest Entities*. Cette interprétation offre une clarification sur la façon d'appliquer l'Accounting Research Bulletin No. 51, *Consolidated Financial Statements to those entities defined as "Variable Interest Entities"*, lorsque des investisseurs ne sont pas considérés comme ayant le contrôle de l'entité ou qu'ils n'y ont pas suffisamment investi pour permettre à l'entité de financer ses activités sans avoir à recourir à un soutien financier de second rang de la part d'autres parties.

La FIN 46 s'applique immédiatement à toutes les entités à détenteurs de droits variables créées après le 31 janvier 2003 et, dans le cas des entités constituées avant le 1^{er} février 2003, elle prend effet au plus tard au début du premier trimestre ou de l'exercice ouvert après le 15 juin 2003. La nouvelle norme ne devrait pas avoir de lourdes conséquences sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

La Société mène actuellement certaines opérations par l'entremise d'entités ad hoc et étudie la structure de ces opérations par rapport aux critères établis dans la FIN 46.

Informations à fournir sur les garanties

Au cours de l'exercice 2002, la Société a adopté la FIN 45, *Guarantor's Accounting and Disclosure Requirements for Guarantees, Including Indirect Guarantees of Indebtedness of Others*, qui exige des sociétés qui se portent garantes qu'elles fournissent plus d'informations dans leurs états financiers au sujet de leurs obligations liées à certaines garanties. Elle définit ce qu'est une garantie et exige aussi que les garants constatent un passif pour la juste valeur de leurs obligations relatives aux garanties consenties à compter du 1^{er} janvier 2003 lorsqu'ils accordent ces garanties. Les exigences d'information de la FIN 45 s'appliquent aux états financiers produits après le 15 décembre 2002.

Futures normes comptables**Comptabilisation des obligations découlant de la mise hors service d'immobilisations**

Le 15 juin 2001, le Financial Accounting Standards Board a publié le SFAS 143, *Accounting for Asset Retirement Obligations*, lequel doit être adopté pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} avril 2004. Cette norme exige que la juste valeur d'un passif lié à la mise hors service d'une immobilisation soit constatée dans l'exercice au cours duquel ce passif est pris en charge si sa juste valeur peut être estimée au prix d'un effort raisonnable. La Société analyse actuellement cette norme, mais n'en a pas encore établi les conséquences.

Comptabilisation des rémunérations à base d'actions – Transition et information à fournir

En décembre 2002, le FASB a publié le SFAS 148, qui vient modifier le SFAS 123, *Accounting for Stock-Based Compensation*, afin d'offrir d'autres méthodes de transition à une entité qui choisit d'adopter volontairement la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les rémunérations à base d'actions. À compter de l'exercice 2004, la Société imputera aux résultats le coût des options sur actions attribuées aux salariés en utilisant la méthode de la juste valeur. Elle étudie cette nouvelle norme, et il lui reste à déterminer la méthode de transition à adopter en vertu du SFAS 148.

Informations supplémentaires

Les PCGR américains exigent que les informations supplémentaires suivantes soient fournies :

i) États des résultats

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars canadiens)	2003		2002		2001	
	PCGR canadiens	PCGR américains	PCGR canadiens (retraités)	PCGR américains (retraités)	PCGR canadiens (retraités)	PCGR américains (retraités)
Produits tirés des ventes						
de simulateurs et des systèmes						
de contrôle	684,3 \$	668,1 \$	842,5 \$	846,6 \$	772,1 \$	772,1 \$
Produits tirés de la prestation						
des services	446,2 \$	446,2 \$	284,0 \$	284,0 \$	119,3 \$	119,3 \$
Coûts des ventes de simulateurs						
et de systèmes de contrôle	338,2 \$	338,2 \$	465,3 \$	470,3 \$	466,0 \$	466,0 \$
Coût des ventes de services	240,1 \$	244,2 \$	167,9 \$	169,5 \$	60,6 \$	67,1 \$
Frais de recherche et						
de développement	108,3 \$	116,8 \$	74,6 \$	90,2 \$	87,8 \$	101,3 \$
Loyers	88,1 \$	73,9 \$	52,0 \$	43,6 \$	38,4 \$	35,6 \$
Frais de vente et d'administration						
et frais généraux	134,2 \$	134,2 \$	125,6 \$	125,9 \$	89,1 \$	89,0 \$
Intérêts débiteurs (créditeurs)	30,4 \$	46,8 \$	22,8 \$	33,5 \$	(6,3) \$	(4,2) \$

ii) Bilans

Aux 31 mars (en millions de dollars canadiens)	2003	2002
Comptes fournisseurs	141,9 \$	97,6 \$
Passif au titre des contrats	102,7 \$	188,6 \$
Autres charges à payer	168,7 \$	134,3 \$
Comptes créditeurs et charges à payer	413,3 \$	420,5 \$

Les montants à recevoir du gouvernement se chiffraient à 35,4 millions de dollars au 31 mars 2003 (56,0 millions de dollars en 2002).

iii) Perte de valeur des immobilisations corporelles

Aux fins des PCGR américains, les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des faits ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif peut ne pas être récupérable. Pour déterminer la mesure dans laquelle un actif qui sera détenu et utilisé est récupérable, on compare la valeur comptable de l'actif aux flux monétaires nets futurs non actualisés (avant la charge d'intérêts) qui devraient en découler, selon les prévisions. S'il y a perte de valeur, le montant à constater à cet égard correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'actif. Les actifs destinés à la vente sont comptabilisés à la valeur comptable ou à la juste valeur, si elle est inférieure, moins les frais de vente.

iv) Impôts sur les bénéfices

Les éléments du bénéfice des activités poursuivies et des impôts sur les bénéfices, selon les PCGR canadiens, s'établissent comme suit :

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001
		(retraités)	(retraités)
Bénéfice avant impôts et autres éléments			
Canada	114,0 \$	179,0 \$	154,0 \$
Autres pays	77,2	39,3	1,9
	191,2 \$	218,3 \$	155,9 \$
Impôts exigibles			
Canada	43,0 \$	59,3 \$	54,7 \$
Autres pays	(1,6)	3,5	6,0
	41,4 \$	62,8 \$	60,7 \$
Impôts futurs			
Canada	(1,1)\$	(2,0)\$	(3,0)\$
Autres pays	19,9	9,1	(5,5)
	18,8 \$	7,1 \$	(8,5)\$
Charge d'impôts	60,2 \$	69,9 \$	52,2 \$

v) Regroupements d'entreprises

Les informations financières pro forma non vérifiées suivantes des exercices terminés les 31 mars 2003, 2002 et 2001 présentent un résumé de l'état consolidé des résultats pro forma de la Société comme si les acquisitions d'entreprises effectuées au cours des exercices respectifs et mentionnées à la note 2 avaient eu lieu le 1^{er} avril de l'exercice précédent. Ces informations pro forma sont fondées sur les renseignements disponibles ainsi que sur certaines hypothèses et certains ajustements que la direction juge raisonnables. Elles ne tiennent pas compte des économies ni des synergies dont CAE pourrait bénéficier par suite de ces acquisitions. En conséquence, ces informations pro forma ne sont pas nécessairement représentatives des résultats qui auraient pu être obtenus si l'opération indiquée avait été effectuée au début de la période visée, ni des résultats qui seront obtenus dans l'avenir. Elles ont été préparées uniquement aux fins de comparaison et sont mesurées conformément aux PCGR canadiens.

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001
		(retraités)	(retraités)
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Produits			
Simulation et formation aéronautiques civiles	517,2 \$	618,6 \$	570,2 \$
Simulation militaire et formation	445,7	461,8	455,9
Contrôles navals	175,8	132,0	120,5
	1 138,7 \$	1 212,4 \$	1 146,6 \$
Bénéfice d'exploitation			
Simulation et formation aéronautiques civiles	116,2 \$	148,3 \$	134,8 \$
Simulation militaire et formation	73,6	65,6	23,3
Contrôles navals	31,9	25,4	21,6
Bénéfice des activités poursuivies avant intérêts et impôts sur les bénéfices	221,7	239,3	179,7
Intérêts débiteurs (créditeurs), montant net	31,4	44,6	29,1
Bénéfice des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	190,3	194,7	150,6
Impôts sur les bénéfices	60,2	61,0	51,0
Bénéfice des activités poursuivies	130,1 \$	133,7 \$	99,6 \$
Résultat des activités abandonnées (note 3)	(13,8)	1,1	2,4
Bénéfice net	116,3 \$	134,8 \$	102,0 \$
Résultat et résultat dilué par action des activités poursuivies	0,59 \$	0,61 \$	0,46 \$
Résultat net et résultat net dilué par action	0,53 \$	0,62 \$	0,47 \$
Nombre moyen d'actions en circulation	219,4	218,2	217,1

vi) Coûts des garanties sur les produits vendus

La Société a des obligations au titre des garanties liées à la vente de ses simulateurs civils et militaires et de ses systèmes navals. Habituellement, la période de garantie initiale est de deux ans. Les coûts liés à ces garanties sont estimés et constatés à titre de charges à payer au moment de la constatation des produits. La Société établit une estimation de son coût de garantie sur un produit donné en fonction des résultats passés. La variation du passif au titre des garanties à partir du 31 mars 2002 au 31 mars 2003 s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2003
Passif au titre des garanties au 31 mars 2002	12,4 \$
Règlements au titre des garanties au cours de 2003	(7,2)
Provisions pour garanties de 2003	2,5
Ajustements en fonction des changements d'estimations	3,8
Passif au titre des garanties au 31 mars 2003	11,5 \$

Note 23 – Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 2002 et de 2001 ont été retraités conformément à la présentation adoptée en 2003.

Revue des cinq derniers exercices

(en millions de dollars, sauf les éléments marqués d'un *)	2003	2002	2001	2000	1999
		(retraités)	(retraités)	(retraités)	(retraités)
Activités poursuivies					
Produits	1 130,5 \$	1 126,5	891,4	865,1	708,5
Amortissement	70,6 \$	43,1	19,1	22,3	18,5
Bénéfice	131,0 \$	148,4	103,7	63,0	49,7
Résultat par action*	0,60 \$	0,68	0,48	0,29	0,22
Bénéfice net	117,2 \$	149,5	106,1	99,5	74,3
Résultat net de base et dilué par action*	0,53 \$	0,69	0,49	0,45	0,33
Ratio du fonds de roulement*	1,1	1,0	1,3	1,4	1,2
Nombre d'actionnaires inscrits*	2 308	2 114	2 130	2 392	2 600
Dividendes en espèces par action ordinaire*	0,12 \$	0,11	0,10	0,10	0,08

Information financière trimestrielle

(non vérifiée) (en millions de dollars, sauf les données par action)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
2003				
Activités poursuivies				
Produits	275,8 \$	252,3	290,3	312,1
Bénéfice	37,4 \$	23,3	31,5	38,8
Résultat par action	0,17 \$	0,11	0,14	0,18
Bénéfice net	37,4 \$	23,3	31,5	25,0
Résultat net de base et dilué par action	0,17 \$	0,11	0,14	0,11
Cours des actions ordinaires :				
Haut	14,63 \$	12,60	6,05	6,40
Bas	11,28 \$	4,17	3,25	2,76

(non vérifiée) (en millions de dollars, sauf les données par action)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
2002				
(retraités)				
Activités poursuivies				
Produits	242,3 \$	255,1	279,9	349,2
Bénéfice	33,0 \$	34,3	39,9	41,2
Résultat par action	0,15 \$	0,16	0,18	0,19
Bénéfice net	34,4 \$	37,6	40,2	37,3
Résultat net de base et dilué par action	0,16 \$	0,17	0,18	0,17
Cours des actions ordinaires :				
Haut	15,30 \$	15,45	11,85	12,10
Bas	11,70 \$	7,80	7,35	9,30

Le retraitement reflète les modifications apportées au chapitre 1650, « Conversion des devises étrangères », du *Manuel de l'ICCA*.

Nous avons le sens de la collectivité

Les hommes et les femmes de CAE estiment juste et digne des citoyens qu'ils sont d'apporter une aide à la collectivité, notamment sur le terrain de l'assistance aux démunis et de l'aide financière aux études pour les jeunes gens prometteurs.



À Montréal au Québec, comme à Tampa en Floride et à Dallas au Texas, des employés de CAE ont consacré temps et énergie à la construction de maisons pour des familles nécessiteuses, dans le cadre de l'action d'*Habitat pour l'humanité*.

Action sociale

Chaque année, au Canada et aux États-Unis, le personnel de CAE collecte pour la campagne Centraide/United Way des fonds qui alimentent un vaste réseau d'œuvres et d'organismes à vocation caritative. Ailleurs dans le monde, les employés font spontanément don de temps et de moyens pour subvenir aux besoins pressants qui se manifestent dans les collectivités où ils vivent : adolescents en péril, besoins en nourriture, en logement, en transport, soutien aux malades du cancer et à leur famille... Un bel exemple est celui de l'établissement de Dubaï qui s'est mobilisé pour réunir des fonds en vue de permettre à un enfant afghan de recevoir une greffe de moelle osseuse.

Éducation

En tant qu'entreprise dont l'activité repose sur les connaissances intellectuelles, CAE attache beaucoup d'importance à l'éducation et réserve les deux tiers de ses dons à l'enseignement supérieur. Au cours de l'exercice 2003, CAE a ouvert le Laboratoire de modélisation et de simulation CAE-R. Fraser Elliott, en partenariat avec deux grands établissements d'enseignement montréalais. CAE USA, pour sa part, a décerné des bourses à des étudiants en ingénierie des universités de Floride-Sud et de Floride-Centre, prolongeant ainsi le réseau des dotations en bourses d'études instituées auprès d'un certain nombre d'universités canadiennes.

Code d'éthique professionnelle

Conserver la confiance et le respect de nos clients, de nos fournisseurs, de nos investisseurs et du grand public est essentiel à la poursuite de notre réussite. Tout notre personnel est par conséquent tenu d'observer les principes éthiques d'honnêteté et d'intégrité que définit le Code d'éthique professionnelle de l'entreprise. L'observation de ce code, dont le texte est à votre disposition sur notre site (www.cae.com), fait chaque année l'objet de la signature d'une attestation de la part de chacun des employés de l'ensemble de nos établissements.

Conseil d'administration

Lynton R. Wilson, O.C.^{1,2,4}

Président du Conseil
CAE Inc.
Oakville (Ontario)

Derek H. Burney, O.C.¹

Président et
chef de la direction
CAE Inc.
Toronto (Ontario)

John A. (Ian) Craig³

Expert-conseil en
administration des affaires
Ottawa (Ontario)

Richard J. Currie, C.M.³

Président
BCE Inc.
Toronto (Ontario)

R. Fraser Elliott, C.M., c.r.¹

Associé principal
Stikeman Elliott LLP
Toronto (Ontario)

H. Garfield Emerson, c.r.⁴

Président national
Fasken Martineau
DuMoulin LLP
Toronto (Ontario)

Anthony S. Fell⁴

Président du Conseil
RBC Dominion
Valeurs mobilières Inc.
Toronto (Ontario)

L'honorable

James A. Grant, C.P., c.r.^{1,2}

Associé
Stikeman Elliott LLP
Montréal (Québec)

James F. Hankinson^{3,4}

Expert-conseil en
administration des affaires
Toronto (Ontario)

E. Randolph (Randy)

Jayne II²
Associé principal
Heidrick & Struggles
International Inc.
Tysons Corner (Virginie)

**James W. McCutcheon,
c.r.³**

Avocat-conseil
McCarthy Tétrault
Toronto (Ontario)

Lawrence N. Stevenson²

Président et
chef de la direction
Pep Boys
Toronto (Ontario)

1 Membre du comité exécutif

2 Membre du comité de rémunération

3 Membre du comité de vérification

4 Membre du comité de gouvernance

Dirigeants

Lynton R. Wilson
Président du Conseil

Derek H. Burney
Président et
chef de la direction

Donald W. Campbell
Président de groupe,
Simulation militaire
et formation

Gary R. Scott
Président de groupe,
Simulation et formation
aéronautiques civiles

Rashid A. Khan
Vice-président exécutif,
Contrôles navals

Hani R. Macramallah
Vice-président exécutif,
Exploitation

Paul G. Renaud
Vice-président exécutif,
Chef des finances
et secrétaire

Hartland J.A. Paterson
Vice-président,
Services juridiques
et avocat général

Jean-François Thibodeau
Vice-président et trésorier

Aline Bélanger
Contrôleur et
secrétaire adjoint

Renseignements aux actionnaires et investisseurs

Actions ordinaires de CAE

Les actions de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « CAE », et à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole « CGT » (CAE Global Training).

Comptabilité des transferts et registre des actionnaires

Société de fiducie Computershare du Canada

100, avenue University, 9^e étage

Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Tél. : 1-800-564-6253 (sans frais pour l'Amérique du Nord)

Télé. : 1-888-453-0330 (sans frais pour l'Amérique du Nord)

caregistryinfo@computershare.com

www.computershare.com

Programme de réinvestissement des dividendes

Les actionnaires inscrits de CAE Inc. qui souhaitent recevoir leurs dividendes en actions ordinaires et non en espèces peuvent adhérer au Programme de réinvestissement des dividendes de CAE. Le formulaire d'adhésion au programme est à retirer auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires inscrits de CAE Inc. qui reçoivent leurs dividendes en espèces peuvent, au lieu du paiement par chèque, en demander le dépôt direct dans leur compte bancaire. Le formulaire de demande de dépôt direct des dividendes est à retirer auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada.

Relations avec les investisseurs

Andrew C. Arnovitz

Directeur, Communications d'entreprise et Relations avec les investisseurs

Tél. : 1-866-999-6223

investor.relations@cae.com

Dates prévues de publication des

résultats trimestriels de l'exercice 2004

- 6 août 2003
- 5 novembre 2003
- 11 février 2004
- 12 mai 2004

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir d'autres exemplaires du rapport annuel ou toute autre publication de l'entreprise, en faire la demande à : CAE Inc.

C.P. 30, bureau 3060

Royal Bank Plaza

Toronto (Ontario) M5J 2J1

Tél. : (416) 865-0070

1-800-760-0667

Télé. : (416) 865-0337

investor.relations@cae.com

www.cae.com

Version anglaise

If you would like an English version of the Annual Report, please address your request to CAE Inc., PO Box 30, Suite 3060, Royal Bank Plaza, Toronto, Ontario M5J 2J1 or investor.relations@cae.com

Assemblée annuelle des actionnaires

L'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires aura lieu le mercredi 6 août 2003 à 11 h 30 au :

Studio Glenn Gould, immeuble CBC, 250 Front Street West, Toronto (Ontario)

Vérificateurs

PricewaterhouseCoopers LLP

Comptables agréés

Montréal (Québec)

Marques de commerce citées dans ce rapport

Le logo CAE ainsi que les termes CAE Simfinity, CAE Sim XXI, CAE Tropos, CAE STRIVE et CAE Medallion-S sont tous des marques de commerce appartenant à CAE ou à ses filiales.



www.cae.com